

Le Numéro } FRANCE..... Un franc
 } ÉTRANGER... 25 cents

2^e ANNÉE

Vol. 15 — Décembre 1898



LA REVUE DES DEUX FRANCES

Revue Franco-Canadienne



Directeur :
 Achille STEENS

Sommaire

Vicomte A. de Royer.....	<i>Y a-t-il une noblesse française?</i>	193
Paul Chauvet.....	<i>Deux Poésies</i>	216
Ferdinand Brunetière (DE L'AC. FR.)..	<i>Les Guerres de la Révolution française</i>	217
Benjamin Sulte.....	<i>Les Colonisateurs</i>	238
Albert Fleury.....	<i>Tristessemal rimée</i>	242
Avila Bourbonnière.....	<i>Chronique américaine</i>	243
Henry de Goudourville.....	<i>Sic vos non vobis</i>	246
Benjamin Gadobert.....	<i>Le Pôle sud est découvert</i>	249
Benjamin Sulte.....	<i>Ma Filleule</i>	266
Georges Grappe.....	<i>Métamorphose</i>	270
Noelle Herblay.....	<i>Vent d'automne</i>	273
J.-H. Legault.....	<i>Consolation</i>	274
Paul Bastien.....	<i>Les Livres</i>	280

ÉCHOS DE PARIS. — CHRONIQUE DES DEUX FRANCES. — LA MODE PARISIENNE.



BUREAUX :

FRANCE

3, RUE RACINE
 PARIS

CANADA

30, R. S^t-JACQUES | 29, R. S^t-JEAN
 MONTREAL | QUÉBEC

ÉTATS-UNIS

21, RUE GOLD
 LOWELL, MASS.

Puissance du Canada

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

VASTE TERRITOIRE A COLONISER

Riches régions minières et forestières de toutes sortes

TERRES d'une fertilité reconnue, climat sain et favorable à toute culture, communications faciles avec les **marchés locaux** et étrangers.

Les colons agriculteurs peuvent, avec une QUINZAINE DE CENTS FRANCS, acheter un lot d'environ 40 hectares dont 4 ou 5 en terre défrichée.

Les terres du Gouvernement valent 20 ou 30 sous l'acre. Les lots sont de 100 acres (environ 40 hectares).

La forêt couvre des millions d'hectares, où l'on trouve, entre autres, du **bois de pulpe** d'une quantité supérieure.

Il y a aussi abondance de MINES dans la Province. On y rencontre l'OR, l'ARGENT, le CUIVRE, le FER (titanique, chronique et magnétique), la **plombagine**, le **mica**, l'**amiante**, le **granit** de tout genre, le **kaolin**, le **pétrole**, etc. Plusieurs mines, en ce qui concerne le cuivre, le fer, la plombagine, le mica et l'amiante, sont déjà en exploitation. Les mines de la Beauce, où l'on fait de nouvelles tentatives après une suspension de travaux de plusieurs années, ont déjà donné une douzaines de millions de francs d'or.

La population de la province de Québec est de langue française surtout. Des bureaux et des agents d'immigration reçoivent les immigrants à Québec et à Montréal. Le service des Postes et des Chemins de fer et le système des Banques est des plus réguliers et des plus sûrs.

Pour plus ample information, s'adresser à l'honorable Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec, Canada.

REVUE DES DEUX FRANCS. — 1^{er} décembre 1898.

LE MADÈRE

Le Madère dispute au Champagne la royauté des vins. Tous deux sont universellement connus, et l'un et l'autre figurent sur les tables somptueuses.

Sous l'étiquette suggestive de « Madère », des négociants peu scrupuleux livrent à la consommation des vins quelconques, qui déshonorent ce grand cru.

Devant le danger, et pour sauvegarder la réputation de ce vin fameux, les principaux producteurs de l'ILE DE MADÈRE se sont imposé de lourds sacrifices, afin de ne livrer au commerce que des vins d'origine, *purs* et de *premier ordre*, et aussi pour reconstituer la production de cet incomparable vin, rare de plus en plus par suite des catastrophes climatiques survenues depuis plusieurs années.

Parmi ces producteurs, la marque FUNCHAL : ILHA DA MADEIRA se place au premier rang.

Dans les plantations vastes que FUNCHAL possède dans cette île merveilleuse, fleuron de l'Espagne, sur un sol d'une richesse inouïe, rien n'a été négligé pour que ce roi des vignobles restât toujours à la hauteur de sa réputation.

Le MADEIRA possède, en principe, les qualités de pureté et de délicatesse qui sont l'apanage des crus fameux, et qui les mettent hors de pair.

Le service d'exportation est fait en France avec toutes les garanties de sécurité possible, et l'agent général dans ce pays surveille attentivement les expéditions.

Commandes et renseignements quelconques doivent être adressés à : M. CONSTANT ENFERT, 48, rue des Petits-Champs, Paris. *Agent général pour la France.*

Le Madeira est adopté par le Grand Monde.

Le Champagne est le vin sur lequel pèse la spéculation la plus lourde et la fraude la plus éhontée. Combien, parmi la quantité prodigieuse de bouteilles de champagne consommées en Europe, il y en a-t-il d'estimables ? La statistique seule suffirait à effrayer les consommateurs. Les marques renommées, qui ont porté la réputation de ce vin fameux aux quatre coins du monde, luttent, sans succomber encore, contre les fraudeurs. Mais que de peines, que de soins !

G. LOUBET, DE REIMS, rivalise avec les riches et anciennes marques parce qu'il n'a rien négligé pour égaler leur progrès, d'abord, et ensuite arriver à marcher de pair avec elles, en cultivant et en donnant des soins attentifs à la récolte.

Ses caves sont une merveille et son installation égale celle de ses redoutables concurrents. Le chiffre de vente est arrivé à un résultat énorme, dans lequel entre en grande partie l'Amérique, le Canada surtout où les vins français sont en très bonne faveur.

Adresser les commandes : à M. CONSTANT ENFERT, agent général, 48, rue des Petits-Champs, Paris.

FORCE



SANTÉ

Dépôt pour le Canada, pharmacie Arthur Decary, à Montréal

ALIMENTATION SANS RIVALE

KOLA-FOOD est un produit naturel, noix de kola fraîche, pulvérisée par un procédé spécial de notre invention.

KOLA-FOOD donne force et vigueur, c'est le plus puissant des réparateurs et des *anti-dépêr-titeurs*.

KOLA-FOOD se recommande comme aliment de premier ordre que l'on peut prendre au lait et à l'eau ; en absorbant plusieurs tasses par jour, on pourrait se passer de toute autre nourriture, sans éprouver de déperdition des forces musculaires.

KOLA-FOOD est inaltérable sous tous les climats.

La boîte, pour 50 tasses, prix : 2 fr. 50

 " " 8 " " 0 fr. 50

E. MAUSSEY & C^{IE}

Paris. — 16, rue du Parc-Royal, 16. — Paris.

Vente au détail : PHARMACIE LANDEAU

Place de l'Odéon.

et dans toutes les pharmacies

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

Oculaire et Laryngologique

ACCUMULATEUR "MAJOR"

MAJOR

Officier d'Académie. — Membre du Jury, Paris 1895
Premières récompenses aux Expositions

Fournisseur de la Clinique Ophthalmologique, de l'Hôtel-Dieu de Paris
et des Hôpitaux

91 — Boulevard Saint-Germain — 91

PARIS

(CI-DEVANT 2, RUE THÉNARD)

PUYJALINET, TAILLEUR

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1894

QUELQUES-UNS DES PRIX DE LA MAISON :

Complet Veston.....	depuis	80 à 100	francs
— Jaquette.....	—	90 à 110	—
— Redingote.....	—	100 à 130	—
— Habit de cérémonie....	—	125 à 150	—

Le complet comprend toujours les trois pièces : l'habit, le gilet et le pantalon.

Pardessus depuis 70 à 120 francs

15, rue des Martyrs — Paris

P. S. — Adresser la mesure avec la commande (et y joindre un acompte de 50 0/0 sur le complet choisi) à M. PUYJALINET, 15, rue des Martyrs, PARIS.

L'Administration de notre Revue, à Montréal, donnera tous les autres détails nécessaires, si besoin en est.

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

EN SEPT VOLUMES

Le plus complet,

Le plus moderne,

Le mieux illustré

des Dictionnaires encyclopédiques français

Le **NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ** est publié par fascicules de 16 pages à 50 centimes, qui paraissent chaque semaine depuis le 1^{er} Avril 1897. Il y aura au moins 360 fascicules, devant former sept volumes. Les souscripteurs peuvent, s'ils le préfèrent, recevoir l'ouvrage par séries brochées de 10 fascicules, paraissant tous les deux mois et demi environ, ou par volumes, brochés ou reliés, au fur et à mesure de l'apparition.

SOUSCRIPTIONS A FORFAIT : 170 FRANCS

(LA RELIURE EN SUS : 5 FRANCS PAR VOLUME)

Paiement : **Pour la France**, par traites trimestrielles de 40 francs, la première le 5 du mois qui suit la date de souscription.

— **Pour le Canada**, en cinq versements égaux, de six mois en six mois, le premier en souscrivant.

La souscription à forfait garrantit contre toute augmentation de prix, quel que soit le nombre de fascicules à paraître.

Librairie LAROUSSE, 17, rue du Montparnasse, Paris

SUCCURSALE, 58, RUE DES ECOLES (SORBONNE)

On souscrit également chez tous les Libraires de France et du Canada

Demander Gratis un fascicule pour Comparer avec les autres Dictionnaires

Hôtel Chatham

17 et 19, rue Daunou, 17 et 19

PARIS

RUE DE LA PAIX

BOULEVARD DES CAPUCINES

(Près l'Opéra)

M. H. HOLZSCHUCH, propriétaire.

GRAND HOTEL DES BALCONS

3, Rue Casimir-Delavigne, 3

(Près l'Odéon)

L. FORMAT

PROPRIÉTAIRE

Excellentes chambres de 35 à 60 fr.
par mois ; et au jour de 2 à 4 fr.

Sonnettes électriques dans toutes
les chambres.

HOTEL DE FRANCE ET DE LORRAINE

RUE DE BEAUNE, nos 5 ET 7. — PARIS

DUSSAUSSAY

PROPRIÉTAIRE

Chambre de 3 à 6 francs par jour et
de 35 à 60 fr. par mois

PENSION (tout compris) à partir de
8 francs par jour.

Maison de famille très recommandée
par le Clergé.

ÉPICERIE CENTRALE

M^{me} V^{ve} BONNETAT

145, Boulevard St-Germain

PARIS

Maison spéciale pour Articles fins

DESSERTS ET SPIRITUEUX

VINS FINS

Librairie Médicale Scientifique
et Littéraire

EM. LE FRANÇOIS

9 ET 10, RUE CASIMIR-DELAUVIGNE, A PARIS
(près la Faculté de Médecine et le Luxembourg).

Nous fournissons à Paris et expédions en
France et à l'Étranger, et principalement au
Canada, tous les ouvrages qui nous sont
demandés avec une forte remise sur les
prix marqués des éditeurs.

Pour le Canada, conditions spéciales de
bon marché et expédition *franco* par la
poste et par retour du courrier. Envoi *gratuit*
des conditions de tarif et catalogues sur
demande.

Livres d'occasion à prix réduits.

GRAVURE SUR MÉTAUX

A. BUFFET

3, RUE DE CRÉBILLON

(PLACE DE L'ODÉON)

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Spécialité pour MM. les Docteurs

Cartes de visite. — Notes d'ordonnances
et honoraires gravées et imprimés.

Plaques de cuivre et de marbres
de toutes dimensions.

Timbres secs et caoutchouc.

Billets de Mariage et de Naissance.

Cachets et Blocs et Timbrage.

L'AGE D'OR DE LA POÉSIE FRANÇAISE

Lire dans le XIX^e SIÈCLE en France

Par PAUL A.-E. CHAUVET (Univ. de Paris).

LES BEAUX POEMES

de Lamartine,

Hugo et Musset

Aux bureaux de la *Revue*, à Montréal,
Québec et Paris.

PHARMACIE RACINE

FONDÉE EN 1838

30, rue Racine, et 3, place de l'Odéon
PARIS

A. LANDEAU, Successeur de G. Mercier

PHARMACIE DE CONFIANCE

Prix modérés et spéciaux pour les
abonnés de la *REVUE*

MIXTURE ALBARIC

contre les maux de dents (1 fr. le flacon).
COLD CREAM DE L'ODÉON (0,75 le pot).

Pour le velouté et la douceur de la peau.
Sirop et Pâte pectorale Racine, contre les Rhumes,
Bronchites, etc.

Produits spéciaux pour la photographie

OUVERT JUSQU'À MINUIT

PRIMES A NOS ABONNÉS

A la suite d'une entente de notre Direction avec le Commissariat général de l'Exposition de 1900, nous sommes en mesure d'offrir à tous nos **ABONNÉS D'UN AN** :

UN SOUVENIR DE FRANCE

La Vue générale

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Splendide gravure en 10 couleurs, de 0^m65 sur 1 mètre

REPRÉSENTANT L'ENSEMBLE DE TOUS LES PALAIS DE LA PROCHAINE
EXPOSITION DE PARIS

Cette prime unique, qui représente une bonne part de la valeur de l'abonnement annuel, sera adressée directement de Paris à tous nos abonnés d'un an qui auront versé le montant intégral de leur abonnement entre les mains de nos administrateurs du Canada ou des Etats-Unis.

Nous mettons aussi à la disposition des **Dames abonnées** à notre Revue, et dans les mêmes conditions que ci-dessus,

UN SUPERBE

CAHIER DE MODES

AVEC

de nombreuses planches en couleurs des dernières toilettes de Paris.



Après

Il ne m'est plus resté que le parfum suave
Qui se détachait d'elle à chacun de ses pas,
Et son portrait aimé qui dans mon cœur se grave
Et que le temps maudit n'en effacera pas.

Ces billets chiffonnés dont le crayon se lave
Et me fait souvenir du velours de ses bras,
De nos beaux jours sombrés sont la dernière épave,
Je les veux conserver jusqu'au jour du trépas.

Près d'eux je suis songeur comme au sein de reliques,
Je revois le tableau des soirs mélancoliques
Où sur l'étroit chemin, je l'attendais si tard !

Que chaque fois mon âme eut d'ivresse bénie,
Ah ! que n'ai-je donc pu dans l'extase infinie
Comme un camée antique enchâsser ton regard !

Achille Steens.

Y A-T-IL UNE NOBLESSE FRANÇAISE ?

NOS MARQUIS ⁽¹⁾

I

Les familles anoblies sont celles qui auront le plus à se plaindre de cette étude qui dévoile leur origine, mais elles ne peuvent se récrier sans attirer le rire et le ridicule du public, car pourquoi rougir de son extraction et vouloir méconnaître son premier auteur? « La noblesse est un bien fantastique qui n'a de prix que ce que lui donne l'empire de l'opinion. » (Bri-zard.) Quant à l'origine, on sait que chaque famille a sa tradition ou sa petite fable, qu'elle veut, bon gré, mal gré, faire adop-ter à l'auteur et croire au public trop crédule.

Nos annuaires nobiliaires sont encombrés de marquis-sans marquisat, de comtes, vicomtes et barons, plus chimériques les uns que les autres. Le merveilleux est qu'ils n'ignorent point la falsification de leur origine et ne s'en complimentent pas moins de leur usurpation de titre. Nous avons en France *cinq à six mille marquis*, or ce titre est extrêmement rare et une *cin-quantaine* de nobles peuvent en réalité le revendiquer.

C'est surtout au commencement du siècle dernier qu'il y eut des abus de ce genre. On commença par voir tout le monde à la recherche d'une distinction honorifique. Personne ne voulut plus être simple roturier. Quelques-uns se couchèrent roturiers et se relevèrent nobles. Les nobles véritables furent assez fu-rieux des prétentions de leurs anciens valets. Ce fut une confu-sion risible et un désordre indescriptible dans les différents ordres de l'Etat. Il n'y eut point de petit bourgeois qui ne se crût gentilhomme et qui n'en prit impunément le titre; point de paysan moindrement opulent qui, en devenant bourgeois, ne

(1) Toutes les correspondances concernant la *Noblesse française* doivent être adressées à M. de Royer, *Revue des Deux Françes*, 23, rue Racine, Paris.

se flattât de valoir autant que son seigneur. D'anciens valets enrichis et connus sous des sobriquets, comme Belle-Fleur, La Ramée, se qualifièrent nobles et devinrent par la suite marquis ou comtes. D'autres, s'autorisant d'une terre portant nom noble, en prirent le nom. D'autres encore, de fortune indépendante, se targuant d'un grade qu'ils avaient dans l'armée, se qualifièrent écuyers, tandis que ceux qui avaient un emploi aux finances ou dans la magistrature prirent à l'envi la particule et la qualité de seigneur, affectant bientôt toutes les allures de la noblesse de race et se déchargeant sur le peuple de leurs propres impôts.

Qui diable vous a fait aussi vous aviser,
 A quarante-deux ans, de vous débaptiser,
 Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie
 Vous faire, dans le monde, un nom de seigneurie ?

(MOLIÈRE.)

La noblesse elle-même ne voulut pas rester en arrière, elle prit les titres de marquis, de comtes, de vicomtes, de barons avec une aisance extrême, se qualifiant dans certains actes de *Hauts et Puissants Seigneurs*, bien que le plus souvent ils n'eussent aucune terre. Pour traiter à fond des erreurs, oubliées par l'usage, qui se sont introduites depuis cette époque, cinq volumes n'y suffiraient pas. Que l'on sache seulement que la majorité de ces titres sont des usurpations flagrantes. En France, nous avons voulu faire comme en Allemagne, où pas un seul noble ne se qualifie moins que baron.

Sur les cinquante titres de marquis qui nous restent, une bonne moitié sont venus choir à leurs propriétaires par substitution ou transmission; quant aux malheureux autres, ils n'ont même plus les terres nécessaires pour être maintenus dans ce titre, puisqu'il fallait être seigneur de trois baronnies et de trois châtelanies, ou bien de deux baronnies et de six châtelanies.

De nos jours, nous avons des revendications ridicules et qui révèlent parfois des particularités amusantes. La branche du célèbre auteur des *Aventures de Télémaque* nous en donne une petite idée. Le 25 décembre 1852 mourait Charles-Henri, mar-

quis de Salignac de La Mothe-Fénelon, *dernier* de sa race, ne laissant qu'une sœur mariée à M. de Caze et une cousine du nom de Verdonnet. Toutes les deux demandèrent de faire relever, l'une par son mari, l'autre par son fils, le nom et le titre de Fénelon éteint. Une troisième demande survint, celle de M. de Salignac et de ses quatre frères qui demandaient d'ajouter à leur nom celui de La Mothe-Fénelon. Mme de Caze introduisit une instance devant les tribunaux pour qu'il fût fait défense aux Messieurs de Salignac de prendre et de porter à l'avenir, soit le nom de Fénelon, soit le nom de La Mothe. La conclusion du jugement fut :

« Qu'attendu qu'il n'est pas permis de transiger sur des matières d'ordre public, que les noms ne peuvent se transmettre par la simple volonté des particuliers ;

« Que, dès lors, la reconnaissance faite par des membres de la famille de Salignac de la Mothe-Fénelon du droit des défendeurs au nom de Fénelon, ne pouvait suffire pour le leur conférer ;

« Attendu, qu'en droit, pour prouver la propriété d'un nom, il faut que la possession en eût été publique, non contestée et suffisamment ancienne, c'est-à-dire ou immémoriale ou centenaire ;

« Par ces motifs, *le tribunal fait défense aux frères de Salignac, défendeurs, de prendre et de porter à l'avenir le nom de Fénelon ;*

« Ordonne qu'il sera procédé à la rectification de tous les actes de l'état civil où ce nom aurait été indûment porté, et que tous les officiers de l'état civil seront tenus de faire ladite rectification, en vertu et sur la représentation d'une grosse et expédition du présent jugement, lequel sera transcrit sur les registres en marge des actes réformés ;

« Condamne les frères de Salignac aux dépens, etc. »

Et cependant nous avons les marquis, comtes et vicomtes de Salignac-Fénelon !

Le nom et le titre de marquis de Montgey vient de ressusciter en plusieurs endroits, nous fournissant une multitude de comtes, bien que ce titre et ce nom se soient éteints en 1688 avec Philippe-Eugène, marquis de Montgey, dernier de sa race.

Le titre de marquis n'est attaché qu'au nom de La Tour-du-Pin Chambly la Charee et à celui de La Tour-du-Pin Montauban, et non à celui de La Tour-du-Pin Gouvernet. Quant au nom de La Tour-du-Villard, ce marquisat n'a jamais eu d'érection et ne se trouve mentionné dans aucun armorial. Pour ce qui est des Du Paty, tirant leur origine de Normandie et se qualifiant aujourd'hui marquis Du Paty de Clam, ils n'eurent jamais aucun titre. En Auvergne, il y a les Rochemonteix qui se sont toujours contentés de la particule depuis qu'ils ont quitté le nom patronymique de Chalvet, ce qui n'empêche pas que nous ayons des marquis, comtes et vicomtes de ce nom. Tout est muet sur les marquis de Roualle. La famille de Sailly a bien le titre légal de baron, mais il est encore loin de celui de marquis.

D'où sortent nos deux marquis présents de Tenarre-Montmain? Ne savent-ils donc pas que leur nom est tombé en quenouille! Les Souillac, du Quercy, n'ont aucun titre.

On ne connaît pas les marquis, comte et baron de Travanel.

Le nom de Chapouillé étonnera; cependant nous avons des marquis de ce nom, qui ne sont mentionnés dans aucun armorial. Ils ajoutent celui de Saint-Auban, dont il y eut autrefois un marquis, de nom patronymique Baradier. Le marquisat de Narp doit être bien minuscule qu'on n'en trouve trace nulle part.

N'en déplaise au marquis de Rogemont, l'on croyait son nom et son titre enterrés dans une chapelle de Bourgogne. Sur le nom de Malcissye on est complètement muet, cependant nous avons des marquis, des comtes, des vicomtes de ce nom. Nous avons également un marquis et un vicomte de Bienassies. Voyez quelle ironie du sort! L'un est mal assis dans son comté et l'autre l'est trop bien dans son imaginaire marquisat.

Comme nous ne voulons pas nous arrêter dans l'anarchie des titres, nous allons d'un rayon cinématographique faire défiler la plupart des marquis imaginaires :

. De Linières, aucun titre; de Lur-Saluces, de Nattes, de Naurois, de Vaulserre, de Vérigny, de Saint-Seine, pas davantage. De même les de Vassal Rignac, d'Estourmel, de Fournès, de Jousselin (quatre familles sans titre); de Jarente d'Orgeval,

de Guerry de Beauregard, de Gouy d'Arcy (confédération de noblesse en 1667); de Dodun, de Darras, de Villaines, de Tanusier, de Sommièvre (aujourd'hui Sommyèvre?), de Saint-Belin, de Mulien, de l'Enfernat, de Ravar Sauvagnac, des Ligneris, d'Amilly, de Bizemont, de Blandinière, de Blangy, de Nieuil (autrefois Nieuilles), de Pennautier, dont le nom patronymique est Beynaguet, de Certaines, de Chabans, de Vareilles, de Sassenay, dont le nom patronymique est Bernard, de Sayve de la Motte, de La Chaux, de Laizer de Siougeat, des Netumières (dont le nom est Nétum); d'Albignac, d'Alesme, d'Aigneaux, *alias* d'Ayneaux (aucun titre); d'Ambelle de Pindray, d'Arces, d'Archimbaud, d'Argentré. La famille de Baynast d'Artois et de Picardie ne possède aucun titre légitime et au nom de Sept-Fontaines il ne s'en remarque pas davantage; de Beaucourt (pas de titre), d'Assas, de Barberin, de Jaucourt, de Ganay (aucun titre), des Barres-Barrel (dix familles portent ce nom en différentes provinces, et aucune d'elles n'a de titre, de même que les de Barrel, originaires de Provence), de Gourmont (pas de titre), de Montyrand, de Marliavé, de Marescot, de Marcellac (aucun titre n'est attaché à ce nom), du Blaisel.

Il y a aussi un petit marquis de Saint-Mauris. Sa mine cadavérique nous indique assez qu'il a forcé le couvercle de son sarcophage pour venir prendre l'air. Enterré depuis cent cinquante ans, on l'avait presque oublié!

Tout le monde sait que les de Simiane, créés marquis d'Esparron en 1651, sont éteints. Or, nous avons un marquis de ce nom.

Deux familles portent le nom de Segonzac. La première est originaire de l'Île-de-France et ne possède aucun titre. L'autre vient du Périgord, son nom patronymique est *Bardon*, créé baron de Segonzac en 1653. Aujourd'hui ils se disent marquis.

On ne connaît ni le nom, ni le marquisat de Sigy. Ci-git, priez pour lui...

Les marquis de Sayve de Pressy se sont éteints avec damoiselle Victoire de Sayve, morte il y a un siècle et demi.

Le marquisat et le nom de Bellevue n'ont jamais existé. Cependant, nous avons des marquis et des comtes de ce nom.

Qui aurait cru que *seize* familles portent le nom noble de Beauvoir et qu'à elles toutes elles n'ont pu faire un marquisat? Celle de Beauvoir, de Johnstown (Irlande), est arrivée au titre de *baronnet*. En France, un M. Durosier a reçu le titre de baron de Beauvoir, le 19 juin 1813.

Nous voyons assez souvent cités les marquis de Vicville, quoique la famille soit éteinte il y a longtemps.

Mais quel est ce marquis de Vessey, grand gentilhomme? Le dernier marquis que l'on connut réellement n'était pas aussi fier, puisqu'il ne voulut pas se marier à cause de la catastrophe de son père qui fit grand bruit à l'époque, atteignant leur nom et élaboussant le blason séculier. Ce pauvre marquis de Giroux-Vessey s'en fut mourir sans bruit en Espagne, ne laissant aucune postérité. Il y avait là un remarquable scrupule d'honneur pour ce dernier des marquis de Vessey à ne pas laisser de rejeton.

Les armoriaux n'ont jamais mentionné de famille noble de Chermevière et encore moins de marquisat de ce nom.

Le vrai titre du marquis de Cambiaire est celui de *baron*. Quant au marquisat de Catuelan, on n'en entendit jamais parler.

Nous sommes certain que M. le marquis d'Orcival ne nous démentira pas en venant dire que jamais son nom ne fut accompagné d'autre qualification que celle d'*écuyer* et encore... quand ces braves seigneurs défunts existaient.

On admire beaucoup les équipages de M. le marquis de Peyrols, mais nous avons toujours cru que Cocardasse et Passepoil nous avaient débarrassés du dernier marquis de Peyrols en le jetant par-dessus le pont Notre-Dame.

La famille de La Tour-d'Apehier fit passer dans les journaux, il y a deux ans, un entrefilet dont voici la teneur: « A propos de la mort de la générale princesse de La Tour-d'Auvergne, sait-on qu'il existe actuellement, vivant très retiré à Clermont-Ferrand, un dernier représentant de la maison de La Tour-d'Auvergne. Son nom est inscrit au *Gotha*, c'est Maurice-César de La Tour-d'Auvergne et d'Apehier, prince du Saint-Empire, duc de Bouillon, dernier descendant des rois de Jérusalem. Il épousa, en 1853, Adélaïde Bourg de Bossi, dont il n'eut point d'enfant. Son

père Maurice-Godefroy-Joséph avait été reconnu par Napoléon I^{er}, en 1805, colonel-proprétaire d'un régiment de cuirassiers au même titre que les autres princes d'Allemagne. On n'ignore pas que Théophile-Maio-Corette de La Tour-d'Auvergne et d'Apehier, dit *le premier grenadier de France*, mourut *sans postérité*. La branche et le nom d'Apehier ne sont donc plus représentés que par Maurice-César de La Tour-d'Auvergne et par la comtesse d'Apehier, au château de Vaux-Renard, par Villefranche (Rhône). »

Cependant la famille Lemaugin se qualifie marquis, comte et vicomte d'Apehier? Les Lemaugin descendent du Conventionnel de ce nom.

La famille de Dion fut titrée marquis de Malliance en 1787, mais ce titre et cette branche sont éteints.

Nous voyons aujourd'hui des marquis d'Espoisses d'Ancieuville bien que cette maison soit éteinte, tout comme les marquis de Falletans et ceux de Fiennes.

M. le marquis de Rochegonde a un nom qui sonne bien; n'est-il pas malheureux que le *dernier* des marquis de ce nom l'ait emporté dans l'autre monde!

Le nom des marquis de Linares est introuvable, tout comme celui des marquis de la Bégassière. On est muet sur les marquis de Labriffe, — de Fressange, — de Larragigue. On ne connaît pas davantage les marquis de Lacaze, mais en Bretagne deux familles portent le nom de La Caze, sans aucun titre.

A propos du nom de Dampierre, disons que *douze* familles différentes portent ce nom et qu'aucune d'elles ne possède le titre de marquis. Ce titre n'est attaché qu'au nom de Longaulnay ou Longonnay (Normandie), créé baron de Dampierre en 1663. La maison du Val en Normandie et en Champagne fut titrée comte de Dampierre. Les autres de ce nom n'ont aucun titre.

Dans l'armorial on voit bien les du Douet de la Gobinière, originaires de Bretagne, qui ne portent aucun titre; mais les marquis du Douet de Graville ne sont pas mentionnés. Il y a bien dans l'Ile-de-France la famille de Poussemothe de l'Estoile qui fut titrée comte de Graville en 1685.

Il y a quelques mois, les échos mondains ont enregistré un grand mariage, celui du marquis d'Espinchal-Massiac. Ce jeune marquis de grande distinction remonte sa généalogie vers l'an de grâce 1364. Mais le hic de sa noble descendance est qu'il s'y trouve un accroc terrible qui empêche le prestige de son merveilleux titre : *le dernier marquis d'Espinchal est mort en 1770, oubliant de laisser un rejeton derrière lui.*

II

De même que pour nos princes et nos ducs, une cruelle fatalité pèse sur nos marquis, bien que dans le public on n'y croie plus beaucoup depuis l'affaire de « Saute, marquis ». Encore quelques années et les derniers auront disparu à tout jamais. Ce titre passera à l'état de légende et ne sera bon que pour les personnages de comédies.

Nous avons des marquis authentiques qui occupent différents emplois. L'un, après avoir croqué le restant de son patrimoine, est devenu cocher de fiacre; un autre, dans un des faubourgs, fait rôtir des marrons au coin d'une rue, et l'été, comme villégiature, vend des « frites ». Le dernier des marquis de d'Anglars a épousé, tout comme son père, une cuisinière. Un autre, d'une des plus anciennes familles de France, s'est mis portefaix dans le voisinage de l'hôtel d'un de ses cousins qui, voulant relever le titre, s'en vit empêché par son véritable propriétaire, et en fut dérotté d'importance.

Aujourd'hui cette masse grouillante et bruyante des vaniteux incapables est sortie de l'ombre où elle s'était prudemment enfermée.

Ce sont ces gens-là qui maintenant envahissent le premier plan, ils ont même des journaux qui les servent.

Ils règnent ! Et comment règnent-ils ? Ce n'est sûrement point par leur propre mérite ; pour la plupart, ce sont des ratés, des névrosés assoiffés de plaisirs et de vices, mais ils brillent par le prestige du nom qu'ils portent et qui, pour la majorité,

est une usurpation. La gloire qu'ils attribuent à leurs ancêtres rejailit sur eux et les met en valeur. C'est justement ce qu'il nous faut découvrir; leur brillant est emprunté, et ils s'emparent de la propriété des morts pour en éblouir les vivants.

Une vieille famille d'Auvergne et de Limousin, du nom de Bournazel, s'éteignit il y a environ cent cinquante ans, ne laissant aucun rejeton derrière elle. Un sieur Maudou, possédant quelque fortune, acheta il y a une vingtaine d'années la terre de Bournazel et ajouta ce nom au sien. Peu après son mariage, il se baptisa marquis de Bournazel, et, ignorant des armes portées par ses soi-disant aïeux, se composa un blason à sa façon et de la manière la plus étrange. On peut lire sur ses équipages : d'azur à une grue d'or tenant dans son bec un ver de gueules. Armes on ne peut plus parlantes, appropriées, comme chacun sait dans le pays, aux circonstances qui édifièrent la fortune de son beau-père, qui, aux environs de Chicago, tint un sérail de mœurs équivoques.

On en rit sur le moment, mais les notabilités de la ville ne tardèrent pas à se presser dans les fastueux salons du nouveau marquis, admirant les portraits de famille et les rapières de ses aïeux... retrouvés chez le brocanteur... du coin!

N'est-il pas triste de voir les membres d'une société aspirant à vouloir passer pour la première du monde, se donner en ridicule par l'usurpation des titres auxquels ils n'ont aucun droit, s'en affubler comme d'un habit neuf, et s'en étonner si peu au bout d'un certain temps, qu'ils en arrivent à croire à la réalité de leur nouvelle personnalité. Ne voyons-nous pas chaque soir, après avoir fermé sa boutique, un négociant du faubourg Poissonnière se dépouiller de sa défroque roturière et devenir pour le public marquis en son hôtel du quartier des Champs-Élysées?

Comme le fait si justement remarquer Solness : Le titre est devenu d'un usage si commun et si universel que dans certains milieux l'on serait tout à fait déplacé avec un nom roturier. Le titre ou pour le moins la particule sont devenus des accessoires obligatoires, comme l'habit et la cravate blanche. Se présenter dans un salon aristocratique avec un nom tout nu, cela ressemble à une négligence dans le costume, c'est presque un manque

d'égards envers ses hôtes. De là vient l'empressement de gens très recommandables à se revêtir d'un titre pour aller dans le monde et ne paraître point ridicule dans le milieu « select » où l'on vous reçoit. Ce sont des timides qui ne tiennent pas à se faire remarquer, mais qui sont heureux d'entendre annoncer « Monsieur le marquis de Grosjean » ou autre.

Lorsque pendant toute une vie on a vendu des engrais chimiques, et que l'on se retire des affaires avec une honorable fortune vous permettant d'aller dans le monde, ce n'est pas avec un nom comme celui de Jurgot que l'on peut briller et faire figure dans un salon. C'est bien ce qu'a pensé celui qui portait, ainsi que son père, ce nom si simplement roturier. Acheter presque pour rien en Italie un titre de marquis, revenir dans son pays et... faire ressusciter les anciens seigneurs de Brossadol.

Que de noms et de titres éteints sont annoncés chaque jour dans les salons du noble Faubourg, pour ne citer que les marquis d'Hostun de Septème, — d'Humières, marquis d'Ancre, si nombreux encore de nos jours, — de Jouvenel des Ursins, maison bien éteinte, ce qui n'empêche que les marquis et les comtes de ce nom sont cités à chaque instant, — les marquis d'Avaux, — les marquis de Nagu-Varennés, — les marquis de Barville, — les marquis de Laval-de-Salle, — les marquis de Letellier, — marquis de Neuville, — marquis d'Arpajon, — marquis de Beaumanoir-Lavardin, maison bien éteinte, hélas ! — marquis de Gobelins, — marquis de Vatan, — marquis de Baschi et d'Aulais, — de Brulard, marquis de Sillery, — marquis de Bassompierre, — marquis de Chauvelin de Grosbois, — marquis de Clermont-Gallerande, — marquis de Covet, — marquis de Larie, — marquis de Virville, etc., etc. !

Tous ces exhumés d'hier se coudoient avec autant d'aisance que s'ils n'étaient jamais morts. Ici point n'est besoin d'évoquer les esprits des disparus, on peut leur causer, les toucher : c'est le règne des médiums et des réincarnés.

Il en est de même de ceux qui sont censés avoir emporté leur titre dans l'autre monde ; un rejeton du même nom, trouvant inutile que le titre de marquis ou autre aille pourrir en terre, le recueille pieusement pour s'en parer. C'est ainsi que nous pou-

vous citer : les de Rouillé, créés marquis de Meslay en 1688, titre et branche éteinte, — de Vergny d'Arbouze, marquis de Villemont en 1720, titre et branche éteinte, — de Royer, marquis de Saint-Micaud en 1702, titre et branche éteinte, — de Toustain, marquis de Careney, titre et branche éteinte, — de Gironse, marquis de Monteléra en 1616, titre et branche éteinte, — de Félix, marquis de Muy en 1697, titre et branche éteinte, — Clapier, marquis de Vauvenargues en mars 1722, titre et branche éteinte, — de Castellane, marquis d'Entrecasteaux en 1676, titre et branche éteinte, — de Beauharnais, marquis de La Ferté-Aurain en 1764, titre et branche éteinte, etc., etc.

Comme on le voit, on trafique sur les titres comme sur toute autre matière.

Ah ! comme il est bon de dire que les titres les plus certains sont ceux dont on fait le moins de cas et qui ne remontent que d'hier !

Et ces marquis de Corabœuf si altiers de leur temps, s'ils se réveillaient quelques instants, ils seraient bien surpris de trouver sur terre un marquis de Corabœuf.

Et ces marquisats on ne peut plus amusants... Oyez plutôt l'histoire :

Mme la princesse Bonaparte, ayant épousé M. de Villeneuve sans titre, trouvait qu'il était mal sonnante d'arriver dans un salon sans duché ou marquisat. Un ami de la maison, le prince de Valori, voulut bien, au commencement du mariage de Mme de Villeneuve, lui rendre un service.

— « Voyons, chère princesse, ne trouvez-vous pas qu'il est ennuyeux pour vous, née Bonaparte, d'être si simplement Mme de Villeneuve ? Il serait mieux que votre mari pût être duc ; ce serait bien... « Duchesse de Villeneuve, née princesse Bonaparte. »

Mais voilà ! duc ! c'était un peu gros ; alors, sous le manteau de la cheminée, on arrangea la chose en descendant d'un cran la crémaillère et les Villeneuve furent, dès ce soir-là, baptisés marquis de Villeneuve-Vence... Sur les invitations suivantes on lisait « que la princesse Bonaparte, marquise de Villeneuve-Vence, recevait... »

Plus tard, le prince Valori se moquant lui-même de l'arrangement qu'il avait fait, et de la confération qu'il avait donnée, fut cause du duel qu'il eut avec M. de Villeneuve, et qui fit grand bruit à l'époque.

Pour les marquis, comtes et vicomtes de Montferrier, c'est plus simple; ils ont décomposé leur nom patronymique, ce qui leur valut plusieurs protestations de la vraie famille de Montferrier, qui, du reste, n'a aucune prétention au titre. Plusieurs généalogistes ont signalé cette usurpation sans qu'on ait pu faire entendre raison à nos marquis, comtes et vicomtes.

Le brave abbé de Montferrier (bien authentique celui-là) protestait encore il y a quelque temps.

Nous ne parlerons pas des marquis de Forget, leur nom est Forget... bien court.

Nous possédions en France la famille de Saint-Georges, non titrée, mais il a surgi un marquis de Saint-Georges dont le vrai nom est X...

Le marquisat de la Mazelière est imaginaire; tout ce que nous savons sur ce marquisat, c'est que la Mazelière est le nom d'une ferme.

Persone n'ignore que la très noble maison d'Uxelles fut une des premières de Bourgogne; elle donna des barons de Cormatin et prit fin avec Huguenin, marquis d'Uxelles, maréchal de France. Eh bien! nous possédons quand même un marquis et un comte du Blé d'Uxelles, blasonnant ses armes tout le long de ses murailles. Pauvre marquis! il veut tellement faire croire qu'il est bien descendant du maréchal de ce nom, qu'il en est persuadé lui-même.

Toute la collection des disparus s'y trouve, on salue chaque jour le marquis de Plaine-Magny, et cependant on affirme que son nom est éteint depuis plus d'un siècle, tout comme celui de Chamilly; ajoutons, pour faire plaisir à ce dernier, que, né près des ruines de Chamilly, l'auto-suggestion a pu lui faire croire qu'il était de la maison des Bouton de Chamilly.

Auriez-vous pensé que nous avions encore des marquis de Montglandier? Ma curiosité m'a appris que le dernier de ce nom était mort sans postérité en l'an 1795, et qu'ils ne portèrent

jamais d'autre titre que celui de baron, auquel ils n'avaient même pas droit, tous leurs actes les qualifiant chevaliers et écuyers.

Si vous tenez absolument à savoir le nom du marquis d'Auzolles, vous n'avez qu'à vous renseigner du côté du boulevard Saint-Michel, où il tint pendant de longues années une boîte à soupe : il s'appelait alors vulgairement Raynal.

Les marquis de Viaris actuels n'eurent jamais d'autre titre que celui de baron, qui leur fut conféré sous l'Empire.

Au sujet du marquisat de Villarias, les annales sont muettes. Le marquis de Villedeuil pourrait, je crois, porter le crêpe de son marquisat inconnu en France et en Navarre.

La famille de Tolozan, en Lyonnais, n'eut jamais que la particule, et pour le nom de Loreinty qu'elle fait suivre, on ne connut d'autre titre que celui qui fut apporté dans cette famille par les barons de Baillardel.

Autrefois, la famille Le Veneur porta le titre de comte de Tillières, mais des marquis de Tilière on n'en connut jamais.

Les Tulles, répandus un peu partout, devraient s'en tenir à leur titre de comte et non à celui de marquis.

Les de Virieu sont quatre familles à porter ce nom. Une seule en Dauphiné possède le titre de baron, qui, on le voit, est loin de marquis.

Les d'Auriol furent titrés barons en 1819, et cependant nous possédons des marquis de ce nom.

Jamais les d'Avout de Ravières n'eurent de marquisat ; seul le titre de baron leur fut accordé en 1807.

Qui aurait cru que le marquisat de Baudry d'Asson n'existait pas et qu'à ce nom aucun titre n'était attaché ?

Les marquisats de La Jaille sont chimériques.

Nous savions bien que les Vassart, originaires de Lorraine, avaient été anoblis le 15 avril 1624 et qu'Antoine de Vassart, seigneur de Gorze-Sallée, avait épousé, le 7 novembre 1710, Marguerite d'Hozier, fille de Louis d'Hozier, juge d'armes ; mais nous ignorions qu'il y eût un marquisat de VASSARD et le nom de d'Hozier n'est entré dans cette maison que par substitution.

Sous l'Empire, le titre de baron fut donné à un de Saint-Mars; ce titre, en vieillissant, est devenu marquis.

Nous avons aussi des noms et des marquis imaginaires dont l'origine est introuvable : les marquis de Sédouy, — de Ver-clos, — de Versainville, — de Bellesize, — de Berruyer, — de Lillers, — les marquis de la Marronière, — les marquis de Rochegude, — de Novallas, — de Saint-Genys, — de Tricqueville, — les marquis de Chabrillou, — les marquis d'Orgeix, — de Kernier, — de Grossourdi, — les marquis de Froudeville, — de Marguerye, — de Méoslet, — les marquis de Méloize, — de Moleuilles, — d'Arthel, — d'Auray, etc., etc.

III

Les titres les plus extraordinaires sont ceux qui ont été continués par les fils des femmes qui obtinrent des titres personnels sous le premier Empire et la Restauration, et qui devaient s'éteindre à leur mort, ce qui n'empêche que leurs enfants s'en sont affublés et que nous pouvons compter les de Benso, les de Richepanse, les de Villeneuve. Un des plus amusants est bien celui qui fut accordé à la veuve Marbeuf, avec hérédité à sa nièce de Valon qui le passa ensuite à ses enfants. Il en est du reste de même pour les hommes, tous les titres personnels accordés à cette époque sont illégalement continués de nos jours.

Veut-on connaître le coût des titres sous l'Empire?

CONCESSIONS IMPÉRIALES.

Duc.

Droit de sceau.	600 fr.
— d'enregistrement.	132 »
— d'expédition et frais matériels.	170 »
	<hr/> 902 fr.

Comte.

Droit de sceau.	400 fr.	
— d'enregistrement.	88 »	
— d'expédition et frais matériels.	95 »	
		<hr/> 583 fr.

Baron.

Droit de sceau.	200 fr.	
— d'enregistrement.	44 »	
— d'expédition et frais matériels.	70 »	
		<hr/> 314 fr.

Sous la Restauration, ces concessions devinrent sensiblement plus chères ; qu'on en juge :

CONCESSIONS ROYALES.

Duc.

Droit de sceau.	15.000 fr.	
— d'enregistrement.	3.300 »	
— d'expédition et frais matériels.	170 »	
		<hr/> 18.470 fr.

Marquis et Comte.

Droit de sceau.	6.000 fr.	
— d'enregistrement.	1.000 »	
— d'expédition et frais matériels.	170 »	
		<hr/> 7.170 fr.

Vicomte.

Droit de sceau.	4.000 fr.	
— d'enregistrement	880 »	
— d'expédition et frais matériels.	170 »	
		<hr/> 5.050 fr.

Baron.

Droit de seau.	3.000 fr.
— d'enregistrement.	660 »
— d'expédition et frais matériels.	170 »
	3.830 fr.
Pour posséder un petit morceau de blason ou d'ar-	
moirie, coût	120 fr.

Ce qui fait que tous nos ducs, nos marquis, nos comtes, vicomtes et barons anoblis et titrés de ce siècle ont payé à beaux deniers sonnants leurs plumes de paon.

De 1815 à 1830, Dieu sait ce que Louis XVIII et Charles X conférèrent d'anoblissements pour enrichir la cassette royale alors à sec. Il se passa des choses amusantes et du plus haut comique.

Dans son empressement d'anoblir, Louis XVIII donna des lettres de noblesse à des personnes qui l'étaient déjà. Plusieurs familles se récrièrent de cette erreur, et un des membres de la maison de Gaillard, originaire de Provence, ayant reçu des lettres de noblesse en 1814, réclama vainement. On lui répondit qu'en pareille matière les actes de la chancellerie ne pouvaient être ni révoqués ni radiés. D'autres personnes ayant demandé des lettres de confirmation pour régulariser leur position nobiliaire et faire disparaître les effets d'une dérogeance furent purement et simplement anoblies. Tandis que celles qui n'avaient rien demandé figurèrent parmi les confirmations, bien que leurs ancêtres ne fussent pas nobles.

Dans la seule année de 1814 à 1815, on compte 158 anoblissements.

En 1848, l'ardent républicain Naquet, alors journaliste démocrate, s'empessa de rédiger ce décret :

République française. - Liberté, Égalité, Fraternité.

« Le Gouvernement provisoire, considérant que l'égalité est un des trois grands principes de la République française,

qu'il doit en conséquence recevoir une application complète et immédiate (Le mot « complète » a été effacé du décret sans que l'on sache par quelle main),

« Décrète :

« Tous les anciens titres de noblesse sont abolis; les qualifications qui s'y rattachaient sont interdites; elles ne peuvent être prises publiquement ni figurer dans un acte public quelconque.

« Paris, le 29 février 1848.

« Les membres du Gouvernement provisoire de la République française, etc., etc. »

Louis Blanc apposa son nom ainsi qu'*Alphonse de Lamartine*; M. Garnier-Pagès l'imita.

Ce décret fut publié le lendemain et l'Assemblée constituante, appelée à le sanctionner, ajouta ces deux lignes :

« La Constitution ne reconnaît ni titres, ni distinctions, ni classes, ni castes. »

Les représentants Fye et Chadenet remplirent la rédaction de la Commission par celle-ci :

« Sont abolis à toujours tous titres nobiliaires, toute distinction de naissance, classe ou caste. »

Loi du 28 mai 1858.

Art. 259. — Toute personne qui aura publiquement porté un costume, un uniforme ou une décoration qui ne lui appartiendrait pas sera punie d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans.

Sera puni d'une amende de 500 francs à 10.000 francs quelconque, sans droit et en vue de s'attribuer une distinction honorifique, aura publiquement pris un titre, changé, altéré ou modifié le nom que lui assignent les actes de l'état civil.

Le tribunal ordonnera la mention du jugement en marge des

actes authentiques, ou des actes de l'état civil dans lesquels le titre aura été pris indûment ou le nom altéré, etc...

M. E. de Royer, alors ministre de la Justice, adressa aux procureurs généraux cette circulaire :

« Paris, le 19 juin 1858.

« La loi du 28 mai 1858, qui modifie l'article 259 du Code Pénal, vient d'être promulguée (*Bulletin des lois*, n° 607).

« Cette loi rétablit, en la complétant, une disposition qui a existé dans nos codes de 1810 à 1832, et qui n'aurait jamais dû en être effacée.

« Elle a le double but de réprimer les entreprises et les USURPATIONS d'une vanité coupable, etc... »

Plus bas, on lit ceci :

« Vous avez déjà compris qu'en présence des faits qu'une trop longue tolérance a laissés se produire, la loi nouvelle doit être appliquée avec autant de prudence que de fermeté, etc... »

M. E. de Royer termine en disant :

« Vous voudrez bien prendre et prescrire à vos substitués les mesures nécessaires pour que les cours, les tribunaux, les officiers de l'état civil, les notaires et généralement tous les officiers publics n'attribuent désormais aux parties, dans les arrêts, les jugements et les actes authentiques ou officiels, que les titres et les noms qu'elles seront en droit de porter, etc...

« Recevez, etc...

« E. DE ROYER. »

Il est des nobles de vieille souche qui semblent faire abandon de leurs titres et qualité, affichant des opinions du plus beau rouge. Ils imitent en cela Mirabeau qui, rentrant de la séance du 4 août où il venait de faire voter l'abolition de tous les privilèges de la noblesse, dit à son valet de chambre :

— « Si jamais tu t'avisés de m'appeler autrement que Monsieur le marquis, je te mettrai mon pied quelque part. »

Or, il paraît que M. d'Aloigny, marquis de Rochefort, malgré son intransigeance, suit les mêmes principes, et qu'il sonne bien haut son écu de gueules à trois fleurs de lys d'argent.

Quelques démocrates haut placés font de même. La folie nobiliaire gagne nos braves députés, qui ajoutent à leur nom celui des collèges qui les ont élus. Porter leur nom tout court eût été banal; c'est ce que comprirent : Dupont de l'Eure; Michel de Bourges; Martin du Nord, se qualifiant comte; Arnaud de l'Ariège, et bien d'autres encore.

Après toutes ces supercheries, que représentent aujourd'hui les titres nobiliaires, sinon une forme de snobisme?

On sait ce que valent les vieux noms, on sait même ce que certains d'entre eux ont coûté. En supposant qu'il restât des descendants de cette noblesse singulière, en quoi diable pourraient-ils se montrer glorieux? Aujourd'hui la noblesse ne représente presque plus rien, si ce n'est une gloriole puérile, une fausse élégance, une pauvre petite vanité.

Dans ses mémoires, La Fayette raconte qu'un jour, à l'audience publique qu'il donnait aux solliciteurs, un de ces derniers se prévalait bien haut de ses titres de noblesse :

— Monsieur, lui répondit-il froidement, cela n'est pas un obstacle!...

La noblesse historique étant épuisée, il n'y a pas plus d'honneur d'appartenir à une famille titrée qu'à une vicille famille de travailleurs.

Il est charmant ce récit d'un homme d'esprit agacé par la vantardise d'un gentilhomme douteux sur l'ancienneté de sa noblesse :

— Et moi, Monsieur, j'ai trois cents ans de roture!

Les prétentions nobiliaires, à notre époque, ne méritent plus qu'un sourire pareil à celui du pauvre peintre Bonvin, disant à sa future femme la veille de son mariage :

— Vous allez entrer, ma chère, dans une famille de robe et d'épée : ma mère était couturière et mon père garde champêtre.

Ajoutons que l'immense majorité des nobles est contre la royauté de la façon la plus absolue, et si bien, que ceux qui ont plus d'ambition que de convictions se sont débarrassés de tous

les biens du passé qui étaient autant d'entraves et ont fait mine de venir à la République.

Le bataillon des fidèles s'est singulièrement diminué autour des prétendants ! Le moment viendra bientôt où le dernier royaliste convaincu reprendra pour son compte les vers du poète :

S'ils ne sont plus que mille, eh bien, j'en suis ! Si même
Ils ne sont plus que cent, je brave encor Sylla !
S'ils ne sont plus que dix, je serai le dixième,
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

Vicomte A. de Royer

et ****.

(A suivre.)

Cet article est la suite de mon étude sur la noblesse française qui m'a valu déjà de nombreuses polémiques plus ou moins intéressantes, dont la plus curieuse est certainement la querelle de boutiquier que m'a cherchée M. Lebesgue, dit Montorgueil, rédacteur en chef de *l'Eclair*.

Voici encore un article qui ne va pas être du goût de ce publiciste haineux et atrabilaire, grand philosophe à ses heures, qui, chacun le sait, pose au Jean-Jacques. Comment un roturier peut-il avoir été amené à relever le gant au nom de la FAUSSE NOBLESSE, que seule je combats, alors que celle-ci observe de Conrart le silence prudent ? On m'a assuré que M. Lebesgue, dit Montorgueil, avait des prétentions à l'aristocratie et qu'il voulait rattacher son nom à la noble lignée des Vassard. J'ai cité plus haut, dans le présent article, cette famille qui descend de Philibert Lebesgue dont la fille épousa, le 9 avril 1644, François Vassart, lequel reçut ses lettres de noblesse en 1624. Est-ce le mécontentement de voir ainsi dévoiler son entourage de faux titrés et de gens décorés de S. A. R. le prince de Lusignan, qui cause à messire Lebesgue une si pénible indigestion de copie ?

Je me soucie fort peu de ses injures. Je passe et je continue. Il fait mourir le dernier des de Royer sous Louis XIII : parlons-en alors, pour eux, non pour moi. « Je préfère mon nom à mon titre », a dit Chateaubriand. Il me suffit grandement, si cela peut le satisfaire, d'être Royer tout court. C'est assez, on vient de le voir, pour lui répondre.

Or donc, le dernier des de Royer disparut sous Louis XIII, Messire ?... Voici ceux qui vécurent depuis :

I

Philippe-Emmanuel de Royer, chevalier comte de Saint-Micaud, seigneur de Genouilly, capitaine au régiment d'Enghien, maréchal de camp des armées du Roi, énoncé en 1648, en 1662 pour la vérification des titres avec indication des changements opérés dans la liste de 1658, élu de la noblesse de Bourgogne. Epousa Edmée de Saucières-Tenance, nièce de Louise d'Orléans, habitant Chalon-sur-Saône, dont :

II

François de Royer de Saint-Micaud, seigneur de Genouilly, marquis de Saint-Micaud et de Saint-Germain-des-Bois, élu de la noblesse de Bourgogne en 1718, épousa Françoise de Bataille de Cussi, dont :

III

Henri-Bernard de Royer, marquis de Saint-Micaud, chevalier-capitaine au régiment de Montmorin, élu au Parlement de Bourgogne en 1754, né en 1684, reçu page du Roi dans sa Grande Écurie en 1700, épousa Marie Collin de Serre, habitant Chalon-sur-Saône, dont :

IV

Antoine-Aimé de Royer, comte de Saint-Micaud, lieutenant de dragons dans la légion de Condé, élu et reçu au bailliage de Chalon-sur-Saône en 1769, épousa Marie de Comeau-Créancey, dont :

V

Louis de Royer, qui épousa Marie de Billy-Chantemerle, habitant Chalon-sur-Saône, dont :

VI

Louis de Royer, époux de Marie de Keck-Giengen, dont :

VII

Jean-Baptiste de Royer, propriétaire foncier à Chalou-sur-Saône, époux de Jeanne Michalet, dont :

VIII

Henri-Jean de Royer, ancien sous-officier de marine, retraité des chemins de fer, épousa Marguerite Dubois, fille de Charles Dubois, artiste peintre, gentilhomme verrier, sœur du distingué peintre Dubois et cousine des professeurs à la faculté de Naney, famille des plus distinguées de Lorraine, dont :

IX

André-Constant-Charles, auteur de : *Y a-t-il une noblesse française ?*

*
**

Un autre mot maintenant pour ceux qui verraient, bien à tort, quelque discrédit jeté sur le nom français dans ce balayage de faux nobles. Peut-on confondre l'honneur de la France avec ces jeunes myrmidons du Faubourg qui s'affublent de noms grotesques et placent le mérite personnel dans l'étalage d'une lignée... encore imaginaire? Tant pis pour ceux dont les titres auront à souffrir de la Vérité, je n'en ai cure. Comment solidariser leur mensonge avec l'idée de patrie et croire un instant que ces marquis de contrebande sont la gloire de leur pays, avant ceux qui l'illustrèrent dans les Lettres, dans la Science et dans les Arts?

R.

Notre collaborateur M. de Royer commencera, dans le prochain numéro de la « Revue des Deux Frances », la publication de généalogies de maisons nobles de France. Cet historique, qui comprendra une famille noble par numéro, sera accompagné des armes et de toutes pièces originales.

LES ANGES

Toutes nos maisons sont hantées.
Et le soir on peut voir des anges
Drapés de blancs manteaux à franges
Venir s'asseoir près du foyer.

Ils disent des choses étranges
Et parlent des années passées.
Leur manteau blanc à blanches franges
Luit plus que la flamme au foyer.

Ils ont vu Dieu dans sa Beauté
Et nous font honte de nos fanges.
Ils sourient d'un sourire étrange,
Puis s'enfuient au Ciel argenté.
Toutes nos maisons sont hantées!

PAUL CHAUVET.

LES RÊVES DES ÉTOILES

Les Astres font des Rêves blancs
Qu'ils suivent par la Nuit immense
Sur les ailes de l'Espérance,
Blanchis de l'écume du Temps.

Cœurs au vaste scintillement,
Ils vont sans peur ni défaillance,
Portés par la blanche Espérance
Sur les blanches vagues du Temps;

Jusqu'au jour où, superbement,
Las de désir et de souffrance,
Ils s'éteignent dans l'espérance
De l'inévitable Printemps
Où renaîtront leurs Rêves blancs!

PAUL CHAUVET.

1^{er} novembre 1898.

LES GUERRES

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

I

Depuis quelques années, je dis bien, car les premiers historiens de la Révolution — Thiers ou Mignet, par exemple, et encore moins Thibaudeau — n'eussent pas même soupçonné qu'il dût y avoir là quelque jour matière ou seulement prétexte à controverse, il s'est élevé des discussions sur l'origine, la nature et les conséquences des guerres de la Révolution. De même que les guerres de religion qui pendant plus d'un siècle avaient ensanglanté l'Europe étaient naturellement et fatalement sorties du choc des passions adverses qu'avait soulevées la Réforme protestante, ils imputaient donc les guerres de la Révolution à cette « force majeure » qui, de quelque nom qu'on la nomme, Providence ou fatalité, gouverne dans l'histoire et s'assujettit plus ou moins souverainement les volontés des hommes. Et ce n'était pas une explication, sans doute ; mais la conception, quoique vague, n'était pas cependant moins juste. Il n'y a, en effet, de vraiment grands événements dans l'histoire que ceux qui échappent aux calculs de la prudence humaine, et c'est même là précisément ce qui les distingue des moins grands, dont nous sommes les maîtres, dès que nous le voulons.

De récents historiens ont changé tout cela. Pour enlever à un seul parti le prestige légendaire que lui avait valu l'éclat tragique de sa chute, et spéculant en même temps, je le crains, sur cette horreur de la guerre qui caractérise les âges de déca-

dence, ils ont prétendu mettre ces vingt-cinq ans de luttes meurtrières à la charge des seuls Girondins, et ils ont essayé de montrer qu'il n'eût dépendu que d'un peu de sens politique ou de patriotisme de leur part d'en épargner le reproche à leur mémoire, les malheurs à la France et les ruines à l'Europe. Ni l'Europe, disent-ils, trop occupée de ses propres affaires, ni la France, tout entière à sa révolution, ni Louis XVI ne voulait la guerre, « sachant trop bien que les hasards en retomberaient en dangers mortels sur sa tête et sur celles des siens » ; mais les Girondins seuls en avaient besoin pour l'exécution de leurs plans politiques, et ce sont bien eux qui l'ont seuls préparée, provoquée, déclarée. Ainsi ou à peu près s'exprime Taine dans sa *Conquête jacobine*, ne faisant en cela que redire, avec la force et l'autorité qui lui appartiennent, ce qu'avaient dit avant lui M. Edmond Biré dans sa *Légende des Girondins*, M. de Sybel dans son *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, Mortimer Ternaux dans son *Histoire de la Terreur*, et tant d'autres encore ; — car ce n'est pas ici le lieu de rechercher à qui revient l'honneur de cette découverte. En répondant par des actes aux menaces de l'émigration, à des hostilités obliques par une guerre ouverte, et en opposant enfin les armes aux complots, les Girondins auraient donc commis non seulement un crime, mais une faute énorme, et une faute qu'ils pouvaient, comme un crime qu'ils devaient éviter. Car leurs principes, d'une part, leur interdisaient de se défendre quand on les attaquait, ou, à tout le moins, pour éloigner la guerre de nos frontières, de la porter eux-mêmes et les premiers en territoire ennemi. Mais, d'autre part, ils sont impardonnables, dans un vulgaire intérêt de secte et de domination de parti, d'avoir « tué la Pologne », privé le monde « de l'influence de la France », et sacrifié sur les champs de bataille « trois millions de mâles de races supérieures ». Ai-je besoin d'ajouter que ce n'est plus ici Taine qui parle ? C'est le moins adroit et le plus compromettant de ses imitateurs, c'est l'auteur de l'*Histoire générale des émigrés*.

S'il n'était question que des seuls Girondins, il conviendrait sans doute encore qu'on leur fût juste ; mais j'avoue que je lais-

serais le soin de les réhabiliter à ceux qui, parmi nous, se réclament toujours d'eux. Les Girondins, avec des qualités de tenue et, si je puis ainsi dire, des allures d'hommes du monde qui manquaient au brasseur Santerre ou au boucher Legendre, ont, après tout, commis assez de fautes et de crimes pour qu'un crime de plus ou une faute de moins ne modifiât pas beaucoup le jugement que l'histoire en doit porter. Mais il s'agit de la Révolution, ou plutôt de la France elle-même, s'il est vrai qu'un grand pays demeure toujours solidaire des pouvoirs qu'il a subis ; et la question est de savoir si nous devons faire aujourd'hui pénitence du crime que nous aurions commis en troublant jadis gratuitement la paix de l'Europe et du monde. C'est à ce point de vue que s'est placé M. Sorel (1). Et, si l'on avait dit avant lui qu'il ne dépendait pas plus des Girondins que des Montagnards, ou du roi de Prusse que de l'empereur d'Allemagne, d'épargner à l'Europe ce choc de la Révolution et de l'ancien régime, M. Sorel a le premier décomposé, si je puis ainsi dire, et résolu en ses éléments historiques cette mystérieuse « nécessité » que les historiens antérieurs de la Révolution n'avaient conçue qu'abstraitemment et en bloc.

Lorsque la Révolution française éclata, la surprise fut grande en France, plus grande peut-être qu'on ne le croit et qu'on ne le dit communément, mais moins grande en Europe et d'une tout autre nature qu'on ne se l'imagine. Révolutions d'Allemagne, en effet, révolutions des Pays-Bas, révolutions d'Angleterre, pour ne parler que de celles que les peuples avaient faites contre les rois et qui avaient réussi, l'Europe en avait vu beaucoup depuis moins de deux siècles et d'assez sanglantes, la plupart, pour ne s'émouvoir ni seulement s'étonner des débuts de la nôtre. Nous raisonnons toujours en France — et ceux mêmes de nous qui l'ont le plus violemment attaquée — comme si la Révolution, tout d'abord, avait affecté le caractère unique — *satanique* ou *providentiel*, c'est ici tout un — dont on ne saurait nier qu'elle soit aujourd'hui marquée dans l'histoire. Mais il s'en faut, et de beaucoup : pas plus que la Réforme avant elle, notre Révolution n'a développé d'abord toutes ses conséquences.

(1) *L'Europe et la Révolution.*

puisqu'on peut croire, après cent ans, qu'elle en retient encore plus d'une; les acteurs eux-mêmes du drame, ceux du moins qui ne sont pas morts avant le dénouement, n'en ont discerné la portée qu'à la longue; et quant aux cabi nets, il n'y ont rien aperçu qu'après coup, si l'on peut ainsi dire, mais surtout rien que de conforme aux précédents historiques.

Ce qu'étaient ces précédents, c'est ce que nous rappelle à ce propos M. Sorel. « Les gouvernements, nous dit-il, ne voyaient dans la révolution d'un État étranger qu'une crise particulière; ils la jugeaient d'après leurs intérêts; ils l'excitaient ou la calmaient suivant qu'ils voyaient leur intérêt à soutenir cet État ou bien à l'affaiblir. C'était un des champs de manœuvres préférés de la politique et l'une des ressources classiques de la diplomatie. » Et l'historien ajoute, en reprenant cette comparaison que l'on ne saurait trop reprendre, en effet, de la Réforme et de la Révolution : « la grande révolution qui avait soulevé l'Europe centrale au xvi^e siècle... *laisait aux hommes d'Etat le souvenir des plus belles occasions que l'histoire leur eût offertes...* On vantait la richesse politique de ces temps comme on célébrait celle de ces mines du Pérou, où l'on sacrifiait des générations entières pour charger d'or quelques galions d'Espagne. » Telle est la vérité vraie. On peut donc bien prétendre qu'au début de la Révolution, pour donner aux affaires de la France toute leur attention, les puissances continentales étaient trop acharnées au partage de la Pologne. Mais il faut ajouter qu'aus sitôt qu'elles auraient les mains libres, il était dans leurs traditions d'essayer de tirer de nos troubles le parti qu'en ce moment même elles tiraient des agitations de Pologne. Et parce que le caractère nouveau de la Révolution leur échappa d'abord. parce qu'elles n'y virent qu'une révolution comme elles en avaient tant vues, parce qu'enfin elles la crurent également dommageable à la grandeur de la France et profitable à leurs intérêts, c'est pour cette raison même, *c'est pour cette raison seule*, en l'absence de toute autre, que les puissances ne pouvaient pas ne pas déclarer tôt ou tard la guerre à la Révolution en même temps qu'à la France — si la Révolution ne les avait prévenues. La politique, telle qu'on l'entendait dans les chan-

celleries du XVIII^e siècle, suffisait à rendre inévitables les guerres de la Révolution, et n'avouera-t-on pas bien que, dans ces conditions, il importe assez peu de savoir « qui a commencé » ?

S'il y avait des degrés dans la nécessité, je dirais qu'une autre raison rendait la lutte plus inévitable encore. Sans discerner pour cela le vrai caractère de la Révolution, l'Europe ne tarda pas, en effet, à s'apercevoir qu'il y avait là quelque chose d'autre et de plus que dans les révolutions d'autrefois, un principe obscur, un élément perturbateur, une force inconnue dont l'influence cachée dérangeait, faussait et déjouait tous les calculs ordinaires de l'ancienne politique. Depuis que le système d'équilibre dominait toutes les combinaisons de la politique de l'Europe, c'était un axiome universellement admis, et au surplus prouvé par l'expérience, que nul n'était assez fort pour résister, lui tout seul, à l'effort de tous ses rivaux réunis. Cependant la Révolution non seulement y résistait, mais encore elle gagnait sur eux. Comment cela se faisait-il, et quel était cet élément de résistance ou cet instrument de victoire ! On crut l'avoir découvert quand les Jacobins se furent emparés de la Révolution. On s'imagina que, de longue date, quelques adeptes avaient formé, pour le renversement des trônes et l'extermination des rois, une vaste société dont Paris était le centre ; que, dans l'Europe entière, par des moyens mystérieux, ils avaient recruté des milliers d'adhérents à leurs desseins criminels ; qu'ils se les étaient liés par des serments, par des épreuves, sous des menaces terribles ; et la nature même des craintes que francs-maçons ou jésuites avaient inspirées tour à tour aux gouvernements du XVIII^e siècle donna un corps à cette étrange conception. « Nous avons vu des hommes s'aveugler sur les grandes causes de la Révolution française, écrivait en 1797 l'auteur d'un long et lourd, mais bien curieux pamphlet (1). Pour eux, tous les maux de la France et toutes les terreurs de l'Europe se succèdent, s'enchaînent par le simple concours de circonstances impossibles à prévoir... Les acteurs qui dominent aujourd'hui ignorent les projets de ceux qui les ont devancés ; et

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de jacobinisme*, par l'abbé Barruel. Londres et Hambourg. 1797-1798.

ceux qui les suivront ignoreront de même les projets de leurs prédécesseurs. Mais nous, au contraire, poursuivait-il, nous leur dirons : Dans cette Révolution française, tout, jusqu'à ses forfaits les plus épouvantables, tout a été prévu, médité, combiné, résolu, statué; tout a été l'effet de la plus profonde scélératesse, puisque tout a été préparé, amené par des hommes qui avaient seuls le fil des conspirations longtemps ourdies dans des sociétés secrètes et qui ont su choisir et hâter les moments propices aux complots. » L'opinion du pamphlétaire était celle des gouvernements. De la manière qu'ils avaient procédé, quelque trente ans auparavant, contre l'Ordre des jésuites, accusés eux aussi presque des mêmes complots et dans les mêmes termes, ils essayèrent donc de procéder contre les Jacobins. Mais, ne pouvant les atteindre qu'à travers la France, comme jadis ils n'avaient atteint les jésuites qu'en portant au Saint-Siège lui-même une irréparable blessure, ce n'était plus ici leurs intérêts seulement ou leur avidité de conquête et d'accroissement, c'était leur sécurité même et leur existence menacées qui leur imposaient la guerre. La Révolution devenait un danger public, d'autant plus effrayant que la nature en était moins connue, et dont on ne voyait qu'une chose : qu'il fallait l'anéantir dans sa source ou se laisser dévorer par lui.

Ainsi, pour que la guerre n'éclatât pas tôt ou tard entre l'Europe et la Révolution, il eût fallu d'abord que le passé ne fût pas le passé, et ensuite que l'Europe ne fût pas l'Europe. Mais ce ne serait pas encore assez, et il reste à montrer qu'il eût fallu de plus que la Révolution ne fût pas la Révolution. Car on se trompait ou plutôt on s'égarait, sans doute, en supposant des « combinaisons », des « complots » et des « conspirations »; mais sur quoi l'on ne se trompait pas, c'était le caractère agressif et fatalement belliqueux de la Révolution. Je ne sais, à la vérité, si je marche toujours ici d'accord avec M. Sorel. M. Sorel reconnaît bien qu'essentiellement différente en cela de toutes les révolutions antérieures, la Révolution française, dépassant promptement les frontières de l'État français et les bornes du XVIII^e siècle, prétendit imposer ses principes à une humanité régénérée par eux. C'est ce que l'on en a justement

appelé le caractère universel et abstrait. Et si, non seulement d'après Carlyle et Michelet, ces historiens visionnaires, mais d'après le sage Tocqueville, j'insistais sur cet esprit de propagande et de prosélytisme qui fut l'esprit même ou l'âme de la Révolution, je ne doute pas encore que M. Sorel ne souscrivit au moins à ce que j'en dirais de plus général. Rien n'a fait défaut à notre Révolution de ce qui caractérise dans l'histoire les révolutions religieuses. Mais on paraît croire, après cela, et en plusieurs endroits, que, si les circonstances l'eussent voulu, cette propagande eût pu s'opérer pacifiquement; ce prosélytisme ne recourir à d'autres armes que celle de la persuasion; cette religion enfin s'étendre ou s'établir par la seule contagion des espérances qu'elle apportait aux hommes; et c'est ce que je ne puis du tout accorder.

Dans l'Europe du xviii^e siècle, on ne conçoit pas plus la diffusion pacifique des principes de la Révolution que dans l'Europe du xvi^e la propagation de ceux du protestantisme par la voie du conseil et de l'évangélisation. Quand, après nous avoir montré dans cette révolution si longtemps crue toute politique une révolution sociale et presque agraire, Taine ne s'indignait pas seulement, mais semblait s'étonner des excès où elle s'est portée, nous pouvions lui demander en quel temps, en quels lieux les révolutions agraires s'étaient accomplies sans convulsions violentes et déchirements meurtriers, — successivement, légalement, paisiblement! Nous pouvons également demander en quels lieux ou en quel temps le fanatisme religieux a procédé sans effusion de sang, et quelle foi s'est jamais établie dans le monde, la musulmane ou la protestante, et la catholique elle-même, autrement qu'en appelant la force à témoin de sa vérité! Tant que la Révolution française est demeurée, si je puis ainsi dire, aux mains des philosophes, connaissant sa faiblesse effective, elle n'a donc guerroyé qu'en paroles; mais, une fois maîtresse de l'État, des ressources et des armes de la monarchie de l'Europe, il était inévitable qu'elle passât des paroles aux actes et qu'elle s'en remit du succès de ses principes au hasard des batailles. Et, de même qu'elle ne serait pas la Révolution, mais une émeute ou une insurrection sans consé-

quence et sans portée, si son effort n'avait pas effacé du sol français jusqu'aux derniers vestiges de la propriété féodale, de même, si elle n'avait pas voulu chasser du monde européen, au nom d'un droit nouveau, jusqu'au souvenir de l'état féodal, elle serait tout ce que l'on voudrait, mais non pas la Révolution. Bien loin donc qu'il y ait aucune contradiction entre ses principes et ses actes, elle devait être conquérante parce qu'elle était la Révolution française. Quand les ardentes et trop évidentes convoitises des chancelleries européennes ne lui auraient pas fait une nécessité d'attaquer pour se défendre, elle aurait encore subi celle que lui imposait la logique intérieure de son développement naturel et de son principe premier. Et, dans une autre Europe, d'autres circonstances que celles qui ont effectivement composé son histoire auraient bien pu donner une autre allure, faire produire d'autres conséquences peut-être aux guerres de la Révolution, mais non pas empêcher la guerre d'éclater ni seulement de s'engager au nom des mêmes principes, de la même manière à quelques détails près, et pour le même objet.

Dans ces conditions, faire un crime aux Girondins d'avoir déchainé la guerre sur le monde, il paraîtra que c'est leur faire un crime de s'être trouvés là pour encourir la responsabilité d'une situation qu'ils n'avaient pas faite ; et, quant à la Révolution, c'est proprement lui en faire un d'avoir été la Révolution. Mais on sait que tous ceux qui lui reprochent ainsi, et quelques-uns très éloquentement, ces vingt-cinq ans de guerre et les ruines qui en sont résultées, sont ceux aussi qui veulent que l'ancienne France eût vécu quand la Révolution l'acheva. Plus conséquents avec eux-mêmes, ils ne demanderaient donc pas à une cause d'avoir produit des effets qu'il ne lui appartenait pas de produire. Que font-ils pourtant autre chose quand ils refusent de voir que les guerres de la Révolution étaient pour ainsi dire enveloppées dans ses principes, que l'Europe du xviii^e siècle ne pouvait accepter la Révolution sans abdiquer tous les siens, et qu'enfin la Révolution ne pouvait dérouler pacifiquement son cours sans cesser d'être elle-même !

II

Ils en ont d'autant moins le droit que ces guerres n'ont eu nullement, quand on y veut regarder d'assez près, le caractère de funeste nouveauté que l'on est convenu de leur assigner. Tandis qu'en effet sa force intérieure d'expansion poussait la Révolution à la guerre, une autre force, agissant du dehors, contenait, réglait, contre-balançait la première, et finalement ramenait la politique révolutionnaire aux traditions consacrées de la politique nationale. C'est qu'il ne suffit pas, pour supprimer huit ou dix siècles d'histoire, d'en avoir décrété solennellement l'oubli. C'est que la vie d'un grand peuple ne s'interrompt ni surtout ne « recommence » jamais, comme le croyaient les Jacobins, mais se continue toujours. Et c'est enfin que la tradition ne fait jamais sentir plus impérieusement son pouvoir que dans les temps de crise et dans les questions de politique extérieure. Car l'imminence du danger ne nous permet pas d'inventer les moyens d'y faire face, il faut recourir aux anciens, et particulièrement lorsqu'ils sont les seuls. Mais, d'un autre côté, la politique la plus avantageuse ne saurait cependant opérer en dehors du champ qu'ont circonscrit pour elle les indications de la géographie. Si vous ajoutez maintenant la nécessité, dès qu'on joue, de calculer son jeu sur celui de son adversaire, lequel, dans le cas présent, était l'ancienne Europe ; l'obligation, pour y lire, d'emprunter les lumières que l'on n'a pas encore à ses prédécesseurs, lesquels, dans l'espèce, étaient les hommes de l'ancienne monarchie ; enfin, bon gré mal gré, lorsque l'on est Français, l'impossibilité d'échanger pour une âme nouvelle celle que l'éducation et l'hérédité nous ont faite, vous comprendrez aisément qu'aussitôt la lutte engagée, la Révolution n'eût pu s'empêcher, l'eût-elle voulu, de reprendre en politique les errements du pouvoir qu'elle avait renversé.

C'est ainsi qu'il faut bien reconnaître qu'en s'attaquant à l'Autriche et bientôt à l'Angleterre, la Révolution, loin de rien innover, ne faisait que retourner à la politique traditionnelle de l'ancienne monarchie : celle de Louis XIV, de Mazarin, de Ri-

chelicu, d'Henri IV et de François I^{er}. Depuis l'avènement de François I^{er} jusqu'à la mort de Louis XIV, en effet, l'histoire de l'Europe n'est remplie que de la rivalité des maisons de France et d'Autriche; et, quant à l'Angleterre, aussi souvent que le sort avait incliné pour nous, c'était elle dont l'intervention avait toujours troublé, arrêté dans son cours et borné dans ses effets le triomphe de la France. A la vérité, malgré l'Anglais et malgré la fortune contraire, les traités d'Utrecht et de Radstadt, au commencement du xviii^e siècle, en consacrant la substitution du petit-fils de Louis XIV à l'arrière-neveu de Charles-Quint sur le trône d'Espagne, avaient paru terminer enfin la querelle en notre faveur. Quelques années plus tard, dans les conseils de Louis XV, on avait même agité la question de savoir si cette hostilité plus que séculaire n'avait pas, de ce fait, perdu jusqu'à sa raison d'être, si l'on n'avait pas fait contre la maison d'Autriche tout ce qu'il était utile de faire, s'il y avait désormais pour la France un intérêt quelconque à l'affaiblir encore. Et, en 1756, un homme pour qui l'histoire a peut-être été bien injuste, l'abbé, depuis cardinal de Bernis, avait négocié ces traités de Versailles qu'étaient venus sceller, d'abord, les désastres communs de la guerre de Sept ans, et, plus tard, le mariage d'un dauphin de France avec une archiduchesse d'Autriche. Ce jour-là, l'Angleterre, fidèle à sa politique, avait comme nous changé de brigue, et d'alliée de l'Autriche dans une guerre précédente elle était devenue celle de la Prusse à son tour contre nous. Mais, pour toute sorte de raisons qu'il serait trop long de discuter ici : — parce qu'elle passait pour être l'œuvre de Mme de Pompadour; parce qu'elle nous avait valu les humiliations de Rosbach et de Crevelt; parce que Marie-Thérèse était pieuse dans le siècle des souverains philosophes; parce que Marie-Antoinette, en devenant reine de France, était demeurée trop Viennoise; parce que le renversement des alliances de la France avait dérangé la tradition du ministère et les préjugés des politiques; — l'alliance autrichienne avait été d'abord impopulaire, l'était restée, l'était même devenue davantage à mesure que le siècle avançait à sa fin. C'en était plus qu'il ne fallait pour les hommes de la Révolution. L'alliance au-

trichienne eût-elle été politique en soi, sage et profitable, qu'il leur suffisait, pour la dénoncer, qu'elle fût l'œuvre de Louis XV et le legs diplomatique de cet ancien régime qu'ils venaient détruire.

Or, c'est ici précisément que la force des choses reprenait son empire et, si je puis m'exprimer ainsi, que les intérêts se moquaient des idées. Il n'y avait pour la France, dans l'ancienne Europe, il ne pouvait y avoir en tout que deux systèmes de politique et d'alliances : nous étions avec l'Autriche, ou nous étions contre elle ; et de la nature actuelle de nos rapports avec elle dépendait celle des rapports de l'Europe avec nous. Du moment donc que les hommes d'Etat de la Révolution s'écartaient de la politique de Louis XV, ils retournaient, en dépit d'eux et nécessairement, à celle de Louis XIV. L'Autriche redevenant pour eux l'ennemie héréditaire, ils allaient être obligés, tôt ou tard, mais inévitablement, de s'aider contre elle de l'alliance ou à tout le moins de la neutralité de la Prusse. Et la seule Angleterre, comme cela s'était vu cent ans auparavant, demeurerait pour eux dans son île l'irréconciliable adversaire et l'insaisissable rivale. Remarquable et instructif exemple de ce que les combinaisons de la guerre et de la diplomatie, réputées si fragiles, ont cependant parfois de nécessaire ! La Révolution d'abord et l'Empire, en la continuant, allaient essayer de reprendre la vaste entreprise où avait échoué Louis XIV ; et, comme l'épée de Marlborough et d'Eugène avait jadis préparé pour la France les désastres d'Utrecht, c'était, après cent ans, la diplomatie de Metternich et de Pitt qui devait vaincre à Waterloo.

Il importe, en effet, de ne pas s'y méprendre : l'esprit lui-même des plus vastes desseins de la Révolution n'avait pas été tout à fait étranger à la politique traditionnelle et, pour ainsi dire, classique de l'ancienne monarchie. Rien ne ressemble plus au grand dessein de Sicyès : « La France environnée de républiques vassales, dominant l'Europe par ses alliances, la dirigeant par sa politique, imposant la paix aux Etats, et propageant parmi les peuples les doctrines de la Révolution », que ce que l'on appelle également le grand dessein d'Henri IV : « Diviser l'Europe entre quelques dominations qui se seraient con-

tenues l'une l'autre, *fonder une république d'Etats chrétiens...*, dont la France aurait eu le gouvernement, fortifier les clients de la France, l'entourer d'une ceinture d'Etats neutres..., qui auraient servi de boulevard à sa défense et d'avant-garde à son influence. » De même encore, rien ne ressemble plus aux entreprises du Directoire et de Bonaparte sur l'Italie que « ce roman de chevalerie », dont Charles VIII est demeuré dans notre histoire le héros presque légendaire. Après trois siècles écoulés, on voit de nouveau la France « chercher en Italie, contre la maison d'Autriche, la diversion qu'y cherchaient les Valois, Bonaparte recommencer, pour le mener à fin, le *grand dessein* de Charles VIII ; un pape fuir éperdu devant la conquête ; Naples tomber aux mains des Français, Championnet rappeler les exploits du fils de Louis XI », et l'aventure enfin se termine par le même dénouement. Les inclinations, en effet, ne changent pas aux hommes avec la couleur des cheveux ; et l'expérience n'est guère plus profitable aux peuples qu'aux particuliers. C'est encore pourquoi ce même rêve d'universelle monarchie qui troublera l'imagination de Napoléon n'est autre que celui qui, pendant dix siècles, avait obstinément hanté l'imagination de nos rois. Déjà, sous Philippe le Bel, un de ces légistes dont les successeurs devaient jouer un si grand rôle — trop souvent oublié — dans l'histoire de la Révolution, Pierre du Bois, voyait la couronne impériale rendue héréditaire dans la maison de France. Aux électeurs dépossédés de leurs privilèges d'empire, il proposait déjà de donner, pour les apaiser, des territoires et de l'argent à prendre sur les domaines de l'Eglise en Allemagne. Et, pour achever la ressemblance, quand Napoléon, désespérant d'en triompher autrement, ne craindra pas de faire emprisonner le pape à Fontainebleau, que fera-t-il qu'imiter la violence dont un seul homme avant lui s'était rendu coupable ? Et ce seul homme était un roi de France. Mais nous reviendrons sur ce point tout à l'heure, et c'est assez si nous avons montré, comme nous le disions, que dans ses plus audacieuses conceptions politiques, la Révolution n'a rien innové qui ne suivit, après tout, des précédents les plus fameux que lui léguait l'ancienne monarchie.

C'est une question de savoir si, pour faire tout ce que l'on peut, il ne serait pas utile de tenter plus que l'on ne peut. En réalité, l'ambition de nos rois avait guidé leur politique au mieux des intérêts français. Si la France n'avait pas pu prendre pied en Italie, ni François I^{er} ou Louis XIV devenir empereurs d'Allemagne, on l'avait vue du moins, de siècle en siècle, agrandir, consolider, arrondir son territoire. Et l'on admettait communément, à la veille même de 1789, qu'à défaut de la monarchie de l'Europe, elle atteindrait tôt ou tard ce que l'on appelait ses frontières naturelles, celles de l'ancienne Gaule : les Alpes et le Rhin. On l'admettait si bien qu'en 1740, au début de son règne, c'était sur le besoin que la France aurait de lui pour y parvenir que celui qui devait être Frédéric le Grand avait fondé toute sa politique. Donnant, donnant : il serait « bon Français », comme son père ; et il aiderait la France dans ses desseins sur les Pays-Bas ou sur le Luxembourg eu même les États allemands de la rive gauche du Rhin, à la seule condition que la France favorisât les siens sur la Silésie, par exemple, ou sur la Saxe. Le gouvernement de Louis XV ne le comprit pas ; et peut-être faut-il voir là, de toutes les raisons qui contribuèrent à l'impopularité de l'alliance autrichienne, la plus profonde et la plus durable. On sentait, comme instinctivement, qu'il restait quelque chose à faire contre l'Autriche aussi longtemps qu'elle demeurait maîtresse des Pays-Bas et que l'Empire subsistait dans sa forme gothique. N'était-ce pas toujours des possessions autrichiennes ou des liefs d'empire qui s'interposaient, si l'on peut ainsi dire, entre la France et ses frontières naturelles ? Avait-on stipulé, dans le traité de Versailles, en échange des soldats et de l'argent de la France, la cession des Pays-Bas ou la liberté, pour nos diplomates et nos généraux, d'agir sur la rive gauche du Rhin ? Et si l'on ne l'avait pas fait, quelle duperie, non seulement de s'unir à l'ennemi héréditaire, mais de le tirer bénévolement du danger où l'avait mis le roi de Prusse, pour le profit de la France, si l'on avait su s'y prendre, autant pour le moins que dans son propre intérêt ?

Les hommes d'État de la Révolution s'en rendirent-ils compte ? On peut bien se le demander, et, quoique plusieurs

d'entre eux ne furent pas aussi dépourvus qu'on le croit de toute expérience politique, on peut, si l'on y tient, se donner le stérile plaisir de répondre que non. Mais, à mettre au pis les choses, et supposé que l'aplomb d'Isnard ou de Brissot n'eût d'égal que leur ignorance, il n'est toujours pas douteux que s'ils eussent doctement raisonné leur politique, ils n'eussent pas autrement agi qu'ils ne firent, et c'est ce qui décida des Jemmapes et Valmy du caractère national des guerres de la Révolution. Elles étaient conformes à la tradition nationale : Pitt et Cobourg, sous des noms différents, représentaient bien les deux grands peuples que nous avons partout rencontrés, depuis deux siècles et plus, sur le chemin de nos ambitieux légitimes ; et, sur l'un comme sur l'autre, ce que la Révolution à son tour allait revendiquer, c'était enfin ce qu'avait constamment revendiqué l'ancienne monarchie : les frontières naturelles et la liberté des mers.

Ainsi, pas plus qu'en modifiant le système des alliances de la France en 1789, la Révolution n'a innové en proposant à ses armées le but qu'elles allaient atteindre les premières ; et non pas même quand elle a conçu ces plans de domination de l'Europe qui avaient été ceux de tous nos plus grands rois. Si c'était cependant l'œuvre de ces rois qu'elle prétendait détruire, comment expliquer la contradiction ?

Je dirais volontiers, pour ma part, qu'en voulant remonter trop haut dans la recherche des « origines » de la Révolution, on s'est mépris sur quelques-uns de ses vrais caractères, et c'en serait un bon exemple ici. D'une manière très générale, si la Révolution s'est faite contre l'ancienne France, elle s'est faite surtout contre la France du xviii^e siècle, et cette France, à tous égards, était beaucoup plus différente qu'on ne l'a dit de la France du xvii^e siècle. Si la politique extérieure de la Révolution n'a pas eu plus tôt pris conscience d'elle-même qu'on l'a vue revenir aux errements de la monarchie, la raison en est donc que « les hommes ne reçoivent point les idées comme une loi selon laquelle ils doivent penser, mais comme un moule dans lequel ils jettent assurément tout ce que leur éducation, leurs expériences, les influences accumulées de la famille et du

pays ont entassé en eux de sentiments, d'instincts, de connaissances, de préjugés et d'erreurs ». Explication aussi vraie qu'elle est simple, et qui peut servir à concilier bien d'autres contradictions, que l'on a si souvent et si justement signalés entre les idées et les faits, dans l'histoire de la Révolution française ! Les principes abstraits, vrais ou faux, ne se réalisent jamais que selon la nature de l'esprit qui les applique ; et c'est même pour cela qu'ils ont si rarement toute leur efficacité dans le bien ou dans le mal. C'est de bonne foi qu'on les proclame, et, les ayant proclamés, on croit que l'on y conforme effectivement sa conduite ; mais, à bien y regarder, nous voyons que l'on n'en prend que ce qui se peut adapter sans trop d'efforts à ces habitudes anciennes dont les peuples se débarrassent moins aisément encore que les individus ; car, en se transmettant de siècle en siècle, elles deviennent proprement des instincts et le fond, par conséquent, du caractère national. C'est précisément ce qui est arrivé des principes de la Révolution. Aussitôt qu'il fallut en tirer des conséquences, on descendit, pour ainsi dire, du terrain de la métaphysique sur celui de l'histoire ; et, les forces qui dominent l'histoire reprenant aussitôt leur empire, la politique de la France entra dans la direction que lui imposaient les préjugés séculaires, les traditions et les intérêts de la France.

III

Reste à dire comment et pourquoi la Révolution, tout en conformant sa politique aux traditions de la monarchie, fut cependant une révolution et dont les effets ne se firent guère moins sentir à l'Europe qu'à la France elle-même. Elle innova, tout le monde en convient ; mais en quoi innova-t-elle ? Et si, vraiment elle ne poursuivit rien que nos rois n'eussent poursuivi avant elle, d'où viennent le scandale, la colère, l'effroi qu'elle souleva ?

Nous ne parlerons du scandale que pour dire, d'abord, qu'il ne fut pas aussi grand qu'on l'a voulu prétendre, et puis, que nous ne voyons pas de quel droit l'Europe du XVIII^e siècle pou-

vait bien reprocher à la Révolution même ses pires excès, à moins qu'il n'y ait deux morales : l'une pour les républicains, l'autre pour les monarchies ; ou peut-être encore, l'une pour la France et l'autre pour le reste de l'Europe. Car, il faut enfin le dire : quand les historiens anglais auront cessé de célébrer la Révolution de 1648, y compris le jugement et l'exécution de Charles I^{er}, comme l'éternellement mémorable époque de la liberté britannique, alors, mais alors seulement, ils pourront se servir contre nous des diatribes d'Edmond Burke ou de Joseph de Maistre. Mais il en est d'autres, comme les Russes, qui n'auraient quelque droit de les employer que dans une seule et d'ailleurs bien improbable supposition : c'est s'ils avaient eux-mêmes commencé par laver leur histoire de tout le sang dont en moins d'un siècle l'ont souillée les Pierre I^{er}, les Elisabeth, les Catherine, les Raul, et ce mystique meurtrier de son père, le czar Alexandre I^{er}.

Si la Révolution française a commis de grands crimes, elle n'en a commis aucun dont l'Europe monarchique ne lui eût donné l'exemple. Ni elle n'a la première, au gré de ses convenances et pour satisfaire son avidité, « sécularisé » des biens ecclésiastiques : les traités de Westphalie, cette charte de l'Europe moderne, l'avaient fait avant elle. Ni elle n'a la première dépossédé des princes ou partagé des peuples : elle n'était pas née quand les puissances du Nord dépeçaient la Pologne, ou lorsque Candide soupait dans une hôtellerie de Venise avec quatre Altesses sérénissimes et six souverains détrônés. Ni elle n'a la première, nous venons de le rappeler, exécuté un roi : des rois même l'avaient osé, dans le même appareil ou plutôt avec la même dérision des formes de la justice. Ni elle n'a enfin la première invoqué comme excuse ou comme justification la nécessité du salut public ; et la raison d'Etat, dans le droit public de l'Europe, était en possession, depuis la Renaissance, de passer outre à tout respect de la foi jurée, toute justice et toute humanité. Les crimes de la Révolution n'avaient donc pas de quoi scandaliser l'Europe, et, pour être impartial, il faut d'ailleurs avouer qu'ils la scandalisèrent peu. Nul sans doute n'oserait dire qu'il n'eût dépendu que des souverains de sauver Louis XVI et Marie-

Antoinette, et encore moins répondre qu'ils y eussent réussi s'ils l'eussent voulu tenter; mais ce que l'on peut très bien affirmer, c'est qu'ils tentèrent peu de chose. Et en effet, c'est la Révolution qui a créé le droit des rois en obligeant l'Europe à chercher et à trouver un principe pour l'opposer aux siens.

Quant à l'émotion qu'excita la Révolution française, il importe avant tout de s'entendre et, pour cela, de distinguer les temps. M. de Sybel a pu prétendre, et non pas sans raison, qu'en 1792 la Prusse et l'Autriche, tout attentives qu'elles fussent au développement de la Révolution, l'étaient bien plus et de bien plus près à la grande affaire du second partage de la Pologne. Et l'on peut ajouter que, dans les années qui suivirent, si la Révolution obligea l'Europe de se coaliser contre elle, cependant le caractère de la coalition n'eut rien en soi de plus haineux ni de plus agressif que le caractère de tant de coalitions fameuses formées jadis par la même Europe contre la France de Louis XIV. L'Europe avait d'abord cru que, selon l'ordinaire, la Révolution affaiblirait l'Etat français, et, comme nous l'avons dit, dans une attitude expectante, elle avait surveillé nos troubles pour y saisir à point nommé le moment d'en profiter. Par une combinaison de causes et d'effets que ce n'est pas ici le lieu d'analyser, il s'était cependant trouvé que, bien loin d'affaiblir l'Etat français, le premier élan de la Révolution nous avait au contraire portés plus loin que nous n'avions jamais encore atteint. Il ne fut plus alors question pour l'Europe de songer à profiter d'un affaiblissement ou d'une défaillance qui ne produisait point, mais bien de se défendre une fois de plus contre le peuple qu'elle connaissait si bien pour l'avoir si souvent combattu. Et comme ce peuple, dominé par la force des choses, à mesure qu'il s'éloignait du centre de ses agitations, retrouvait, pour ainsi dire, ses traditions séculaires et ses ambitions naturelles, n'ayant rien autre à lui opposer, il fallut bien que l'Europe, elle aussi, recourût à la coalition comme au seul moyen qu'elle eût de répondre par une riposte connue à une attaque également connue.

Si nous savions mieux notre histoire, ou du moins si nous en avions la suite plus constamment présente à l'esprit, nous

reconnaitrions donc, dans les coalitions de l'Europe contre la Révolution, l'esprit lui-même des coalitions de l'Europe contre la France, et, pour quelques différences qui s'y remarquent dans le groupement des forces, nous nous rendrions compte que les modifications introduites par le xviii^e siècle dans le système général de l'équilibre européen en sont la seule cause. Mais, assurément, ni l'Autriche ni l'Angleterre n'ont témoigné plus d'acharnement contre la Convention, ou le Directoire, ou l'Empire, que contre Louis XIV, et j'ose dire que la Prusse y en a mis bien moins que jadis la Hollande, qu'elle se trouvait remplacer dans la coalition. La Révolution, qui n'avait pas surpris l'Europe, ne la scandalisa guère et l'inquiéta sans doute, mais pas plus que ne l'avait inquiétée l'ambition de Louis XIV, et l'inquiéta de la même manière, pour les mêmes raisons, de la même inquiétude. La Révolution victorieuse dérangeait ce fameux système d'équilibre dont on avait inutilement essayé de faire un *principe* qui n'était, en réalité, qu'une balance d'intérêts, et les chancelleries se demandaient avec angoisse où l'on prendrait des *compensations* pour rétablir cette égalité de forces que venaient ainsi rompre les conquêtes de la France.

Ce ne fut que plus tard, après Austerlitz et Iéna, sous l'Empire, que l'inquiétude changea de nature et que l'on commença d'entrevoir où tendait la Révolution; quand le sentiment national, s'éveillant en Espagne d'abord, puis en Russie, puis en Allemagne, vint apporter aux souverains contre la Révolution l'appui de la Révolution même. Non seulement, en effet, chacun d'eux n'en prenant que ce qu'il pouvait adapter sans effort à ses traditions nationales, il est permis de dire que, sous la diversité des apparences, l'accueil fut partout le même. Mais encore, et à mesure qu'on y veut voir plus clair, la ressemblance apparaît plus intime, puisque l'on trouve enfin que c'est la même raison qui décida partout de cet accueil. Dans l'Europe du xviii^e siècle, telle que l'avaient façonnée la guerre et la diplomatie, ce que venait proclamer la Révolution, c'était le droit des peuples; et l'accueil qu'elle reçut se régla sur l'utilité dont pouvait être aux peuples la proclamation de ce droit. Là donc où il existait des nations anciennes, de vraies nations, circonscrites

par de vraies frontières, anciennement unies par la langue, la religion, l'histoire, comme en Espagne, par exemple, ou en Angleterre, la Révolution française fut accueillie d'abord avec réserve, puis avec défiance et, finalement, avec hostilité. Où la nation était plus jeune, de formation politique récente, homogène toutefois et, à défaut de souvenirs, unie dans le pressentiment de ses destinées, comme en Russie, la Révolution fut accueillie d'abord avec curiosité, puis avec sympathie, jusqu'à ce qu'elle commit la faute de paraître menacer l'existence nationale. Et où les nations n'existaient pas encore, en Allemagne, en Italie, en Belgique, partout où les convenances de la politique l'avaient emporté sur les convenances, les affinités, les aspirations des peuples, elle fut enfin accueillie avec tant de faveur, et d'ardeur, et d'enthousiasme, qu'avant même qu'elle y eût touché, l'édifice gothique du Saint-Empire s'en était soudainement effondré.

Mais là comme ailleurs, on le voit, c'était bien la même cause qui opérait ses effets naturels : la Révolution rendait les peuples à eux-mêmes, à l'exception de ceux qui se trouvaient déjà s'appartenir. C'est ce qui explique l'impuissance de l'ancienne Europe contre la Révolution, aussi longtemps que l'ancienne Europe ne lui put opposer que les moyens classiques dont la Révolution dénonçait précisément l'arbitraire et l'immoralité. Quand les hommes d'État cherchèrent un principe qui ralliât les peuples à leur cause, ils ne le trouvèrent point, puisque toute leur tradition était fondée, si je puis ainsi dire, sur le mépris ou plutôt encore la négation du droit des peuples. Et c'est seulement quand ils firent appel au sentiment national, sans avoir d'ailleurs calculé la puissance de la force qu'ils déchainaient, que la Révolution, à son tour, dut commencer de reculer devant eux. A ce moment de l'histoire, en effet, les rôles se trouvaient renversés : c'était la Révolution qui prétendait disposer des peuples comme on l'avait fait dans un état de choses qu'elle était venue détruire ; et c'étaient les derniers survivants de cet état de choses qui la refoulaient, au nom du droit nouveau, dans les frontières de la France. Mais, pour être retournée contre elle, l'idée n'en avait pas moins été proclamée,

propagée par elle ; si l'on pouvait se vanter de l'avoir vaincue, ce n'était qu'en employant contre elle ses propres armes ; et depuis cent ans les principes qu'elle avait introduits dans le monde ont continué d'y régner et d'y régner souverainement. Rien de grand ne s'est fait ou tenté dans ce siècle qu'au nom du principe des nationalités.

Il serait aussi difficile de dire ce que c'est que le principe des nationalités, qu'il le serait de dire ce que c'est exactement qu'une nation. Ce qui n'est pas douteux au moins, c'est que les idées que ces mots éveillent, et les associations d'idées qui les prolongent, soient d'autant plus puissantes qu'elles sont justement plus obscures. Et, ce qui est bien certain, c'est qu'en se substituant à ce fameux système d'équilibre, le principe des nationalités a créé dans l'Europe moderne un groupement nouveau des peuples et des forces. Est-ce d'ailleurs un bien ? ou est-ce un mal ? Nous ne saurions avoir ici la prétention de le rechercher. Disons seulement qu'il a bien servi jusqu'ici les intérêts de quelques peuples, mais non pas ceux de la France. Car, à ne considérer que la carte d'Europe, c'est lui qui, à ces Etats secondaires dont notre frontière était jadis entourée presque de toutes parts, a substitué ces grandes agglomérations compactes qui, même en pleine paix, gênent et restreignent la liberté de nos mouvements. Et, d'autre part, chose plus grave, on a pu l'accuser à bon droit, en élargissant l'idée de patrie, d'en avoir étrangement compromis la force et l'efficacité. Il y a des idées dont l'étroitesse fait seule tout le prix, et, comme on ne prend jamais assez étroitement les commandements de la morale et de l'honneur, de même on interprètera toujours trop largement le mot et l'idée de la patrie — dès qu'on songera seulement à les interpréter.

L'avenir nous dira le reste. Car ce n'est pas en cent ans que se développent toutes les conséquences d'un événement aussi considérable que la Révolution française. Aussi sûrement que la cause contient son effet — plus sûrement peut-être, en ce sens qu'il se peut que l'effet demeure enfermé dans sa cause, — les principes de la Réforme protestante tendaient à la tolérance et à la liberté de penser. Cependant, au

xvii^e siècle et jusque dans les premières années du xviii^e, il n'y a pas d'accusation doctrinale dont les protestants se défendent avec plus de véhémence et d'indignation sincère que celle de socinianisme, et le socinianisme, c'est essentiellement, sous un nom plus théologique, tout ce que nous avons appelé du nom de rationalisme ou d'indifférentisme. Cent ans après la Révolution française, il se peut donc, il est même probable que nous n'en apercevons pas encore toutes les conséquences. Et, comme jusqu'ici c'est surtout l'Europe qui semble en avoir recueilli les bienfaits, tandis que pour notre part nous n'en avons guère tiré que le stérile honneur de nous être nous-mêmes entre-déchirés de nos mains pour émanciper l'Allemand ou l'Italien de leur longue servitude, il faut espérer qu'à nous aussi les conséquences encore obscures de la Révolution réservent un jour quelque profit plus réel. Est-il permis d'ajouter que si ce jour doit venir, nous n'en hâterons sans doute pas la venue en nous efforçant, comme on le fait depuis quelques années, de rapetisser la Révolution, de mettre des volontés d'hommes et de mesquines intrigues dans une histoire où le caractère de la fatalité est marqué si fortement, et en nous aveuglant à plaisir sur la nature des causes, les plus grandes peut-être qui depuis bien des siècles, eussent présidé à un mouvement des hommes?

Ferdinand Brunetière,

de l'Académie française.



LES COLONISATEURS

Nous allons nous occuper d'un mot que les fêtes récentes de Québec ont remis dans la bouche et sous la plume des orateurs et des journalistes, qui en ont abusé Dieu sait combien !

Les amateurs de l'histoire de Canada n'ont souvent demandé pourquoi le qualificatif de « colonisateur » est appliqué à des personnages qui n'ont jamais rien colonisé, tels que Ville-gaignon, Roberval, Poutrincourt, Champlain, La Salle, Duplex, etc. A cela, j'ai répondu que les historiens, comme tous les écrivains, du reste, recherchent l'exagération et trouvant devant eux le mot colonisateur qui est noble et grand, ils l'appliquent à tous ceux qui figurent aux colonies, — pour le simple plaisir d'aller au-delà de la vérité, ce qui semble avoir toujours été l'unique but des historiens.

Il y a deux manières de donner le change au lecteur quand on veut faire de l'histoire qui papillote un peu dans les horizons lointains de l'Amérique, par exemple : placer des adjectifs sonores sur des individus insignifiants, La Dauversière, Mme de Guercheville ; ou imaginer des scènes d'un genre relevé, mais qui jurent avec l'ensemble de tout l'ouvrage. Les amateurs ne s'y laissent pas prendre. Quand on leur montre d'Aulnay se promenant à travers ses vastes domaines seigneuriaux de l'Acadie, ils vont de suite à la page où le même auteur prouve que d'Aulnay n'a fait aucune colonisation. Un seigneur du Canada a beau nous être représenté comme créateur, fondateur, colonisateur de son fief, on est certain de trouver dans un autre chapitre du même livre des révélations qui renversent ces pompeuses entreprises. Les amateurs savent que tout historien qui exagère fournit à portée de la main des verges contre lui-même.

Les historiens procèdent tous, ou presque tous, d'après une synthèse à rebours. Ils veulent faire l'éloge des hommes et des

faits dont ils nous entretiennent. C'est une fausse idée car l'histoire n'est qu'une tenue de livre de comptes et vous n'avez pas le droit d'y insérer des articles nouveaux, c'est-à-dire de votre invention. Tout au plus, lorsque vous aurez mis chaque chose à sa place devant le lecteur, il vous sera permis d'en tirer des conclusions, et c'est ce que chacun de nous peut faire également.

Ne commencez pas à vous pâmer d'admiration devant Roberval, pour être obligé ensuite de dire qu'il n'a rien fait de bon et qu'il se trouva impropre à la besogne qu'il s'était imposée sans réfléchir. C'est pourtant comme cela que la plupart de nos livres sont écrits.

Qu'ai-je lu encore tout récemment? un panégyrique de Richelieu comme fondateur de compagnies commerciales et coloniales, tandis que rien de tout cela n'a vécu que l'espace d'un matin. L'auteur avait dans sa tête de broder quelque chose de joli sur Richelieu et le voilà empilant les chartes, les papiers de tous genres remplis de projets pour la traite des nègres, etc. Que c'est beau, que c'est grand! dit-il. Là-dessus des phrases qui forment un volume, sans se demander ce qui est résulté de tous ces plans sur le papier.

Il faudra, coûte que coûte, appeler Richelieu un colonisateur. bien que le cher homme n'ait eu ni l'instinct de la chose ni la compréhension du mot. On a fait un livre dans ce but et vous verrez que le public va s'y laisser prendre — les amateurs, non pas!

Si les historiens n'écrivaient pas toujours dans le dessein de démontrer ce qu'ils se sont mis dans la cervelle, en le prenant inconsciemment du bavardage de leurs devanciers, ils commenceraient par former un dossier de toutes les pièces se rapportant au sujet et se garderaient bien d'en écarter aucune. Ils finiraient en analysant ce dossier — et alors, ils découvriraient la vérité! — en épilogue.

Ils découvriraient que les dix-neuf vingtièmes de ceux qui passent pour avoir été les colonisateurs du Canada n'ont rien fait dans ce sens, et que les vrais colonisateurs étaient tout autrement qu'on ne se figure les fondateurs d'empire. Les

polybes, insectes de l'Océan Pacifique, ont construit des îles qui fleurissent aujourd'hui au soleil.

Ils cesseraient de confondre avec la colonisation les courses de Cartier, Roberval, Champlain, lesquels étaient morts et enterrés lorsque les premiers colonisateurs apparurent sur les bords du Saint-Laurent.

Ils ne viendraient plus nous faire croire que l'œuvre du défrichement s'accomplissait avec la solennité d'un lit de justice ou d'une grande messe. Ils verraient clair dans cette simple chose qui s'appelle faire de la colonisation. L'appareil des formules imposantes, des titres, des grands mots qu'on emploie pour parler de colonisation est absurde. Autrefois comme aujourd'hui cela n'existait que dans l'imagination de ceux qui n'avaient rien vu des choses dont ils parlaient.

Cette foule de gens que, depuis trois siècles, on range au nombre des colonisateurs, parce qu'ils sont allés aux colonies, méritent tout au plus le nom de trafiquants. Ce n'est pas avec eux, ni par eux que les colonies se sont faites — loin de là ! ces hommes ont été le principal obstacle au développement colonial. Leur jeu a consisté, de tout temps, à exploiter ces petites Frances qui se formaient par le seul courage de quelques familles de cultivateurs et qui n'avaient besoin du secours de personne pour vivre, grandir, prendre leur place au soleil.

Les colonies anglaises nos voisines se formèrent en même temps que les nôtres et semblablement par l'initiative individuelle, mais il arriva que : 1° les colonies françaises furent privées de liberté ; on les gouverna de Paris, on les pressura pour en tirer le plus d'argent possible, et elles ne firent que végéter ; 2° le gouvernement britannique laissa ses nationaux se dépêtrer tout seuls — et les colonies de la Nouvelle-Angleterre devinrent un monde vivace, tandis que les nôtres possédaient à peine le souffle.

Les Anglais ont commencé leurs petites colonies comme nous, sans l'aide de ces prétendus colonisateurs dont l'histoire du Canada est bourrée. Comment se fait-il que cette vérité ne semble pas connue de nos faiseurs de livres ? Qui trompe-t-on ici ? et au bénéfice de qui ?

On trompe les descendants des vrais colonisateurs du Canada et l'on inscrit les mérites de ceux-ci au compte des « aventuriers de la traite ». C'est l'histoire retournée comme un gant ; c'est un vol de titres qu'il faut dénoncer.

Puisque titre il y a, appelez colonisateurs ceux qui ont colonisé et non pas ceux qui ont regardé faire. Rangez vos études coloniales dans deux catégories bien distinctes : les exploiters « Français de France » et les exploités « habitants et colons ».

— Eh quoi ! des gens de la campagne, des cultivateurs du Perche, de la Normandie, de la Beauce, du Poitou, auraient tout fait ! Mais cela n'est plus solennel, et l'histoire exige de l'éclat !

Pardon l'histoire ne reconnaît que la vérité ; c'est sa plus belle parure. La légende, au contraire, se nourrit de choses imaginées, sur lesquelles on peut composer de belles phrases.

Non pas qu'on ne puisse décrire dans un langage relevé l'histoire des « habitants », mais les écrivains, comme s'ils portaient les manchettes de dentelle de M. de Buffon, répugnent à ce qu'ils regardent comme le terre-à-terre, et ils s'en tiennent au noble cheval.

C'est ce dernier, en effet, qui a mangé l'avoine que nos pères, les habitants, avaient produite par leur travail.

Que sont devenus, après la banqueroute militaire, morale et financière de 1760, les prétendus colonisateurs ? Ils sont disparus sans qu'on ait remarqué en quoi ils nous manquaient. Les vrais colonisateurs ont gardé leur colonisation, comme si de rien n'était ; ils possèdent encore les biens conquis par leurs ancêtres au moyen de la charrue.

Tant que l'on confondra sous le terme de « colonie » deux choses différentes : un poste de traite et un établissement agricole sérieux, indépendant, ce dernier sera méconnu, il n'aura pas sa place dans l'histoire écrite pour le vulgaire — mais les amateurs des bonnes études ne s'y tromperont pas.

Pour revenir au point de départ, constatons qu'il ne s'est jamais formé de compagnie ayant pour objet la colonisation du Canada, de sorte que les entreprises de cette nature étaient laissées à l'initiative individuelle. Suivez cette lumière, vous arriverez à comprendre bien des choses restées obscures.

L'idée de colonisation, par exemple, a servi de prétexte à l'agencement de diverses sociétés qui voulaient obtenir les pelleteries de cette contrée sauvage. Il n'y a pas de gens qui parlent plus souvent de l'honneur que ceux qui n'en ont pas, aussi a-t-on eu le soin d'introduire dans les chartes des compagnies ce trompe-l'œil : « colonisation », pour masquer tout le reste. Aujourd'hui encore, les historiens l'acceptent comme parole d'Évangile et, logiques en cela, ils voyent des colonisateurs dans ceux qui ne l'étaient pas du tout.

Benjamin Sulte.

Ottawa, novembre 1898.



TRISTESSE MAL RIMÉE

I

Dans le jardin de ma jeunesse,
Il a neigé toute la nuit.
Mainte fleur est morte et se baisse
Sous le poids du givre qui luit.
Un poids que j'ignorais m'opresse,
Mon cœur est glacé, j'ai vieilli ;
Dans le jardin de ma jeunesse
Il a neigé toute la nuit.

II

Hier je buvais avec ivresse
L'odeur de la vie ; aujourd'hui
J'ai presque l'effroi des caresses ;
L'amour est là, mais je le fuis.
Quand j'ai vu partir ma maîtresse
De ma bouche un rire a jailli,
Dans le jardin de ma jeunesse
Il a neigé toute la nuit.

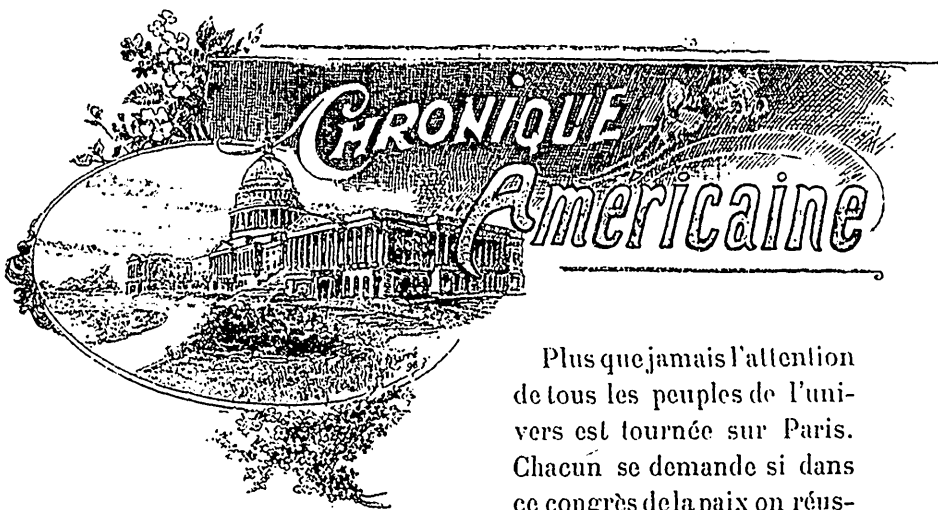
III

C'est que le ruisseau de tendresse,
Qui coulait en moi se tarit
Car, sans pitié pour ma détresse,
L'amante nouvelle flétrit
Ce que celle qui part, lui laisse
D'idéal sans l'avoir sali,
Dans le jardin de ma jeunesse
Il a neigé toutes la nuit.

IV

Dans le jardin de ma jeunesse,
Il neigera toutes les nuits.
Blanche, blanche montant sans cesse
S'amasse la neige d'ennui ;
Sur son silence et sa tristesse
Le soleil est évanoui,
Dans le jardin de ma jeunesse,
Il neigera toutes les nuits.

Albert Fleury.



Frontispice de Raoul Barré.

Plus que jamais l'attention de tous les peuples de l'univers est tournée sur Paris. Chacun se demande si dans ce congrès de la paix on réussira à s'entendre. De là les spéculations de toutes sortes.

De là les exclamations plus ou moins appropriées à l'adresse de la France et des Etats-Unis de la part de plusieurs nations. Ayons confiance, toutefois; les bons offices de l'éminent ambassadeur français, M. Cambon, qui est à Paris, se répéteront dans la capitale française, bientôt la paix sera définitivement conclue et nos commissaires en route pour New-York et Washington.

..

Alors il sera question plus que jamais de veiller aux intérêts de la grande exposition de 1900, de pousser l'œuvre du monument Lafayette et de faire connaître pratiquement les avantages d'un commerce plus étendu entre les Etats-Unis et la France.

A ce propos, j'ai déjà dit, je crois, que le gouverneur Wolcott, de l'Etat du Massachusetts, avait nommé une commission de citoyens de l'Etat pour former ce que le *statu* appelle ici *The Board of Paris Exposition managers*.

J'ai aussi donné les noms des membres qui composent cette commission. Je vous dirai maintenant que M. George Von P. Meyer (de Hamilton. Mass), a été choisi pour président de cette commission. A une réunion subséquente de ce bureau, M. Walter S. Allen a été nommé secrétaire et un bureau permanent a été

ouvert dans la bâtisse Commonwealth Boston, *Commonwealth Building*, où tous les intéressés devront maintenant s'adresser.

* * *

On sait que M. Peck, le commissaire général à l'Exposition de Paris en 1900, fait des instances réitérées auprès des autorités pour obtenir plus d'espace pour les exposants américains. Il est à souhaiter que l'on fasse droit à cette juste demande. Il est de la plus grande importance que les Etats-Unis obtiennent ce qu'ils désirent.

Lorsque le Président Mc Kinley, a consenti à ce que les négociations de la paix aient lieu à Paris, il l'a fait par considération pour la France *To pay France a compliment*, suivant le langage officiel américain; il est juste alors que, de son côté, la France sacrifie quelque chose pour plaire à sa sœur, la République américaine. (*Voir aux Echos de Paris*)

* * *

D'après les instructions de M. Peck, M. Robert J. Thompson, secrétaire de la commission du monument Lafayette, a nommé les surintendants de l'Instruction publique dans tous les Etats et territoires de l'Union aux fonctions de membres honoraires de la commission.

La lettre de M. Thompson, adressée aux surintendants de l'Instruction publique, est conçue dans des termes appropriés. En plus des mesures qui y étaient recommandées afin de prélever les fonds nécessaires pour élever un beau monument au général Lafayette, M. Thompson annonçait que ce monument serait inauguré pendant l'Exposition, le 4 juillet 1900, afin que cette cérémonie soit un événement remarquable pour les deux républiques. Cette lettre de M. Thompson a été accueillie avec bonheur et empressement par tout le public américain. On en a fait même une fête spéciale dans toutes les écoles publiques et paroissiales, le 19 octobre dernier, qui sera désormais célébrée chaque année sous le nom de *Lafayette Day*.

En attendant la ratification du traité de paix, nos soldats reviennent de Cuba et de Porto-Rico. Tous sont joyeux de revoir ces fils, ces frères qui se sont dévoués pour la patrie, pour la cause de l'humanité.

Aussi sont-ils reçus à bras ouverts et seront-ils choyés durant ces jours d'actions de grâces du 24 novembre et du 25 décembre, car ils sont en congé jusqu'à janvier.

Malgré que la fière Albion semble vouloir mettre la main à l'épée, nous, Américains, ne croyons pas que cette reine des mers risque une défaite avec notre sœur la France, car, malgré sa formidable marine, l'Angleterre ne réussira jamais à faire subir aux armes françaises ce que Guillaume 1^{er} est parvenu à faire. Tel autre temps, telles autres mœurs. La France d'aujourd'hui n'est pas celle de l'Empire. Qu'on ne s'y frotte pas. Sans doute elle ne cherchera point querelle, encore moins désirera-t-elle un conflit, sans raison plausible. Comme la République américaine, la République française fera néanmoins respecter ses droits et ceux des persécutés, car, toujours belle, grande et prospère, elle n'ennuie pas les autres peuples, elle est satisfaite de ce que le créateur lui donne, et qu'elle veut employer pour le bonheur de ses enfants, d'abord, et le soulagement de ceux qui le méritent.

Voilà l'idée française, l'idée grande et belle d'un peuple noble et dont le cœur ne vit que pour le bon, le beau et le bonheur réel.

Avila Bourbonnière.

Lowell (Mass.), 11 novembre 1898.



Sic vos non vobis

Poète au front hardi, pétrisseur de pensées,
Dont la raison s'épand en maximes sensées
 Grandes comme des univers,
Jette au monde étonné ta note volcanique,
C'est par toi que s'ébranle un pouvoir tyrannique
 Et qu'un peuple brise ses fers...

Et toi, grand outragé, pauvre Jacques Bonhomme!
Instrument ou zéro, toujours bête de somme
 Qui va rêvant de libertés;
Toi, sur qui l'encens mord, t'abêtit et te grise,
Au banquet tard venu, car toute table est prise,
 Rôde et montre tes nudités.

Reste longtemps enfant, sous la main qui te flatte,
Va, lion endormi, de Caïphe à Pilate,
 Chaque étape aura ses rôdeurs
Dont les crocs affilés, inassouvis, sans grâce,
Attaqueront de front ta chétive carcasse,
 D'autres ayant bu tes sueurs.

En tes élans fougueux, torrides de fournaise,
Prends les trônes d'assaut, chante la *Marseillaise*,
 Compte tes morts sur les pavés;
Sur les débris fumants où passa ta colère
Se dresseront toujours et la bande usuraire
 Et la meute des décavés.

O vous tous ! ces vaillants va-nu-pieds de la plèbe,
Serfs de la haute banque et qu'attache à la glèbe
 Votre naissance de hasard,
Courbez docilement vos reins, creusez la terre,
Le capital gémit, grouillez dans la misère,
 Animaux faits pour le brancard.

Et vous tous qui tenez un outil, une plume,
Géants dont le cerveau puissant soudain s'allume
 Aux reflets rouges des creusets,
Surprenez l'univers, de vos plus hautes cimes
Sondez les cieus, sondez le monde et ses abîmes,
 Dévoilez-nous d'autres secrets ;

Construisez le Grand-Œuvre, élevez des systèmes,
Ventre-creux exaltés, spectres à faces blêmes
 A qui souvent manqua le pain ;
Pour prix de vos efforts et de vos longues veilles,
D'autres escompteront vos utiles merveilles
 Quand vous aurez crevé de faim.

Henry de Goudourville.



L'HONORABLE CHARLES FITZPATRICK

Le solliciteur général du Canada a aujourd'hui quarante-cinq ans. C'est un jurisconsulte docte et habile, d'une éloquence concise et d'une précision mathématique. Admis au barreau le 9 septembre 1876, il n'a pas cessé depuis d'occuper les plus hautes situations de la magistrature. Il fut substitut du procureur général près la cour criminelle de Québec sous les gouvernements Joly (1879) et Mercier (1887). En 1885, le comité qui s'était formé pour la défense de Louis Riel, le chef des métis révoltés, retint le concours de M. Fitzpatrick pour aller plaider à Regina. Il fut de même dans la défense du procès Mercier.

Une si importante carrière devait naturellement conduire M. Fitzpatrick à la Politique. Il posa pour la première fois sa candidature, comme libéral, dans le comté de Québec, en juin 1890. Il fut élu et demeura député à la législature de la province jusqu'en 1896, époque où il démissionna pour se faire élire à la Chambre des Communes. Le ministre Laurier l'appela aussitôt au poste éminent de solliciteur général. En janvier 1897, il se rendit auprès de la cour de Rome pour demander l'envoi au Canada d'un délégué apostolique et remplit avec un complet succès sa mission.

M. Fitzpatrick est né à Sillery, près Québec, de parents irlandais. Fier de sa nationalité, il ne perd jamais l'occasion de sauvegarder les intérêts de ses compatriotes et de déployer en leur faveur tout le zèle dont il est capable. Il apporte dans ses relations une sagesse et une aménité qui ne lui font compter partout que des amis. C'est un grand admirateur de la France, dont il apprécie hautement les littérateurs et les artistes; un passionné de Paris qu'il a beaucoup visité. Cette vénération de M. Fitzpatrick pour la capitale du monde intellectuel témoigne d'un penseur et d'un délicat.



CHARLES FITZPATRICK

Ministre Solliciteur général du Canada

LE POLE SUD EST DÉCOUVERT !

Dans les premiers mois de l'année 1863, en mars ou avril, je fis la connaissance du marquis d'Angély, duc d'Ægva, armateur et navigateur passionné, qui venait d'être reçu en audience particulière par l'empereur Napoléon III, au sujet d'un projet qu'il lui avait soumis : *L'exploration du Pôle Sud*. Enthousiasmé, comme on l'est à vingt ans, je voulais faire partie de l'expédition, mais ma mère s'y opposa et ce fut avec le plus grand chagrin que j'appris le départ de l'*Orégon*, pour le continent antarctique.

Depuis cette époque je n'entendis plus parler de rien et ma surprise fut grande quand, il y a dix-huit mois, je vis apparaître chez moi un grand et beau garçon de trente ans, portrait frappant de son père, — qui me dit être le marquis d'Angély, duc d'Ægva. Il était à ma recherche, son père lui ayant beaucoup parlé de moi, et lui ayant recommandé, avant sa mort, de me trouver et de se confier à moi. C'est en lisant le « Tout Paris » qu'il eut mon adresse. Ceci dit pour la clarté de ce qui va suivre, je laisse la parole à l'explorateur, à celui qui, le premier, a découvert, avec son père, le Pôle Sud.

« Je suis né à Sidney, par un i, capitale des Iles Sainte-Marie du Sud, par le 148° — 150 degré de longitude est de Paris et le 61° — 64 degré de latitude sud, près du continent antarctique, dans les circonstances suivantes :

En décembre 1863 mon père qui avait fait quelques démarches auprès d'Empereur, voyant que certaines tergiversations

menaçait d'empêcher son expédition de se réaliser, résolut de l'entreprendre pour son propre compte. Etant armateur, et ayant perdu quelques navires aux Indes, il réalisa les fonds nécessaires à son entreprise et partit à bord de l'*Orégon* avec soixante personnes. Le voyage se faisait dans d'excellentes conditions.

Il avait l'intention de laisser quelques-uns des membres de l'expédition à Melbourne et d'organiser un service de ravitaillement par l'Australie quand, à une centaine de lieues de Melbourne, une tempête effroyable désempara l'*Orégon*; les barques furent mises à la mer, ils sauvèrent ce qu'ils trouvaient de plus précieux, de plus nécessaire et, après avoir été ballottés dix-huit jours, ils se trouvèrent projetés sur la côte Clarie; C'était heureusement la saison chaude dans ces pays. Sur soixante, ils n'étaient plus que quatorze. Au bout de quinze jours que ces malheureux étaient atterris sur cette côte, quelle ne fut pas leur surprise et leur joie en rencontrant quelques indigènes qui leur proposèrent, *en français*, de venir dans les Iles Sainte-Marie. Là ils trouvèrent des abris et des vivres frais. Voyant qu'ils avaient affaire à des naufragés inoffensifs, qui parlaient leur langue, le bon accord régna bien vite. Les chasseurs malais et polynésiens emmenèrent les quatorze infortunés, parmi lesquels il y avait trois dames; l'une, était la femme d'un officier de marine, l'autre était ma mère, la troisième la femme d'un charpentier du bord et les conduisirent au Grand Chef gouverneur des Iles et Roi d'Adélie qui résidait à Sidney. Il se nommait Eitouna de Lorge, Georges 1^{er}. Il reçut avec beaucoup d'égards et d'humanité les malheureux naufragés et leur accorda la meilleure et la plus large hospitalité. Ces derniers ne furent pas peu surpris de constater la présence de Français qui parlaient leur langue maternelle. C'étaient des prisonniers du siècle dernier de 1798 à 1815 et leurs descendants faits par les Anglais et abandonnés dans ces îles. Etant sur le continent antarctique, mon père se promit d'employer toute son ardeur au travail qu'il avait projeté, de découvrir le Pôle et le roi d'Adélie, mis au courant de son projet, lui offrit son appui. Les naufragés s'installèrent donc à Sidney,

dans des maisons en planches, où ils se remirent de leurs fatigues et pendant ce temps, mon père s'occupait de dresser les plans de son expédition et en discutait les moyens avec le prince gouverneur. Les Français acclimatés de l'endroit, qui avaient déjà chassé sur le continent antarctique, ne s'étaient guère enfoncés au delà du 75° de latitude.

Le roi d'Adélie accorda à mon père, comme concession, toute l'île du Milieu, dont la superficie est de 1.800 hectares.

En 1865, l'expédition commença ses excursions. Elles durèrent jusqu'en 1888 sous la direction de mon père ; dès 1883 je l'accompagne, j'avais quinze ans, étant né, comme je vous l'ai dit, à Sidney, le 1^{er} janvier 1868. Ce fut ma première campagne. Plus tard, de 1888 à 1895, je continuai, seul, ce travail gigantesque, pendant que mon père fatigué, se reposait auprès de ma mère et de ma sœur, un peu plus jeune que moi.

Je fus instruit par mon père et principalement par l'officier de marine Bert qui fut, pour moi, un excellent précepteur.

Sur les 14 membres échappés à la mort, au moment du naufrage, huit autres périrent, dans les excursions vers le Pôle. Notre caravane, souvent renouvelée, perdit, pendant ces *vingt années d'explorations, trois cent victimes environ*. Mon père surtout avait beaucoup souffert de ces pénibles travaux. Les ascensions des montagnes lui avaient fait beaucoup de mal. Il mourut de fatigue et de consommation le 8 mars 1891.

Le 21 octobre 1892 ce fut ma mère qui fut enlevée à notre affection et le 20 avril 1893 on me rapportait ma sœur mourante. Elle était tombée du haut d'un rocher en faisant une ascension. Les idées sombres me hantèrent ; c'est en vain que mon professeur Bert essaya de les combattre. Sa femme mourut en 1894 et le 2 octobre 1895, il la suivait à son tour. Je me trouvais seul, bien seul. Malgré la situation d'administrateur et de secrétaire du roi d'Adélie, que mon père avait remplie et que je remplissais, comme son successeur, je ne pouvais plus me résoudre à vivre dans ce pays, où chaque objet, chaque endroit, me rappelait le souvenir de ceux que j'ai tant aimés !

Les travaux géographiques étant finis, j'arrêtais la résolution de quitter, coûte que coûte, ces parages inconnus des Euro-

péens ét de venir en France, suivant les dernières volontés de ma pauvre mère.

Je résolus donc de gagner soit le continent australien, américain ou africain, selon l'occasion rare et favorable qui se présenterait de suite à moi.

En vain le prince Lamayori, roi d'Adélie, essaya-t-il de me retenir, je ne pouvais plus rester.

Je fis donc mes préparatifs, je réunis une certaine quantité de caisses représentant une vingtaine de colis et, sur moi, je portais une ceinture de sauvetage qui déplaçait vingt-cinq litres. Dans les vides de cette ceinture, faite *ad hoc*, j'avais mis des pépites d'or très pures, environ trois kilos.

Dans un ballot, cousu en peau de mouton, tous mes papiers étaient enveloppés soigneusement et, dans un cylindre en zinc bien soudé, d'autres papiers et documents étaient serrés précieusement.

Je m'embarquai sur un chaland voilier de Patagonie, mais un peu avant d'atteindre les Iles Macquarie, une violente tempête nous fit naufrager, impossible de songer à sauver les colis, il fallut songer à soi. Je fus, grâce à ma ceinture, projeté sur les côtes d'une île inconnue lorsque j'aperçus une barque de pêcheurs ; je criai, je fus entendu et on me hêla dans la chaloupe ; presque en face de Melbourne une énorme lame nous fit chavirer de nouveau et, quand je revins à moi, j'étais couché dans un lit, à Melbourne.

Quelques jours après, étant remis, je m'embarquai sur un voilier trafiquant qui s'en allait en Amérique et en Europe ; mais il fit naufrage près des Iles Sainte-Thérèse. Echappé encore une fois à la mort, je fus recueilli par un voilier contrebandier qui allait à New-York et de New-York à Anvers, en faisant escale à Alger et à Douvres. Deux fois il traversa le détroit de Gibraltar et s'était, en partant des Iles Sainte-Thérèse, arrêté la nuit à l'île Sainte-Hélène, avec défense absolue de sortir de sa cabine.

Quand il devait hisser son pavillon pour se faire connaître, le capitaine faisait toujours une étrange figure. Des pavillons, il en avait de toutes les nations. A New-York le pilote du voilier

(comme je restais à bord) se chargea de réaliser en monnaie les pépites d'or que j'avais sur moi; il m'en vola plus des trois quarts. Enfin, j'arrivai à Douvres. Là, j'y restai quelque temps, puis je m'embarquai pour Calais. Je vins au Havre et du Havre à Paris.

Le malheur a voulu que, le 13 avril dernier, depuis que vous me connaissez, je glissasse sur des écorces d'orange; je suis tombé sur l'arête d'un trottoir, en arrière, la tête sur la chaussée, me fracturant la colonne vertébrale. J'ai été examiné par les D^{rs} Lamarre, officier de la Légion d'honneur, médecin de l'Ecole des pupilles des Loges et chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye; Ricard, médecin chirurgien en chef de l'hôpital Dubois et professeur de la Faculté de médecine de Paris; Delthil, lauréat de la Faculté de Paris; Berne, médecin à la société d'assurance la Foncière et Joffroy, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'hôpital Sainte-Anne. Et les jambes paralysées par suite de la lésion de la colonne vertébrale, je suis, depuis cette époque, alité, allongé dans une gouttière.

Telle est mon odyssee.

Mes documents ont, heureusement, été sauvés; ces travaux qui ont été élaborés par mon père et par moi je les achèverai afin d'élever à sa mémoire le monument impérissable de gloire qui lui est bien légitimement dû. En attendant, je vous communique quelques notes qui donneront un petit aperçu du travail gigantesque que nous avons fait sur cette immense contrée polaire, inconnue de tous. »

II

RAPPORT SUCCINT SUR LE ROYAUME D'ADÉLIE ET LES ILES SAINT-MARIE DU SUD (POLYNÉSIE MÉRIDIONALE).

Territoires Polaires et Iles de la Polynésie Méridionale. (Voir la carte).

Adélie-Polynésie :

Adélie. — Longitudes : 2° — 0° — 178° ouest du méridien de Paris; — Latitudes : 58° — 90° — 60° sud.

Polynésie. — Longitudes : 140° — 180° — 160° ouest-est; — Latitude : 54° — 64° sud.

Iles Sainte-Marie. — Longitudes : 148° — 150° est de Paris; — Latitudes : 61° — 64° sud.

L'immense territoire polaire du sud est plusieurs fois grand comme l'Europe. Certaines parties en sont peu accessibles. Cependant, en observant les lois auxquelles ces régions obéissent, on peut aborder toutes les parties peu connues en se conformant à certaines précautions. Si le centre de cette immense surface de terre n'est pas habitable, à cause des nuits qui y durent des mois, il ne faut pas croire qu'il en est ainsi pour toutes les parties de ce vaste continent. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du Pôle et que l'on se rapproche du rivage, la température s'élève et la terre habitable et cultivable se reconnaît sur une grande étendue.

Que trouve-t-on sur ce continent?

Des montagnes, des rivières, des forêts, des steppes, d'immenses étendues de brousse, des plaines glacées et désolées, des pics, des volcans, des déserts de sable et, lorsqu'on approche du Pôle, une immense ceinture de volcans qui vomissent toutes sortes de matières en fusion.

Le Pôle se trouve précisément dans l'axe d'un volcan central dont l'orifice n'a pas moins de 40 kilomètres de périmètre.

Pendant la saison d'hiver ces cratères s'obstruent et la neige tombant sur la glace ne laisse soupçonner l'existence de ces monstrueuses soupapes que lorsqu'elles s'ouvrent et font explosion, chassant avec la vitesse de l'éclair les obstacles qui les cachaient à la vue des explorateurs.

Ceux qui n'ont pas vu ces spectacles ne peuvent se faire une idée, même approximative, des phénomènes physiques étranges qui se produisent dans ces régions.

Lorsque les volcans se mettent en éruption, les jets qui brisent les glaces qui recouvraient les orifices et les bouchaient, entraînent ces dernières dans l'espace où elles se fondent alors, au contact de la matière en fusion, et le bruit que l'on entend est

si grand, que l'on croirait que mille batteries de canon crachent la mitraille sans discontinuer; les vallées et les montagnes, couvertes à ce moment de glaces et de neiges, ruissellent d'eau de tous les côtés parce que, lorsque ces volcans se mettent en éruption la chaleur qui s'en dégage se répand dans toute la région, les lacs se forment et le vaste lac des Iles, qui s'écoule lui-même dans le grand volcan, est alors navigable, jusqu'à ce que le froid des hivers rigoureux le saisisse.

La température descend (l'hiver) jusqu'à 80 degrés au-dessous de zéro, ainsi que nous avons pu le constater par nos appareils enregistreurs que nous laissons pendant l'été et, lorsque l'on est près du cratère du grand volcan, l'aiguille de la boussole devient folle et se dirige vers le Pôle Nord.

Les brouillards des volcans, les vapeurs de ces endroits permettent d'aborder les parages difficiles, même pendant l'hiver, bien que les montagnes qui entourent la ceinture de volcans du Pôle soient très élevées et que le sommet soit constamment couvert de neiges et de glaces qui ne fondent jamais.

La région volcanique est très accidentée, l'écorce de la terre à cet endroit est excessivement ridée; les rochers, le granit et les pierres de volume énorme, émergent du sol, où il n'y a ni glace, ni neige. De la ceinture de montagnes qui entoure les volcans, rayonnent d'autres chaînes de montagnes vers les rives de la mer. Celles-ci, du côté de l'Adélie principalement, sont habitées l'été et l'hiver et sont, du reste, constamment cultivées dans certaines parties. On y trouve la sécurité qui n'existe pas autour des volcans polaires et la saison d'été qui est très courte permet cependant d'y récolter tout ce qui vient dans les zones tempérées entre 60° et 70°, la terre vierge de ces contrées produisant tout ce que l'on récolte en Suède et Norvège.

L'été, c'est-à-dire, en décembre et janvier, voici l'état de la température le jour, le long du rivage et aux Iles Sainte-Marie.

Le matin à 10 heures.	+ 18° et 20°.
De midi à 1 heure.	+ 42° et même une fois 44°.
A 4 heures du soir.	+ 28° et 30°.
La nuit varie entre.	+ 6° et 0°.



Royaume d'Adelie
 Prince JAMAYORI Souverain de la Terre de
 GEORGES II

Longitude:
 120° 0' - 178° Ouest de la Mer des Indes
 Latitude:
 58° 30' - 60° Sud de l'Equateur

Les cartes et plans de cette carte ont été dressés par
 les officiers de la marine française pendant les
 années 1800-1801

Signes Conventionnels.

- Forêts
- Steppes, Savanes, Prairies, Déserts
- Montagnes, Collines
- Lacs et Rivières, Fleuves
- Pics de glaces
- Montagnes, pics et glaciers
- Charbon, Fer, etc.
- Rivières, Arroyos
- Fleuves, Rivières principales
- Fleuves, Rivières principales, Stations d'exploration
- Limite du territoire Adélien

Mais si l'on prend la température moyenne nuit et jour pendant les saisons du printemps, d'été et d'automne, sur les rives, bien entendu, elle varie entre moins 15° et plus 30° et l'hiver vers le Pôle à moins 80°.

La superficie est environ, de 35 millions de kilomètres carrés, soit un peu moins que la surface de l'Asie ou quatre fois celle de l'Europe et soixante-dix fois celle de la France.

Ce continent est un des plus vastes qui existe sur notre globe; il est isolé comme une île immense et le centre se trouve être à l'endroit du Pôle lui-même.

Les continents d'Afrique et d'Amérique en sont peu éloignés.

Du côté du 180°, vers l'Australie, se trouve de nombreux cha-pelets d'îles indépendantes appelées *îles de la Basse Polynésie*, ou *Polynésie méridionale*, très fertiles, qui sont de nature volcanique, habitées par les Malais et les Polynésiens qui se livrent à la chasse des animaux féroces, à la pêche du corail et à la recherche des métaux et pierres précieuses.

Les endroits les plus sains sont situés sur la côte Clarie, la terre d'Adélie jusqu'à la terre Victoria et au Mont Erèbe, volcan de 3.781 mètres qui vomit constamment du feu et éclaire la mer comme un phare gigantesque.

Sur la terre d'Adélie qui est couverte de forêts de pins, de savanes, etc., on trouve des fleuves et des rivières. La végétation y est active et les animaux y vivent très bien.

Les chasseurs de bêtes sauvages à fourrures viennent très souvent planter leurs tentes en ces endroits et pendant la saison d'été ils s'enfoncent vers le Pôle, jusqu'à une distance raisonnable. On trouve dans ces parages les métaux suivants : Or, argent, nickel, plomb, zinc, étain, fer, cuivre, puis du charbon, de l'ardoise et des pierres calcaires. Le bitume, l'asphalte, les huiles minérales (pétrole) se trouvent près de certains volcans. Le sol est extrêmement riche au point de vue des métaux et la densité du sol, à cet endroit, doit être considérable en moyenne car, en fouillant à une certaine profondeur, ce ne sont que des métaux que l'on met à découvert.

Toutes les montagnes contiennent ou du charbon ou des mi-

néraux. Celles qui sont les plus riches, il est vrai, sont les moins accessibles parce que ce sont les montagnes qui forment la ceinture autour des volcans.

Les animaux sauvages que l'on trouve dans ces parages sont les ours blanc et gris, les rennes, les renards bleus, les zibelines, l'hermine, le chamois, l'argali (sorte de chamois plus petit), les oies sauvages, les mouettes, les poules d'eau, les bruant, les loumes, les macareux, les canards sauvages, les castors, les phoques, les otaries, les pingouins, etc., etc...

Cette région volcanique est en travail constant. La terre est souvent percée ou fendue ; dans certains endroits le sol s'affaisse tandis que, dans d'autres, au contraire il se boursoufle et des bosses très volumineuses apparaissent.

Les tremblements de terre, néanmoins, sont rares ; cependant on entend souvent des grondements souterrains aussi forts que des coup de tonnerre. C'est en quelque sorte la soupape du globe qui agit en cet endroit. A part les volcans, d'autres éléments rendent ces contrées dangereuses et presque inaccessibles. D'abord les gaz asphyxiants, qui, sous forme de nuage ou brouillard (la vapeur d'eau est assez lourde, ces vapeurs d'eau contenant du soufre et du bitume), sortent des volcans ou des crevasses.

Sur le continent, comme sur mer, on les rencontre assez fréquemment, leur chaleur concentrée fait fondre la neige, les glaces et dégèle la terre qui, à certains endroits, est plus dure que du granit.

Sur mer, il y a à craindre les banquises de glace qui sont entraînées par les courants Humboldt et interpolaire.

Les banquises sont aussi un grand danger. Les fonds bitumiers, que les naturels appellent *le mastic*, sont presque à fleur d'eau. A ces endroits, la température de l'eau s'élève beaucoup et si une barque passe au-dessus de ces fonds, elle se prend dans ces matières molles et collantes et se trouve prisonnière (il y a du goudron poisseux qui prend mieux que la glue), jusqu'à ce que l'affaissement de la matière entraîne barque et pêcheur sous les eaux. Ces boursouffures sous-marines venant des volcans crèvent parfois et alors, il arrive qu'une énorme

quantité d'eau s'engouffre dans l'intérieur de cette poche qui a quelquefois des milliers de mètres cubes de volume et les gaz qui s'en échappent surnagent sur la mer. Malheur à ceux qui les rencontreraient sur leur chemin, ils seraient asphyxiés d'autant plus, que l'épaisseur a quelquefois plusieurs mètres et qu'ils se dilatent difficilement.

Il faut tirer des coups de canon ou des coups de fusil pour en obtenir la disparition.

Les pluies ne sont pas très fréquentes, mais la neige tombe presque toute l'année vers le Pôle Sud, neuf mois sur douze.

Mais la neige qui tombe au Pôle est dure et ne ressemble en rien à ces flocons légers qui tombent dans les zones tempérées.

L'air est très vif et très sec sur les montagnes, mais il est plus humides dans les plaines et les déserts.

Dans ces immenses solitudes, où il n'y a comme végétation des savanes, que la brousse, sorte de fougère sauvage, on trouve de vastes lacs salés qui sont unis comme un miroir et la glace transparente comme du cristal y est très dure.

Lorsqu'un choc atteint un bloc, il se réduit instantanément en poudre blanche impalpable. Cette glace est impropre aux usages domestiques. A travers l'épaisseur énorme de ces glaces transparentes on y aperçoit des animaux antédiluviens très bien conservés, à une certaine profondeur. On y voit d'immenses lézards ayant jusqu'à 20 mètres de longueur, des Plérodactyles, des végétaux qui n'existent plus, d'énormes sapins ayant plus de 150 mètres de hauteur, de couleur entièrement noire ; des arbres ressemblant à des palmiers de dimension telle, qu'on ne saurait s'en faire idée, tant ils sont grands.

Les eaux minérales, très élevées de température, jaillissent de certains endroits, au pied des montagnes.

Les rivières, aussi, prennent leur source à la base des montagnes et ne sont navigables qu'une partie de l'année seulement.

L'hiver elles sont gelées ; il n'y a que près des embouchures que le courant ne se solidifie pas.

L'aspect de certaines vallées ou plaines dans lesquelles il n'y a aucune végétation est fantastiquement triste, monotone, dé-

désolé. Aussi loin que les yeux embrassent l'horizon c'est le vide, toujours le vide.

Un ciel gris, quelquefois noir, quand il est chargé de neige et, au loin, les pics de glaces qui se dressent. Quand on voit cela, il semble que l'on a devant soi le spectacle le plus triste de la désolation.

Les aurores boréales les plus bizarres apparaissent étranges, aux yeux de l'explorateur. Elles produisent quelquefois une impression de terreur qu'on ne peut s'expliquer. Les formes, les couleurs, tout est grandiose et majestueux dans ces apparitions fantastiques.

Sur le continent antarctique des montagnes atteignent 8.750 mètres d'altitude. Dans ces montagnes nous avons vu des grottes d'une étendue considérable. Plus on approche du Pôle, plus les grottes sont nombreuses et vastes en proportion et la température n'est pas comparable à celle du dehors.

Nous avons pu constater dans la grotte des Lions, qui a onze kilomètres de longueur, que la température y était de 34° *au dessus* de zéro alors que, dehors, l'hiver commençait et marquait 43° *au-dessous* de zéro.

De véritables rivières et cours d'eau sillonnent cette cavité souterraine, cavité qui s'est formée on ne sait comment. Ces montagnes sont des roches ; les eaux qui coulent de tous côtés sont pétrifiantes. Elles vont se jeter au dehors, dans un lac glacé qui doit communiquer avec des crevasses volcaniques.

Dans certains endroits de la grotte l'air n'est plus respirable ; il y a de l'acide carbonique. On y retrouve aussi quantité d'ossements d'animaux sauvages, d'ours, de rennes, et sur des pierres, qui font partie de la grotte même, des empreintes d'animaux qui sont moulés et ont laissé la trace de leurs formes, animaux monstrueux qui n'existent plus.

Des ossements d'hommes ayant *deux mètres cinquante centimètres de hauteur*. Nous avons trouvé vingt et quelques de ces squelettes ou des membres épars. Des armes de silex, des os travaillés, des haches, des masses, des couteaux, genre couteaux poignards, des arcs et des flèches de formes bizarres.

Ces vestiges d'un âge disparu sont bien curieux. Nous en

avons dressé croquis et pris quelques spécimens, attendu qu'il était impossible de charrier toutes ces pièces intéressantes.

Un cercueil en granit ou sarcophage avec quelques sculptures rudimentaires, une table et des vases en pierre creusée et taillée avec des outils grossiers, montrent que ces parages ont dû être habités ou visités par des humains des temps préhistoriques. Selon les Papous et les Malais, il circule plusieurs légendes sur ce cercueil. Selon l'une de ces légendes, cette maïe en pierre n'aurait été qu'une caisse sacrée servant aux épreuves que les prêtres de l'époque faisaient subir aux esclaves soupçonnés de crime ou de faute grave. La victime était enfermée dans ce coffre. Le couvercle sur lequel étaient placées les idoles du culte était reformé sur le patient qui était obligé de rester ainsi, immobile, et sans prendre de nourriture, un certain nombre de jours. Pendant ce temps, les prêtres officiaient et interrogeaient l'accusé qui ne devait pas s'endormir pour avoir la vie sauve. Ils offraient des victimes à leurs dieux. Lorsque le temps voulu était écoulé, ce temps variait suivant la nature des délits, les prêtres faisaient enlever le couvercle et si, alors, le patient pouvait se lever, sans aucun aide, et sortir de son lieu de supplice, il était reconnu innocent; mais s'il était trouvé mort ou s'il ne lui était pas possible de sortir du lieu sans aide, il était proclamé coupable. Dans ce dernier cas on lui donnait des aliments pour lui rendre la santé, car le long jeûne auquel il avait été soumis, par force, l'avait beaucoup affaibli. Les prêtres attendaient ensuite une fête des dieux, pour immoler leur victime qui devait, au préalable, subir la torture. Une foule de légendes absurdes et barbares se racontent encore parmi ces hommes dont les ancêtres furent anthropophages. Nous avons recueilli une foule de ces histoires dont quelques-unes font frémir et dont d'autres sont burlesques. Elles trouveront place dans le grand travail sur le Continent antarctique et la découverte du Pôle Sud qui est en préparation, et qui aura plus de douze à quinze cents pages.

Dans un petit lac intérieur de ces grottes immenses on a trouvé des flèches et un plat en granit qui ont dû y séjourner pendant bien des siècles. Il y avait trois centimètres environ de

matière calcaire sur ces objets. Un squelette de rhinolophe, sorte de chauve souris, grosse comme un pigeon, était dans le même état.

Enfin des cailloux de silex qui étaient fendus en deux et où il y avait l'empreinte de grenouilles et d'animaux qui n'existent plus par ici, ni sur le continent antarctique ni aux îles de Polinésie.

Le charbon et l'ardoise se trouvent dans quelques plaines, presque à fleur du sol, au pied de certaines montagnes. Il suffit de fouiller à quelques pieds de profondeur pour trouver ces richesses minières.

Du côté de la terre de la Trinité existe une vaste plaine (voir la carte) dans laquelle on trouve du phosphate de chaux, de l'apatite, de l'amianté, de la plombagine.

Le vaste continent polaire appartient, en grande partie, à la période de cristallisation, ainsi que l'indiquent les rochers plutoniques que l'on trouve dans les montagnes. Entre celles-ci, d'immenses plaines, très plates, d'étendue considérable. Certaines montagnes très élevées sont recouvertes en grande partie de pins, qui sont d'une hauteur prodigieuse. Quelques-unes de ces forêts qui ne sont pas très éloignées du rivage, sont presque inextricables et les brousses qui garnissent l'intérieur ne laissent de passage, qu'en traçant des sentiers à la hache.

Quelques Patagons et Polynésiens qui ont fouillé certaines contrées ont affirmé qu'il existe dans la vallée des Turquoises des diamants très gros.

Près du volcan du Mont Thabor, 8.437 mètres, on trouve une source de pétrole, dont on se sert pour faire des feux, avec des sarments de broussailles et du bitume provenant des coulées de lave. Lorsque l'on est décidé à camper, on bâtit une demeure, à la base d'une colline, autant que possible, avec des blocs de lave et on séjourne jusqu'à ce que la température devienne moins rigoureuse ou lorsque les neiges cessent de tomber. Non seulement la température glaciale est nuisible à l'explorateur, mais les tempêtes, le vent glacé qui vient vous fouetter, en vous cinglant avec les poussières qu'il entraîne et qui sont composées de sel et de sable, fend l'épiderme malgré le soin que l'on a de

s'envelopper, et cet air surchargé de poudre saline, mauvaise à respirer, fait parfois cracher le sang. En 1865, lorsque par suite des températures rigoureuses, l'expédition fut obligée de rebrousser chemin, mon père et le médecin songèrent à essayer les appareils qu'ils avaient inventés et fait construire exprès, pour élever la température de l'air destiné à la respiration, ces appareils étaient placés à l'intérieur des falots et réunis à la prise d'air du capuchon au moyen d'un tube en caoutchouc. Les hommes s'en servirent, mais ils trouvaient le procédé mal commode, le tube gênait leurs mouvements et ils se plaignaient de maux de tête.

Au fur et à mesure que l'on approche du Pôle, vaste région qui est criblée de volcans sous pression, l'atmosphère diminue dans des proportions énormes et, à un tel point, que lorsque la température atteint 50° au-dessous de zéro les jambes et les bras semblent lourds et une mollesse, un engourdissement vous envahissent, l'envie du sommeil vous hante constamment et il faut sur-le-champ réagir, se frictionner avec de l'alcool et en absorber avec modération. C'est à cet endroit que les appareils enregistreurs ont marqué l'hiver 80 et même 81° au-dessous de zéro. Pendant cette rigoureuse saison, nous étions campés dans les cavernes ayant une température de 30° à 34° au-dessus de zéro, avec nos conserves et tout notre attirail d'hivernage.

Lorsque l'on est sur le grand volcan, le mont *Hercule*, et qu'il est découvert, on y respire difficilement.

Sa hauteur est de 9.127 mètres, son diamètre est de plus de 13 kilomètres. C'est lui le plus grand et le plus haut du monde. Mais le plus extraordinaire c'est que la lave gluante qui en sort en quantité et dont on ne peut se faire une idée, roule en pente à une grande distance sur les bords du précipice dont on sent la vapeur vous brûler le visage et, lorsque la lave marchante s'est rejointe au centre, comme si elle tournait dans un cirque, en se rapprochant sans cesse du centre, l'orifice de cette bouche infernale n'est plus visible, la neige et les torrents de glace fondue qui ruissellent de tous les côtés, par suite du contact avec les laves brûlantes, viennent alors former un lac immense sur ce fond improvisé. Un gigantesque bloc de glace se forme rapi-

dement en attendant qu'une nouvelle explosion expulse ce bouchon phénoménal qui sert de couvercle au cratère du volcan.

Tout à coup un bruit effrayant se fait entendre, terrible, formidable, le frêle obstacle est brisé en millions de morceaux et projeté à une hauteur difficile à déterminer, pour retomber sous forme de pluie avec les cendres, la boue, les minerais fondus, la lave, le bitume, etc... Ce volcan a fait irruption de 1873 à 1875 sept fois et de 1875 à 1878 deux fois. Il n'y a rien de régulier entre chaque intervalle d'éruption à un autre.

Les phénomènes qui se produisent pour le grand Volcan, se renouvellent presque semblables pour les autres qui forment ceinture tout autour du grand. Ils sont au nombre de 23, petits et grands.

A côté du grand Volcan central, on remarque, avec le lac des Iks, deux torrents, les deux Wilna, qui se jettent dans ce lac et vont ensuite s'engouffrer en passant sous des rochers, dans le cratère du grand Volcan, par une brèche qui n'est plus qu'à 7.546 mètres d'altitude.

Certains lacs de glaces atteignent 350 mètres de profondeur et c'est là, que l'on y distingue, à travers ces épaisseurs, les corps d'animaux antédiluviens très bien conservés : des mammoths, des crocodiles et une infinité d'autres animaux de dimensions géantes.

Quant à l'amiante, dont j'ai parlé plus haut, qui est très blanc, on l'y trouve par blocs de plusieurs mètres cubes ; on s'en sert pour tisser des cordages.

Près de la ceinture de ces volcans, la houille et l'ardoise de couleur violette apparaissent à fleur de sol ; quelquefois le feu prend dans cette houille, qui s'enflamme avec beaucoup de facilité, principalement à la suite d'éruptions volcaniques produisant d'immenses incendies qui durent des semaines. Une projection de flamme ou fusée s'élève vers le ciel et atteint parfois 40 mètres de hauteur. La couleur de ce feu n'est pas très vive, elle est bleuâtre. Celui-ci se propage, s'étend, atteint la brousse qui brûle sur des centaines de kilomètres. Des racines de cette brousse qui s'enfoncent à plusieurs mètres de profon-

deur en terre, les naturels extraient une sorte d'alcool un peu amère. La sève de ces plantes sauvages est très huileuse.

Benjamin Gadobert

Paris, Novembre 1898.

(*A suivre*).



MA FILLEULE

AGÉE DE TRENTE-NEUF MOIS

Tu ne veux pas voir ton parrain,
 Tu ne veux pas que je me nomme ;
 Pour moi tu n'as qu'un seul refrain :
 « Il est trop barbu, le menomme ! »
 Attends : bientôt tes yeux ravis
 Pétilleront à mon approche.
 Dans ce monde on change d'avis :
 J'ai des étrennes plein ma poche.

Tiens ! plus d'effroi ni de courroux,
 Tu rouvres tes petits poings roses.
 Ne croyons plus aux loups-garoux,
 Ça nous donne des airs moroses,
 « Je veux l'aimer, le bon maissieu... »
 Ainsi soit-il ! La paix est faite.
 Avec toi, jamais de milieu
 La pomme adoucit l'imparfaite.

Ce n'est la barbe ni le ton
 Qui si fort agaçaient Julie ;
 Elle s'accroche à mon menton
 Pour terminer la comédie.
 « Ne t'en va pas toujours, toujours !... »
 Coquine, ça s'adresse aux pommes !
 Quand viendra l'âge des amours,
 Tu n'auras pas peur des menommes.

Benjamin Sulte.





Notre ami, le docteur Damien Masson, est parti pour le Canada, il y a déjà quelques jours.

Le docteur Masson est un des rares médecins canadiens qui aient suivi des cours complets de l'Université Française.

Nous ne savons pas encore où notre compatriote s'établira, mais qu'il veuille agréer nos souhaits les meilleurs, car il a tout ce qu'il faut pour réussir.

*
*
*

Canadiens et Américains, inscrits durant le mois de novembre, aux bureaux de la *Revue des Deux Frances* :

J. S. Sanfold, New-York; Grand-Hôtel

Mme J. S. Sanfold, New-York; Grand-Hôtel.

M. J. Edge, Toronto; Hôtel Terminus.

M. L. Menier, Montréal; 5, Place Saint-Sulpice.

M. E. L. Smith, Chicago; 35, avenue de l'Opéra.

Mme. E. L. Smith, Chicago; 35, avenue de l'Opéra.

Mlle Régina Smith, Chicago; 35, avenue de l'Opéra.

*
*
*

Dans une petite note parue dans notre dernier numéro et parlant de Mlle Berthiaume, il s'est glissé quelques erreurs que nous rectifions en publiant de nouveau, corrigée, la même petite note :

« Mlle Helmina Berthiaume, après un long séjour à *Lourdes*, et quelques jours passés à Paris, s'en retourne au Canada.

« Mlle Berthiaume, qui était venue aussi l'an dernier, reviendra l'an prochain encore, nous l'espérons. »

*
*
*

M. Jos. Dupuy est actuellement en Algérie dont il trouve le climat merveilleusement beau.

Dans une récente lettre écrite à un ami, il annonçait, comme probable, un pèlerinage en terre sainte.

M. Dupuy voyage en compagnie de l'éminent Père Emilius, le très sympathique ami des Canadiens.

Nous souhaitons à M. Dupuy une excellente santé et un prompt retour parmi ses compatriotes de Paris.

*
*
*

Le docteur Edouard Plamondon, attaché à la célèbre clinique du professeur Abadie, vient de faire, avec succès, deux très difficiles opérations, sous la direction de son très distingué professeur.

Le docteur Plamondon étudie, ici, les maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge, et il fait aussi de la chirurgie générale.

C'est lui qui, l'an dernier, remportait, à Montréal, le prix de chirurgie offert par le professeur sir William Hingston. Et il continue, à Paris, son brillant labeur. Amoureux de son art, tout son plaisir est de chercher à le mieux connaître. Ces médecins-là sont toujours utiles à leur pays.

*
*
*

Nous reviendrons, très au long, dans notre prochain numéro de la *Revue*, sur la question de l'Exposition Canadienne à Paris en 1900.

Nous croyons savoir que notre voix a été entendue en haut lieu, et qu'il est décidé que nous aurons, comme commissaire spécial du Canada à l'Exposition de Paris, un Canadien-français qui saura faire honneur à son pays.

Nous devons attendre que sa nomination soit officielle avant

d'en parler plus au long et de dire tout le plaisir qu'elle nous cause.

Notre race obtient justice, et tous les patriotes en seront heureux.

*
* *

Nous avons reçu la très jolie lettre suivante du Révérend Père Maumus, en réponse à l'article publié sur son livre, dans notre numéro de novembre dernier :

« Cher monsieur,

« Je vous remercie bien sincèrement de l'article bienveillant que vous avez eu la bonté de consacrer à mon dernier livre : *Les Catholiques et la Liberté politique*. Je suis heureux, toutes les fois qu'une occasion se présente, de voir se propager des idées que je crois justes, et qui, à mon avis, sont le salut pour l'avenir de l'Eglise.

« Travaillons sans relâche à répandre, parmi les catholiques, la juste notion des vrais besoins de l'Eglise ; efforçons-nous de les arracher au passé et de les tourner vers l'avenir.

« Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

« F. H. VINCENT MAUMUS. »

*
* *

Le dernier courrier nous apprend que M. Frédéric Villeneuve, avocat et directeur du vaillant journal français, *l'Ouest Canadien*, vient d'être élu député de Saint-Albert (Territoires du Nord-Ouest) par une immense majorité.

Notre distingué confrère est de taille à tenir haut et ferme le drapeau de la race Française dans le parlement des Territoires du Nord Ouest Canadien. Souventes fois, il aura à lutter. Mais les compatriotes qui l'ont choisi savaient ce qu'ils faisaient. Et ils ont fait montre d'autant d'esprit que de patriotisme.

La Revue des Deux Frances est heureuse de le saluer de ses bravos. C'est au journaliste, au cœur si français, à qui nous serrons la main, par dessus l'Atlantique, avec la joie la plus fraternelle.

R. B.

MÉTAMORPHOSE

Quand Jeanne Courcelles avait rencontré pour la première fois Pierre Daslin, elle avait été charmée et enthousiasmée par l'accent très simple et très profond avec lequel il récitait ses vers. C'était dans un grand salon. Le talent et la situation familiale de Pierre l'amenaient là ; le souvenir du colonel Courcelles permettaient à sa veuve et à sa fille de se trouver encore dans ces milieux, contrastant avec leur gêne.

Elle était très romanesque, ayant rêvé beaucoup entre les lignes des livres qu'il fallait lire pour les brevets ; toute une teinte de littérature, fautive parce qu'elle ne reposait sur rien de vécu, avait pénétré son existence, revêtant toutes les formes, depuis le journal fermé d'une petite serrure à clef, où l'on trouvait des descriptions d'imagination, des impressions de jeune fille, jusqu'aux longues lettres de seize pages, serrées, pleines de confidences, de songeries confuses, envoyées aux amies ; lui, tout à son art, rêvant de la compagnie de rêve, aux lèvres douces, aux pensées capables de comprendre les siens.

Par une suite de circonstances imprévues, par leurs rencontres fréquentes dans les mêmes salons, ils purent se connaître mieux, se confier peu à peu leurs pensées, leurs volontés ; lui, ses volontés de gloire, elle, ses désirs de bonheur, disparus depuis la mort du colonel — tous deux leur amour qui naissait, grandissait. Et un jour vint, où, leur passion faite de littérature, d'amour enfiévré de célébrité, les ayant fait s'aimer en silence, ils résolurent de fuir le monde, dès après leur mariage, tout l'un à l'autre, en envoyant seulement de temps à autre un souvenir à cette société qu'ils abandonnaient, en lui jetant comme un défi une œuvre puissante et fière, éclosée au milieu de leur bonheur caché...

La fortune de Pierre Daslin lui permettait de tenter la réalisation de ses désirs. Ils partirent loin de Paris, vers les lacs bleus de la Suisse, dans la volupté sensuelle de la blancheur des glaciers, des ciels bleus comme les lacs, où ils se rélétaient parmi l'éclincement de ces teintes, chaudes à la chair et au cœur. Ils louèrent, au milieu du calme, à Lugano, une villa très blanche et très close, brodée d'un feston de roses, s'entre-levant aux grilles dorées. Et c'étaient des joies enfantines pour Jeanne de se promener parmi ces pièces où leur bonheur allait vivre, d'y rester extasiée pendant qu'ils visitaient la maison pour la première fois. Déjà son organisation de femme voyait la place des meubles, de ces meubles chéris et luxueux, comme elle en avait vu dans les descriptions de roman ; elle songeait aux petites pièces blanches, meublées et tendues d'étoffes, fraîches comme la fraîcheur de leur amour, nuancées comme leurs sentiments.

Et les poésies vagues qui avaient flotté autour de ses rêves de jeune fille se précisaient et, confiante dans le talent de son mari, elle voyait là le bonheur parfait, et plus que jamais elle rêvait la gloire.

« Oh ! mon Pierre, comme nous serons bien ici... », dit-elle.

Elle se jeta à son cou, sans souci de la vieille Italienne qui les guidait à travers la propriété. Et le baiser de sa chair frissonna aux lèvres de Pierre, plein de tendresse. Tout un mélange confus de sentiments s'enchevêtrait en sa pensée, et son ambition, son désir de gloire grandissaient encore pour le poète qui était autant son amant que son mari et se résumait dans ce baiser qui effleurait et mordait à la fois.

Dès qu'ils furent installés, ils se sentirent pris au charme de ce cadre ; ils sentirent en eux comme une harmonie nouvelle chantant en l'accord de cette nature, ils sentaient que des impressions de vie se liaient aux impressions de leur volupté ; et une joie leur vint des œuvres qui naîtraient dans cet isolement.

Les journées se partagèrent ainsi d'abord, entre ce souci d'art qui marquait leurs moindres sensations et leur amour qui

fleurissait dans le printemps du lac. Jeanne poussait son mari à travailler dans le charme de leur pièce. Et parfois Pierre ayant écrit une scène murmurait des vers, tombés en mélodie, égrénés comme un filet d'eau claire, d'une eau de source coulant harmonieusement entre des doigts très blancs. Les désirs du triomphe qui restaient leur seule attache avec le monde, les poursuivait dans le calme de leur boudoir, dans cette pièce où toute leur vie se concentrait, au milieu des bibelots plus aimés, parmi des délicatesses morales et matérielles. Les soirs, sous l'abat-jour jaune creusant des sillons de lumière dorée dans l'ombre intime, Pierre travaillait et cadencait chaque scène. Et puis devant les crépuscules de printemps, où sur l'horizon pâli montaient les premières étoiles, plus brillantes dans leur isolement, ils restaient silencieusement accoudés au balcon, dans le frôlement de leur chair, qui unissait leurs pensées. Et les mots semblaient se joindre d'eux-mêmes, jaillis de l'extase très chère, de cette extase qu'ils avaient d'abord voulu facticement et qui, peu à peu, devenait plus forte qu'eux, les saisissait, les affolait et rendait puissants les marivaudages qui fussent venus sans art et sans amour.

La pièce fut écrite dans cette joie des yeux et des cœurs. Les paysages s'étaient mirés dans les vers, et les sentiments de ceux qui passaient dans ces scènes étaient graves et profonds. Il semblait que Pierre avait oublié tout cet amour convenu dont la vie de Paris l'avait entouré, il semblait que ces poèmes murmurés en des clairs de lune shakespeariens étaient tombés d'un songe. Ces heureux ne s'en apercevaient pas... Ils ne savaient plus que leur amour, et la fièvre de cet amour murmurée en des poèmes extasiés. Sûrs de la gloire, ils voulurent envoyer la pièce à Paris. Mais Jeanne s'étonnait elle-même. Aucune de ces ivresses glorieuses qu'elle avait connues ne la tentait plus.

La pièce à Paris parut étrange. On épilogua beaucoup sur le cas de ce pauvre Pierre Daslin qui « valait mieux que cela », qui « s'éteignait » dans l'éloignement du centre intellectuel. Mais lorsqu'elle leur revint, en plein été, sous le charme de la petite maison, perdue au milieu des iris à longue tige et des

roses, il y eut à peine un moment de stupeur, une contraction de visage, disant la désillusion. Car celle qu'avait tant rêvé la gloire pour son mari, pour son Pierre souriait... Elle voyait dans ce sourire les œuvres désormais écrites pour eux seuls. Et son amour plus fort que tout, laissant voltiger des baisers très frêles sur le visage de l'aimé, dit dans le crépuscule qui tombait :

« Viens, nous jouerons nous-mêmes nos pièces d'amour sous le regard des étoiles... Le monde nous ignore ; nous ne pouvons plus le comprendre. »

Georges Grappe.

Paris, 21 novembre 1893.



VENT D'AUTOMNE

A M. le Vicomte A. de Royer.

J'étais à ma fenêtre, et j'entendais siffler
 Une forte tempête. Elle faisait voler
 La feuille jaunissante ; et pâle sous sa plainte,
 J'écoutais frissonner l'éternelle complainte.
 J'aime cette démence, épouvante du soir,
 Qui déchaîne en courant avec un désespoir
 Tous les sanglots des morts, s'il est une survie.
 Ses funèbres accents me rappellent la vie
 Aux heures de blasphème où l'on voudrait mourir,
 A force de douter, à force de souffrir...
 Râle qui viens trembler les nuits mystérieuses
 Et qui sembles jaillir de leurs entraves creuses,
 Tu me frôles. L'angoisse envahit tous mes sens,
 Et je vis et je meurs de ce que je ressens.
 O vent froid, ô vent triste et bien-aimé d'automne,
 En transports éperdus que ta grande voix tonne ;
 Pénètre enfin partout où sont des profondeurs :
 Dans les bois, se chauffant aux dernières ardeurs
 Du soleil, tout au fond des ravins noirs, sur l'onde,
 Et dans le creux des cœurs où la passion gronde !

Noëlle Herblay.

CONSOLATION

(DIALOGUE).

A mon ami, M. le Dr A. A. Bernard.

ARMAND

Père petit, écoute Armand, veux-tu ?
Tu me disais que nous allions voir mère,
Que son esprit, tout de blanc revêtu,
Allait venir; reste encor, petit père;
Écoute Armand, veux-tu ?

Mère chérie était pour moi si bonne
Qu'elle viendra bercer encor son fils ;
Dis-lui qu'Armand sur ses genoux l'ordonne,
Qu'il veut la voir au seuil du Paradis ;
Vois-tu, mère est si bonne !

Si tu savais, je ne fais que pleurer.
Père, oh, dis-lui que mon cœur se désole,
Que dans ses bras je voudrais soupirer.
Au ciel, la nuit, souvent Armand s'envole ;
Je ne fais que pleurer.

LE PÈRE

Armand, mon fils, tu me déchires l'âme.
Mon cœur mourant se perd dans la funèbre lame
Dont le flot a broyé mon fidèle trésor...
Quand donc vers le ciel bleu prendrai-je mon essor ?
Mon Dieu, d'un seul effort de votre main jalouse,
Vous lanciez dans la tombe une mère, une épouse.
Depuis que son trépas nous couvre de douleurs,
Les yeux de cet enfant n'ont connu que des pleurs.

Le jour, la nuit, toujours il appelle sa mère ;
Ses sanglots troublent seuls sa couche solitaire ;
Il la demande en vain aux échos du tombeau,
L'écho reste muet autour de son berceau !
Il parcourt, sanglotant, la chambre funéraire,
Et toujours le silence accueille sa prière.
La mort retient sa mère au sein de son cercueil
Et ne lui laisse plus que l'angoisse du deuil ;
Sa main, l'enveloppant de ses voiles funèbres,
Le plonge sans pitié dans l'horreur des ténèbres
D'une nuit sans espoir... Mère, ton fils martyr
Se flétrit dans mes bras à ton seul souvenir ;
Mère, son cœur s'éteint, son jeune âge succombe,
Mon amour ne peut plus l'arracher à la tombe.
Dieu, ne m'accablez pas, n'enlevez pas mon fils.
Mère, laisse un instant les sublimes Parvis,
Viens rendre à notre enfant la suave tendresse
Dont tu berçais jadis sa première caresse.
Laisse là ton linceul et viens me secourir ;
Je ne veux pas le voir se faner et mourir !

ARMAND

Ne pleure plus sur la tombe de mère ;
Bon papa, vois, Armand t'aime toujours...
Petit Jésus, écoute sa prière...
Père, avec toi je viendrais tous les jours
Sur la tombe de mère.

Et puis, bien vrai, je ne veux plus mourir,
Je ne veux plus, plus jamais te déplaire.
Sur tes genoux Armand viendra dormir ;
Mère viendra sourire à pauvre père,
Je ne veux plus mourir.

A la maison je serai toujours sage,
Père chéri, bonne maman n'est plus
Mais dans mon cœur j'ai gardé son image,
Écoute-moi, viens prier doux Jésus
Je serais toujours sage.

LE PÈRE

O Dieu puissant, enfin soulageant mes douleurs,
 Mon enfant m'est rendu pour essuyer mes pleurs.
 Votre bonté, guidant sa sublime innocence,
 Me prêche la grandeur de votre Providence.
 Mère, jette un regard sur ce fidèle cœur,
 Du sein de ton tombeau veille sur sa candeur;
 Veille sur son sommeil, rends ses nuits moins amères,
 Redonne-lui la vie, écoute ses prières,
 Car, vois-tu, cet enfant, c'est le seul souvenir
 Qui me reste de toi ; du Ciel viens le bénir.
 Mère, rappelle-toi quand, penchés sur sa couche,
 Nous cueillions les baisers de sa divine bouche.
 Sans jamais nous lasser nous admirions son front,
 Nous unissions nos cœurs dans un amour profond
 Et, scrutant l'avenir, dans un songe vivace
 Nous voyions notre fils éblouissant de grâce
 Apporter l'allégresse à notre doux séjour.
 O Dieu, n'éteignez pas ce rêve de l'amour.

ARMAND

Ne pleure plus, tu me fais de la peine ;
 Père chéri, laisse Armand t'embrasser...
 Sur cette tombe, où ton amour m'amène,
 O mère, viens encore me caresser...
 Ne me fais pas de peine.

O doux Jésus, je te donne mon cœur ;
 Viens essuyer les pleurs de pauvre père ;
 Pour lui, Jésus, rends mon amour vainqueur.
 Au Paradis, va dire à tendre mère
 Que j'ai donné mon cœur.

J.-H. Legault.



ETATS-UNIS

M. Ferdinand W. Peck, de Chicago, a été nommé Commissaire général en date du 22 juillet dernier pour représenter les Etats-Unis à l'Exposition de Paris en 1900.

Le Bill autorisant la nomination est ainsi conçu :

« Le Président, avec les pouvoirs que lui en donnera le Sénat, nommera un Commissaire général pour représenter les Etats-Unis à l'Exposition qui doit avoir lieu à Paris en 1900.

Agissant sous la direction générale du Président, le commissaire général aura charge de régler et trancher toutes questions se rapportant à la dite exposition. Il contrôlera les dépenses, surveillera les installations, et ses efforts tendront à donner le plus d'éclat possible à cette fête du travail.

En outre d'un secrétaire chargé de la partie financière et des rapports entre les deux gouvernements, le Président nommera un adjoint (qui prendra le titre de sous-commissaire général) au commissaire général; ceci, dans le cas où un empêchement quelconque — absence momentanée, maladie ou mort, — mettrait le commissaire général dans l'impossibilité de continuer ses fonctions.

Le Président nommera aussi douze commissaires qui seront mis à la disposition du commissaire général afin d'assurer les services de l'exposition.

Le Commissaire général engagera en outre tels experts et tel membre qu'il croira devoir employer dans chacun des groupes représentés à la dite exposition.

Il sera alloué \$ 8.000 par an au commissaire général, \$ 6.000 au sous-commissaire général et \$ 4.000 au secrétaire. Ces fonctionnaires sont nommés pour une durée de trois ans.

Les dépenses autorisées pour l'installation de l'exposition sont fixées à

\$ 650.000, à laquelle somme il sera ajouté \$ 85.000 pour le traitement des employés des Etats-Unis et de Paris.

D'autre part le ministre de l'Agriculture est autorisé de préparer l'exposition des produits agricoles des Etats-Unis inclusivement avec ceux mentionnés dans les groupes 7-8 et 10 du plan général de l'Exposition. Cette exposition sera également sous la direction du commissaire général et les crédits en sont portés à \$ 75.000 non compris dans les \$ 650.000 dont il est parlé plus haut.

Il sera établi, par les soins du Commissaire général, un rapport de l'exposition qui sera imprimé en anglais, en français et en allemand.

Les employés et les fonctionnaires des douanes favoriseront par toutes voies et moyens, dès à présent, le transit des objets en destination de l'exposition de Paris, et, l'exposition finie, ils prendront le même soin pour assurer le retour des dits objets à leur pays d'origine.

Après l'exposition, il sera dressé un rapport documentaire avec les résultats acquis; l'importance de ce travail est limité à six volumes in-8, contenant un maximum de 1.000 pages chacun.

Sur les crédits destinés à la participation des Etats-Unis à l'Exposition de Paris, \$ 200.000 sont dès à présent mis à la disposition du commissaire général, afin de pousser activement les premiers travaux d'installation; sur cette somme le ministre de l'Agriculture est autorisé à prélever \$ 20.000 pour préparer l'exposition agricole. »

Trois commissaires ont été nommés directement par le président Mac-Kinley, ce sont l'Hon. Ferdinand W. Peck, Commissaire Général; l'Hon. B. D. Woodward, Commissaire Général adjoint, et le major Fred Brackett, secrétaire général. Les deux premiers sont en ce moment à Paris; le troisième, le major Brackett, est resté à Chicago. Ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro, M. Peck a choisi comme directeur des affaires M. Paul Blackmar, qui fut surintendant des collections à l'exposition de Chicago, et il s'est assuré le précieux concours d'un savant remarquable, M. J. V. Skiff, directeur des mines et de la métallurgie.

Les bureaux de la Commission sont luxueusement établis à deux pas du terrain de l'Exposition. Ses premiers efforts ont eu ce premier résultat de faire augmenter de 25.000 pieds carrés l'espace accordé à l'exposition particulière des Etats-Unis, espace primitivement fixé à 150.000 pieds. Si la Commission peut obtenir le terrain nécessaire, ce qu'elle n'espère pas, elle fera reproduire un des palais de l'Exposition de Chicago et sacrifiera 200.000 dollars à ces travaux. D'autre part, elle a fait une demande à M. Navarre, président du Conseil municipal de Paris, pour qu'il lui soit accordé un emplacement dans la ville afin d'y ériger une statue monumentale du général La Fayette.

∴

CANADA

Rien encore n'a été décidé pour la participation de la Puissance à l'Exposition de 1900. Il serait désirable pourtant que le gouvernement canadien n'attende pas que tous les emplacements destinés aux pavillons des puissances étrangères soient distribués, car il courrait fort le risque de n'avoir qu'un espace très réduit et peu apte à une manifestation imposante. Il faut que l'Exposition soit l'occasion d'un rapprochement politique et commercial entre nos deux pays. Nous renouvelons donc le vœu précédemment émis par nous que le choix du Gouvernement se porte sur un *Canadien Français* pour occuper le poste de Commissaire du Canada à l'Exposition de 1900.

— La province de Québec a pris les devants sur le gouvernement fédéral. Nous avons sous les yeux la circulaire adressée par le Surintendant de l'Instruction Publique, M. Boucher de Labruère, à toutes les maisons d'éducation et aux écoles publiques de la Province, au sujet de leur participation à l'exposition scolaire de Paris. Cet appel a le double mérite d'être concis, et d'arriver à son heure. Mais à côté des productions scolaires des élèves que M. de Labruère sollicite, il doit y avoir un travail, établi par ses soins, exposant *l'organisation pédagogique complète du corps enseignant de la Province*. Ainsi seulement, nous pourrons nous rendre compte de ce qu'il a de defectueux et de bon dans son ensemble, et en tirer des conclusions sur ce qu'il y aurait à réformer pour le grand bien de l'instruction publique dans la Province.



La philosophie sociale du XVIII^e siècle et la Révolution, par A. ESPINAS. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 (F. Alcan, éditeur). — M. Espinas est l'un des maîtres les plus écoutés de la Sorbonne. C'est un savant patient et timide qui a su allier, dans son enseignement, la clarté de l'esprit français à la profondeur et au scrupule de l'érudition germaniques. Elevé dans le culte des idées générales et des formes traditionnelles de l'ancienne philosophie, il a quitté les sentiers encore battus par ses confrères pour se mettre à l'école de la vie et des faits. Il est à la Sorbonne, professeur d'*Economie sociale*.

L'objet de cette science est défini avec soin dans le livre que nous présentons. Il s'agit d'étudier « les moyens par lesquels les maux qui résultent pour l'homme de l'organisation des sociétés peuvent être conjurés. Tout homme est exposé à la douleur ; mais on croit que s'il est des souffrances aux quelles la société ne peut rien, la plupart des autres trouvent leur cause directe ou indirecte dans quelque vice de sa structure ou de son fonctionnement, et on estime qu'elle est responsable de celles-ci, puisqu'elle pouvait — ce semble — éviter ou corriger ces défauts. La suppression du mal social, voilà le problème essentiel de l'*Economie sociale* » On conçoit dès lors combien il s'impose à la vieille société européenne, profondément bouleversée par la résistance du capital et les revendications du travail, dans laquelle l'équilibre de ces deux puissances s'établit si péniblement et à travers tant de secousses et d'agitations.

Pourtant l'*Economie sociale* n'a pas seulement pour objet la répartition des richesses. M. Espinas en élargit l'horizon en montrant que le problème social est surtout politique et moral. « Que peut l'Etat pour atténuer les souffrances des hommes et particulièrement celles qui sont imputables à la misère ? Une organisation sociale est-elle possible qui assure à tous ses membres l'égalité non seulement des droits mais des jouissances ? L'Etat doit-il avant tout rendre heureux tous les individus qui le composent et s'il n'y réussit pas, abdiquer, disparaître ? » Tel est le problème de l'*Economie sociale*, au point de vue politique. Le voici, au point de vue moral : « Qu'est-ce que le bonheur ? Et dès que l'homme échappe à l'étreinte de la misère, le bonheur est-il pour lui une affaire de budget ou une affaire d'opinion. Chimère ou réalité ! »

M. Espinas répond avec fermeté à toutes ces questions qu'il a fait sortir de son sujet. En lisant ses premiers chapitres sur la *politique nationale et la politique humanitaire*, fort étudiés et d'une tenue souvent éloquente, on se persuade de l'actualité de l'*Economie sociale* et de la difficulté du problème social. On s'éclaire sur des sujets qui courent dans toutes les conversations et qu'on aborde pourtant le plus souvent sans documents et sans réflexion.

L'*Economie sociale*, par définition, enveloppe ce qu'on appelle le *socialisme*. Celui-ci essaye en effet une théorie du bonheur commun, mais par des moyens caractéristiques qui peuvent aller jusqu'à la mise en commun des biens et des instruments de travail. Aussi M. Espinas recherche-t-il dans son livre les origines du socialisme en Europe et les crises dont il a été le symptôme et la cause. Il s'est affirmé notamment à cinq époques distinctes : 1^o à la fin des cités

grecques; 2° à la fin de l'Empire romain; 3° à la Renaissance, en Angleterre et en Allemagne; 4° à la Révolution française; 5° en 1848.

M. Espinas présente notamment une interprétation nouvelle et fort intéressante des théories sociales de la Révolution française. Il semblerait, en effet, qu'elle fut un mouvement individualiste, une exaltation de l'individu au détriment de l'Etat. Elle devait y aboutir du moins, par l'influence des théories de Rousseau, qui vantaient un peu confusément les droits de la personne, le devoir, la valeur de la conscience, en un mot tout ce qu'il y a d'humanité en chacun de nous. Mais par une conséquence assez naturelle, toutes les personnes ainsi exaltées devenaient égales en droits et en devoirs. Et dès lors la philosophie individualiste s'achevant en une philosophie égalitaire impliquait une théorie collectiviste du rôle de l'Etat en matière de propriété. Cette théorie se réalisa dans les faits suivants : la mise en commun des propriétés reconnues par le droit antérieur, grâce à la confiscation et à l'emprunt forcé à la guerre faite aux corporations et à la féodalité possédantes, puis à tous les riches; la proclamation, dès 1790, du droit illimité à l'assistance publique de tous les nécessiteux, suivie de l'organisation d'ateliers nationaux par la Constituante et d'une vaste entreprise d'alimentation publique commencée par le gouvernement révolutionnaire. Or, ce sont là des œuvres essentiellement socialistes.

Le tout est étudié avec le plus grand souci du fait; nulle conclusion qui ne soit solidement appuyée sur des documents; nulle affirmation qui dépasse ses preuves. Il me semblait, en lisant son livre, entendre encore l'éminent professeur faisant son cours à la Sorbonne, interrogeant ses élèves, leur faisant part de ses doutes, de ses hésitations, de la minutie de ses recherches et donnant l'un des meilleurs exemples qui soient, d'honnêteté et d'éruditions scientifiques. Je songeais que son patient labeur pour créer la science de la vie sociale était de ceux qui « mieux que les revendications amères et hautaines, les haines de classe, les polémiques envenimées » pouvaient amener le régime d'harmonie qu'on nous annonce. Et je souhaitais encore que, par lui et pour lui, dans une certaine mesure, se réalisât ce vœu qui termine son premier chapitre : « Les plus doux, les plus aimants, les plus pacifiques l'emporteront. »

Le Mauvais Désir, roman par LUCIEN MUHLFELD. 1 vol. grand in-18. 3 fr.50. Chez Ollendorff. — Prenez le fameux type de Bartholo, dans le *Barbier de Séville*, donnez-lui à loisir de belles manières, de la tenue, quelques idées, de la jeunesse, mettez-le en mouvement dans un cadre bien moderne, et vous aurez le personnage principal du *Mauvais Désir*, Florent Cauzel. Ceci n'est point une critique, et deviendra un éloge quand nous aurons dit qu'avec un sentiment, vieux comme l'amour et comme le monde : la jalousie, M. Muhlfeld a su édifier, d'analyses en analyses et d'incidents en événements, un roman très parisien.

Aussi bien le Mauvais Désir n'est pas tout à fait la jalousie qui ne va pas sans l'amour et qui est l'inquiétude tour à tour aiguë ou latente de perdre ou de n'avoir pas à soi seul l'objet aimé. Florent Cauzel n'aime pas Renée Aubert. Envoyé par le ministre dont il est l'attaché, jusqu'au Maroc, il songe sans retard à se débarrasser de sa maîtresse, et par quelle lettre habilement soignée où les mots en velours cachent le désir de se reprendre ! Il revient sur son premier mouvement, la fait venir pour les adieux. Mais songez à ce premier mouvement qui est le vrai, celui du cœur, du sentiment spontané, le mouvement d'avant la réflexion.

Le mauvais désir est surtout fait de vanité et de crainte du ridicule, c'est-à-dire des plus mauvais éléments de l'amour-propre. Il est la joie non dénuée de prétention d'avoir une femme à soi, devant les amis et qui trouvera en public l'occasion de quelques calineries opportunes. Il est aussi et surtout la crainte

d'être dupé devant le monde, les yeux qui épient les sourires et les regards, les oreilles qui guettent les conversations, l'homme tout entier, dans son antique désir de possession exclusive, et qu'irrite l'inquiétude toujours inapaisée de savoir si l'on partage avec lui la proie qu'il s'est dévolue.

Elle est très humaine, l'analyse de M. Mühlfeld. Et nous serions bien tentés de lui donner une portée assez générale. Ce sont toutes ces mauvaises choses-là qui entrent dans l'amour des hommes, avant le cœur et surtout l'abandon de soi-même. Ou plutôt l'amour passe vite et c'est le mauvais désir qui le remplace.

Écoutons la confession de Florent : « Un autre désir a germé, cruel et triste. Il a poussé comme un ver qui ronge un fruit dans son cœur. Il a corrompu. Par lui toute tendresse est étouffée. En moi, de ce que j'ai pris pour l'amour, il ne reste que l'angoisse.

« J'appelai jalousie ce bas désir. J'en ressentais l'opprobre, je dissimulais. Quand j'avouai par lâcheté, tu ne me méprisas point, tu t'enorgueillis de ma peine, tu fus fière de ma passion qui suscitait la douleur. Aveugle, tu ne voyais pas que l'amour était mort et que la haine veillait !

« Seule, elle triomphe. Ta jeunesse, ton éclat, ta beauté, ta gloire, ton souffle, tout ce qui peut être aimé dans ton être, je languis de ne pouvoir l'en dépouiller.

« Voilà la jalousie, voilà l'envie diabolique, voilà le mauvais désir. On ne possède jamais assez quand on ne possède pas tout, quand on ne possède pas la vie !

« Grand Dieu, je comprends. On commence par désirer d'amour et puis on de mort...

« Je comprends ! L'ancêtre des cavernes m'a légué le désir sanglant ; Pour s'altérer sa puissance, il senait la vie et il répandait la mort. Les voluptés sont égales qu'offre le sexe et le sang. Elles sont animales, elles sont humaines...

« Et si l'amant est triste après le baiser, c'est que tu respiras encore, que tu ris, que tu es belle, et qu'il ne t'a pris dans l'étreinte, ni ta grâce, ni ta joie, ni ta vie. »

Ces remarques sont d'une psychologie sûre. Il y a plus que l'étude et la mise en scène d'un sentiment dans le livre de M. Mühlfeld. Il y a la recherche de sa genèse et de ses origines. C'est du roman, de la vie arrangée et grossie ; mais c'est aussi savant et vrai.

Pour compléter le livre, l'auteur a trouvé des scènes mouvementées et d'un modernisme aigu. Tel, cet entrelien de Renée Aubert, divorcée, qui demande à son avocat, s'il est plus moral que son ami devienne amant que mari. « Oui, reprend l'avocat, parce que je ne considère pas *vous*, mais *l'autre*. Il est plus correct qu'il vive de son travail que de la fortune de votre mari. Notre société très complaisante ne fait justement commencer l'immoralité que là où les affaires de cœur se compliquent de profits d'argent. Voilà pourquoi, malgré le paradoxe apparent, il est plus moral d'être votre amant que votre mari. » On ne peut renverser d'une touche plus élégante et plus vive la façade de notre vie contemporaine, découvrir tous les faux raisonnements par lesquels se croient en sûreté et chaudement garanties toutes les faiblesses.

Ressouvenirs, par EMILE DUBUSSON. Sillé-le-Guillaume. 1 fr. 50. Imprimerie Deslandes. — Ce nom Sillé-le-Guillaume » sur la couverture des « Ressouvenirs » dont le format et les caractères font songer à quelque manuel d'apiculture, évoque à ma pensée une calme petite ville de province. Et dans ce décor, tandis que le soleil passant librement par-dessus les maisons d'un étage, étale son jour éblouissant au large des places désertes et des rues somnolentes, — dans un retrait, loin du soleil, j'imagine un personnage administratif, notaire ou greffier, qui délaisse à de certains jours les paperasses professionnelles pour revivre, sans

autre public que lui-même, les heures inépuisées de ses vingt ans. Je ne voudrais pas que l'évocation de ce personnage, nécessairement un peu mûr, fit tort à M. Dubuisson, et j'entends, au contraire, lui faire un mérite de l'imagination qu'il me suggère. Son petit recueil me rappelle d'autres petits livres écrits dans de lointaines provinces par des hommes qui n'étaient pas des littérateurs professionnels et qui donnent la volupté rare, si appréciée par Sainte-Beuve, de retrouver sous les lignes écrites, sans qu'elle soit fardée d'aucun artifice, l'image sincère d'une vie. L'inspiration de ces *Ressouvenirs* s'attarde à l'écart des exercices auxquels s'applique l'école contemporaine, en des sujets que le courant poétique a dépassés et qu'il laisse dans un abandon mélancolique dont le charme a la douceur des choses toujours jolies et plus jolies d'être surannées. C'est le *Printemps*, la *Chanson des Brises et des Fleurs*, le *Souvenir de Murger*, la *Rencontre* et ces tendresses discrètes, ces douceurs voilées pour l'« Aimée » qui sans nul doute n'aima pas et qui les ignore.

Si j'ai le cœur meurtri pour avoir trop pleuré,
 Trouvant la destinée à certains jours méchante.
 Que votre voix aimée, insoucieuse, chante ;
 Puisqu'elle vibre en moi, ce chant, je l'entendrai.
 Le baiser qu'on échange adoucit les adieux,
 Et le simple ruban, ceignant des fleurs fanées
 Que l'on conserve au fond de quelque meuble vieux
 Suffit pour alléger la chaîne des années
 O doux anges du soir qu'on invoque tout bas.

Les idées de l'auteur sur les Femmes, sur la Nature, sur Dieu, sans en être plus fausses reculent dans le passé. Ce n'est pas que M. Dubuisson se soit enfermé dans les formules d'une école abolie. S'il semble avoir surtout fréquenté les poètes du temps de Lamartine et s'il apparaît bien qu'il ignore tout des dernières nouveautés poétiques, il n'est pas, certainement, sans avoir pratiqué l'école Parnassienne. Si cette indécision trop accentuée parfois dans la forme poétique nuit à la ferme unité d'une personnalité qui s'aide trop des découvertes étrangères, elle m'est une garantie de sincérité. A condition de subordonner sa pensée à la direction d'un système et, par suite, de sacrifier beaucoup de soi-même, il est facile, avec un médiocre talent, de donner l'illusion de l'unité. M. Dubuisson a préféré traduire dans leur sincérité intégrale les émotions successives dont il était affecté et pour répondre à des impressions diverses, selon le jour et l'heure, adopter des modes d'expressions divers. Et si lorsque l'inspiration l'apparentait plus particulièrement à tel ancêtre poétique, il a trop modestement laissé voir sa filiation, nous aimons la naïveté d'un aven qui nous ouvre une vue plus franche sur la réalité de ses impressions poétiques.

Sa Fleur, roman, par FELICIEN CHAMPSAUR, 3 fr. 50, chez Fasquelle. — Une jeune fille très instruite sur toutes choses et sur d'autres encore, se monte la tête, le cœur et un peu les sens pour le romancier féministe à la mode. Elle l'aperçoit dans une loge, à la première d'une pièce, la *Faute de l'Homme*, où il triomphe bruyamment en rejetant sur le mari ou l'amant toutes les faiblesses de la femme. Une correspondance s'engage dont la poste restante, habituel stratagème des amoureux discrets, fait tous les frais. De part et d'autres, les lettres deviennent plus pressantes. Et dans les siennes, la jeune fille laisse aller tout son cœur, tout son rêve, toute l'illusion de son âme. Un beau jour, la famille apprend tout. Visite du père au romancier qui refuse le mariage par égoïsme. Visite de la jeune fille qui veut poursuivre son aventure et se donner quand même, sans conditions, épouse ou maîtresse. Nouveau refus du romancier, tou-

jours par égoïsme. Et cela finit ainsi, sans secousses, sur l'envers d'un rêve de jeune fille, tandis qu'il semble à la pauvre petite, enfin rentrée à la maison, que quelqu'un, dans l'ombre de sa chambre « souriait méphistophéliquement et lui murmurait à l'oreille, doucement sceptique et consolateur :

« — Tu n'as que vingt ans, Suzanne. Ce sont les premières peines de l'amour et de la vie. Tu te marieras, puis tu divorceras peut-être, console-toi. Si tu savais combien de jeunes filles, sous les voiles de vierge et les fleurs d'oranger, le jour de leur mariage, sont, plus ou moins, pareilles à toi ? Sèche tes yeux et regarde dans ton miroir comme tu es belle, toute neuve, toute blanche encore malgré les taches d'encre que ton expérience a déjà effacées. La vie est devant toi, ô femme de demain, la vie... »

Dénoûment d'une banalité un peu triste mais bien vraie, en lequel s'achèvent la plupart des plus vives amours, et des étapes marquées de la vie qui n'est jamais ni si bonne ni si mauvaise qu'on pense, rosée vite séchée des larmes, oubli qui vient au cœur comme aux yeux le sommeil.

Mais, derrière cette psychologie un peu générale il y a, dans le livre de M. Champsaur, deux types bien actuels et solidement étudiés : l'homme, écrivain, politique ou épique qui n'aime pas parce qu'il n'a pas le temps d'aimer, dès qu'il est fasciné par le but à atteindre et qu'il s'est durci à la lutte quotidienne; la jeune fille moderne dont l'innocence est de façade et qui, sous les à-coups du livre, du théâtre, de la conversation, sent éclore en elle le besoin de l'amour, de l'émancipation, de la liberté, le dit, comme elle peut, en enfant ignorante et naturellement habile, parce qu'elle sera femme, au premier venu, dès l'occasion offerte. Pudcar naturelle qui vient du cœur, et hardiesse péniblement voulue qui vient de la tête, besoin de se donner et pourtant besoin d'être aimée pour rien, pour le plaisir et de se créer l'êlu, et de choisir à son aise, fleur dont elles s'embellissent et qu'elles trouvent lourde pourtant, que de contradictions, de rêves indécis, d'agitations et de retenues dans ces cervelles et ces cœurs d'oiseau que sont les jeunes filles de nos civilisations avancées. Où sont les anciennes mœurs, et les utiles conseils, au milieu des larmes, de la mère à la future épouse? Et comme on comprend bien que Montvêdre, féministe à la mode, adulé des femmes, en plaisantant « craigne pour sa tête », quand on lui offre pour femme, celle qui spontanément et pendant six mois de lettres amoureuses, effeuillait chaque jour pour lui un peu de sa fleur! Comme tout cela est triste quand on se reprend des phrases câlines, et des descriptions un peu trop savamment voluptueuses de M. Champsaur.

L'égoïsme des hommes est féroce sans doute, mais combien servi par tout ce qu'il y a d'insupportabilité et d'illogisme naturel irréfléchi, incompris, inconscient même dans une âme féminine. Et il s'agit d'une jeune fille, d'une vierge. Que sera-ce, s'il s'agit d'une femme, épouse ou maîtresse, qui a pris contact avec une âme d'homme, en a saisi, par le menu, les faiblesses et les violences alternatives! Nous le savons, et d'autres avant M. Champsaur nous l'on dit. Dès que la dame veut bien descendre du piédestal ou suppliant le désir de l'homme s'en va la trouver, elle prend décidément conscience de sa force. Elle devient la maîtresse de l'homme à la condition de rester la maîtresse d'elle-même. Rarement elle se donne entièrement, même quand l'homme s'oublie à ses pieds, ou du moins elle se ressaisit vite. Elle sait les manèges, les coquetteries, les tristesses dont il faut jouer pour tenir à son insu, bien incapable d'agir celui qui se croit victorieux. Emportée dans le mouvement du désir satisfait, elle le dirige à son gré vers ses idées de derrière la tête. Elle est la cervelle d'oiseau qui semble rêver très vaguement et qui veut, le pastel rose qui paraît sourire en son cadre de dentelles et qui commande. C'est la poupée voluptueuse et fragile qui sait entraîner l'homme dans le frou-frou parfumé de ses jupes et qui, très docie-

lement et très souvent, malgré toute sa cuirasse d'égoïsme et ses beaux gestes forts, fait glisser sous son pied mignon toute la tête du vainqueur : sa pensée et sa volonté.

Il est peut-être utile de se reprendre après la savante et agréable littérature de M. Champsaur et des psychologues féministes contemporains. Car ce n'est point avec la littérature qu'on refait notre vie moderne, si c'est par elle qu'on la connaît. Le badinage en amour, ignorance, ruse, égoïsme, désespoir parmi de fugitives caresses est une des choses les plus attrayantes qui soient à lire. *Sa Fleur* en est une garantie nouvelle. Mais ce n'est point l'idéal. L'amour serait peut-être une chose moins douloureuse ou meilleure, quelquefois, s'il était débarrassé chez l'homme de son armature d'égoïsme et chez la femme de son arsenal de coquetterie sentimentale.

Médée, drame lyrique, en trois actes, par M. CATULLE MENDES, représenté au théâtre de la Renaissance. — Parmi la bruyante cohue du boulevard, les fières automobiles et les orchestres de tziganes, on vient de nous faire revivre, à la Renaissance, l'une des plus sombres légendes que nous ait léguées la Grèce antique. C'est l'histoire de Médée, célèbre magicienne, fille d'un roi de la Colchide qui s'enfuit avec Jason, chef des Argonautes, lorsque, grâce à ses artifices, il se fut rendu maître de la toison d'or, et qui, abandonnée par le même Jason, se vengea en égorgeant les enfants qu'elle avait eus de lui.

Il est à remarquer que le sujet de Médée a tenté uniquement parmi les dramaturges les raisonneurs et les grandiloquents, Euripide, Sénèque, Corneille — le Corneille d'avant le *Cid* — et ce lyrique qui ne déteste pas les gageures poétiques, M. Catulle Mendès. C'est qu'il est par lui-même d'une vérité si paradoxale, il emporte si loin au-delà des mesures jusqu'où la chétive sensibilité du public veut suivre les passions, qu'il faut, pour l'entreprendre, plus de logique forcée que de goût et, pour le traiter, plus d'emphase lyrique que de juslesse.

C'est ici la plus tragique expression du drame passionnel dont le facteur unique et double est la jalousie. La jalousie de l'homme, Shakespeare nous l'a montrée dans *Othello*, brutale et irréflectie, fureur aveugle mais pètrie de douleur. Un autre aspect vient d'être présenté par M. Mühlfeld où l'amour n'a pour ainsi dire point de part, où domine l'obsession d'une trahison humiliante pour le maître plutôt que douloureuse pour l'amant. La jalousie de la femme est autre : dégagée de toute préoccupation étrangère à soi-même, elle n'est pas la crainte du ridicule, elle n'est plus l'amour, elle ne sent pas sa douleur. Elle est la jalousie. Aussi, absolue dans son vouloir, clairvoyante et rigoureuse dans ses réalisations, elle développe jusqu'en leurs plus effroyables conséquences avec une exaltation froide et un emportement lucide l'impitoyable logique de sa vengeance. Telle est Médée.

Jason, c'est l'aventurier superbe, l'homme du destin, aveugle à tout ce qui n'est pas l'heure présente, indifférent, de toute nécessité, à tout ce qui n'est pas Jason, non par égoïsme vulgaire, mais parce qu'il a conscience d'une destinée où les hommes et les femmes sont des moyens et qu'il accomplit sans la prévoir et sans la connaître. M. Catulle Mendès l'a bien compris, qui nous le montre sans émotion, sans colère même devant les reproches de Médée. Sensible à la douleur de l'amante ou furieux devant ses invectives, il balancerait entre le ridicule et l'odieux. Non. Il a perdu tout souvenir de l'heure qui n'est plus, étonné presque que Médée s'en souvienne : et les jeunes filles corinthiennes le trouvent sublime.

Sous son casque où le jour à l'air
D'une victoire qui se pose.

Envers un tel personnage, la jalousie de Médée est plus qu'une passion

humaine. C'est la révolte de l'instrument qui s'obstine et qui veut enrayer le char de la Fatalité. C'est la lutte de la Femme contre le Destin. Dans ces conditions la sublime horreur de ses crimes et dans la logique de sa destinée; et point n'était besoin, pour l'expliquer, d'inventer, comme l'a fait M. Catulle Mendès, une nouvelle et dernière trahison de Jason, misérable et timide concession à l'indigente sensibilité du public.

Un autre reproche que je ferai à M. Catulle Mendès, c'est d'avoir voulu faire une tragédie antique et d'avoir réussi un drame lyrique. Or, le lyrisme est-il le mode d'expression qu'appelle la jalousie? Je ne le crois pas. A chaque instant, la simplicité du langage grec qu'affecte M. Catulle Mendès — cette simplicité fluide où l'expression, au lieu de vêtir et d'emprisonner le sentiment, le laisse apparaître vivant et nu — se cristallise en des vers dont la perfection plastique a l'éclat rutilant des gemmes ou la froideur impeccable du marbre. Cette préoccupation de lyrisme plastique s'accuse dans des indications ou M. Catulle Mendès prévoit, avec le scrupule d'un ordonnateur de tableaux vivants, l'ordonnance du décor et l'attitude des figurants. Cette conception est-elle une concession à la personnalité de Madame Sarah Bernhard; faut-il y voir le souci de mettre en valeur la voix d'or et le geste hiératique de la grande artiste qui a trouvé dans le personnage de Médée une de ses meilleures créations! J'aime mieux penser que M. Catulle Mendès a cédé à son tempérament qui est d'un poète plutôt que d'un auteur tragique. Il n'est pas donné à tout le monde de gâter un sujet par la trop grande perfection des vers et la *Médée* de M. Catulle Mendès qui est, en plusieurs endroits, un magnifique drame poétique et demeure d'un bout à l'autre un splendide poème dramatique.

PAUL BASTIEN.

NOUVELLE PUBLICATION. — On annonce dans le monde de l'escrime que, pour faire suite à son remarquable ouvrage : *Les salles d'armes d'aujourd'hui*, paru à la librairie Dentu, M. HENRY DE GOUDOURVILLE met la dernière main à un volume intitulé : *Escrimeurs et maîtres contemporains*. Cette nouvelle publication, illustrée d'une centaine de groupes pris dans les premières salles d'armes du monde entier, sera en outre enrichie d'une centaine de portraits de nos meilleurs escrimeurs, suivis de leur biographie.

L'ouvrage est, dès à présent, très avancé cependant les documents ne cessent encore d'arriver à l'auteur, 17, rue d'Hauteville.

D'après l'importance de ces documents et les soins qu'apporte l'auteur au choix de ses sujets, cette publication se présente comme assurée d'un gros succès.

Vient de paraître : *En moisson*, mélodie facile de Paul Vidal sur un poème de M. Marc Legrand (chez Leduc).

* * *

Nous avons reçu pour la Bibliothèque de la *Revue* :

Les jeunes gens du Nouveau Testament, 1 vol., par le R. P. J. M. LAMBERT. — Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

Ce volume de 400 pages est au prix de 2 francs seulement. — La préface est signée par Mgr HENRI CHAPON.

* * *

Saint Ignace de Loyola, 1 vol., prix 2 francs, par HENRI JOLY. — Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

* * *

Saint Étienne, roi de Hongrie, 1 vol., prix 2 francs, par E. HORN. — Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

*
**

Mâtée, 1 vol., prix 3 fr. 50, par CATULLE MENDÈS. — Librairie Fasquelle, 11, rue de Grenelle, Paris.

Voir la Critique des Livres.

*
**

Sa Fleur, 1 vol., 3 fr. 50, par FÉLICIEN CHAMPSAUR. — Librairie Fasquelle, 11, rue de Grenelle, Paris.

Voir également la Critique des Livres.

*
**

La Guerre des Iroquois, 1 vol., par BENJAMIN SULTE. — Librairie J. Durie et fils, Ottawa, Canada.

*
**

La Mère Marie de l'Incarnation, 1 vol., par BENJAMIN SULTE. — Librairie J. Durie et fils, Ottawa, Canada.

*
**

Pierre Boucher et son livre, 1 vol., par BENJAMIN SULTE. — Librairie J. Durie et fils, Ottawa, Canada.

*
**

Le golfe Saint-Laurent, 1 vol., par BENJAMIN SULTE. — Librairie J. Durie et fils, Ottawa, Canada.

*
**

La Langue française en Canada, 1 vol., par BENJAMIN SULTE. — Librairie Pierre Georges Roy, Lévis P. Q. Canada.

Nous dirons dans une étude spéciale tout le bien que nous pensons des livres de notre distingué collaborateur, M. Benjamin Sulte.

*
**


AVIS

A partir du mois de Janvier, notre collaborateur et ami, Georges Grappe, vice-président de l'Union progressiste de la Jeunesse Catholique, sera chargé de faire le compte rendu des **Revues**.

L'Argus.



Spectacles

- OPÉRA.** — 8 h. «/». — Don Juan — Lohengrin — Faust.
- FRANÇAIS.** — 8 h. 1/2. — Struenséc. — Hernani.
- OPÉRA-COMIQUE.** — Les Dragons de Villars.
- ODÉON.** — 8 h. «/». — Colinette.
- RENAISSANCE.** — 8 h. 1/2. — Médée.
- VAUDEVILLE.** — 8 h. 1/4. — Le Calice.
- GYMNASE.** — 8 h. 1/2. — L'Amorceur.
- TH. DES NATIONS.** — 8 h. 1/2. — Championnet.
- VARIÉTÉS.** — Les petites Barnett.
- GAITÉ.** — 8 h. 1/2. — La fille de Mme Angot.
- PALAIS-ROYAL.** — 1 h. «/». — Place aux femmes.
- PORTE-ST-MARTIN.** — 8 h. 1/4. — Cyrano de Bergerac.
- AMBIGU-COMIQUE.** — 8 h. 1/2. — Papa la Vertu.
- FOLIES-DRAMATIQUES.** — 8 h. 1/2. — Les 4 filles Aymon,
- TH. CLUNY.** — 8 h. 1/4. — Charmant Séjour.
- TH. ANTOINE.** — 8 h. 1/2. — Judith Renaudin.
- LES BOUFFES PARISIENS.** — 8 h. 1/4. — Le Soleil de minuit.
- NOUVEAU THÉÂTRE.** — 8 h. 1/2. — Nini Tremplin — Aux courses.
- DEJAZET.** — 8 h. 1/2. — A qui l'Enfant.
- OLYMPIA.** — 8 h. 1/2. — Emilienne d'Alençon, etc.
- LA SCALA.** — Yvette Guilbert — Polin, etc.
- LES CAPUCINES.** — 9 h. «/». — La Vrille — Odette Dulac.
- LES FOLIES-BERGÈRES.** — 8 h. 1/2. — L'enlèvement des Sabines.
- TRIANON.** — L'Article 7.
- CASINO DE PARIS.** — Madame Malbrouck, etc.
- ELDORADO.** — Paulus — La Casserole.
- LE NOUVEAU CIRQUE.** — 8 h. 1/4. — Dans la Montagne, etc.
- LA ROULOTTE.** — 9 h. 1/4. — Comédie Nouvelle.
- CIRQUE D'HIVER.** — 8 h. 1/2. — Miss Scheffer — Au Texas, etc.
- TH. POMPADOUR.** — 9 h. «/». Duos d'Amour.
- MOULIN ROUGE.** — Tous les soirs, à 8 h. 1/2. — Concert-Bal.
- LA GIGALE.** — 8 h. 1/2. — Pour qui votait-on ?
- CINÉMATOGRAPHE.** — Le voyage au Japon.
- BULLIER.** — Tous les jeudis, bal masqué.
- MUSÉE GREVIN.** — Le drame de Bicêtre, etc., etc.
- JARDIN D'ACCLIMATATION.** — Ouvert tous les jours — Concert tous les dimanches.
- 

LE MADÈRE

Le Madère dispute au Champagne la royauté des vins. Tous deux sont universellement connus, et l'un et l'autre figurent sur les tables somptueuses.

Sous l'étiquette suggestive de « Madère », des négociants peu scrupuleux livrent à la consommation des vins quelconques, qui déshonorent ce grand crû.

Devant le danger, et pour sauvegarder la réputation de ce vin fameux, les principaux producteurs de l'ILE DE MADÈRE se sont imposé de lourds sacrifices, afin de ne livrer au commerce que des vins d'origine, *purs* et de *premier ordre*, et aussi pour reconstituer la production de cet incomparable vin, rare de plus en plus par suite des catastrophes climatériques survenues depuis plusieurs années.

Parmi ces producteurs, la marque FUNCHAL : ILHA DA MADEIRA se place au premier rang.

Dans les plantations vastes que FUNCHAL possède dans cette île merveilleuse, fleuron de l'Espagne, sur un sol d'une richesse inouïe, rien n'a été négligé pour que ce roi des vignobles restât toujours à la hauteur de sa réputation.

Le MADEIRA possède, en principe, les qualités de pureté et de délicatesse qui sont l'apanage des crus fameux, et qui les mettent hors de pair.

Le service d'exportation est fait en France avec toutes les garanties de sécurité possible, et l'agent général dans ce pays surveille attentivement les expéditions.

Commandes et renseignements quelconques doivent être adressés à : M. CONSTANT ENFERT, 48, rue des Petits-Champs, Paris, *Agent général pour la France*.

Le Madeira est adopté par le Grand Monde.

Le Champagne est le vin sur lequel pèse la spéculation la plus lourde et la fraude la plus éhontée. Combien, parmi la quantité prodigieuse de bouteilles de champagne consommées en Europe, il y en a-t-il d'estimables ? La statistique seule suffirait à effrayer les consommateurs. Les marques renommées, qui ont porté la réputation de ce vin fameux aux quatre coins du monde, luttent, sans succomber encore, contre les fraudeurs. Mais que de peines, que de soins !

G. LOUBET, DE REIMS, rivalise avec les riches et anciennes marques parce qu'il n'a rien négligé pour égaler leur progrès, d'abord, et ensuite arriver à marcher de pair avec elles, en cultivant et en donnant des soins attentifs à la récolte.

Ses caves sont une merveille et son installation égale celle de ses redoutables concurrents. Le chiffre de vente est arrivé à un résultat énorme, dans lequel entre en grande partie l'Amérique, le Canada surtout où les vins français sont en très bonne faveur.

Adresser les commandes : à M. CONSTANT ENFERT, agent général, 48, rue des Petits-Champs, Paris.

Madame Joseph Garriépy

Reçoit les derniers sacrements, les Médecins déclarent sa maladie incurable

Les Pilules Rouges du Dr Coderre lui ont sauvé la vie, aujourd'hui elle est forte, heureuse et en bonne santé.



MADAME JOS. GARIÉPY.

« je reçus tous les derniers sacrements. Un jour, une amie qui avait été guérie par les Pilules Rouges du Dr Coderre vint me voir et me conseilla d'essayer ce remède. J'ai suivi son conseil, et je dis en toute sincérité que si je suis en vie aujourd'hui, et jouis d'une bonne santé, c'est grâce à ce puissant remède. Je fais mes lavages et tout mon ouvrage sans fatigue. Je ne puis trop les recommander et en faire assez d'éloges. Si j'eusse connu ce bon remède plus tôt, je n'aurais pas tant souffert et payé inutilement tant de comptes de médecins et de remèdes. » Mme JOS. GARIÉPY, N° 458, rue Maison-neuve, Montréal.

Femmes qui souffrez, demandez, exigez, insistez pour avoir les Pilules Rouges du Dr Coderre pour les femmes pâles et faibles, vous aurez alors celles qui guérissent toujours. Les Pilules Rouges du Dr Coderre guérissent infailliblement le beau mal, le mal de tête, les maux de reins, de côtés, font désenfler les mains, les jambes et les pieds, douleurs dans le bas-ventre, douleurs des maladies mensuelles, irrégularités, toutes les maladies du changement d'âge, leucorrhée, l'hystérie, douleurs dans l'estomac, manque d'énergie, fatigue après le moindre exercice, dos faible, vertige, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, dépression de l'esprit ou mélancolie; aux femmes pâles et faibles, les Pilules Rouges du Dr Coderre font du sang rouge, riche et pur, elles rendent les joues roses, les yeux ternes luisants, l'appétit aux estomacs faibles, celles que la maladie rend de mauvaise humeur deviennent souriantes, les femmes nerveuses qui ne peuvent dormir recouvrent le sommeil. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont surtout recommandées aux femmes enceintes, elles donnent des forces à la mère et aident à la formation de l'enfant. Nous n'exagérons rien, ce que nous vous disons des Pilules Rouges du Dr Coderre est vrai, ne soyez pas surprises, elles sont pour les femmes c'est pourquoi elles guérissent toutes femmes.

N'OUBLIEZ PAS que nous avons à votre disposition un médecin spécialiste des plus éminents pour les maladies des femmes. Nous vous invitons à lui écrire une description complète de votre maladie. Si vous le préférez, écrivez-nous pour un blanc de traitement. Il vous répondra confidentiellement et *absolument pour rien*. Il voudra de bons conseils, comment vous soigner et vous guérir. Ne retardez pas, car tous les jours votre maladie s'aggrave et devient plus difficile à guérir. Adressez comme suit : DÉPARTEMENT MÉDICAL, BOITE 2306, MONTRÉAL.

EN GARDE contre les Pilules qu'on vous offre à la douzaine, au cent ou à 1 fr. 25 la boîte Ces pilules ne sont pas les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre, ce sont des imitations.

REPUSEZ-LES. Elles vous feront plus de mal que de bien, car un grand nombre de ces imitations contiennent de la strychnine, de la morphine et de l'arsenic, et comme vous le savez ces drogues sont dangereuses. Si vous ne pouvez vous les procurer chez votre marchand ou si vous avez des doutes, envoyez-nous 2 fr. 50 centimes en timbres-poste pour une boîte ou 12 fr. 50 centimes pour six boîtes. Vous êtes certaine que vous recevrez par le retour de la malle les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre. Nous les envoyons dans toutes les parties du pays et à l'étranger franc de port. Donnez-nous votre adresse bien complète afin d'éviter tout retard dans l'envoi. ADRESSEZ COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAIN, BOITE 2306, MONTRÉAL, CANADA.

LA MODE PARISIENNE

L'Administration de la REVUE DE DEUX FRANCS se charge de fournir les patrons sur demande.



1. Robe très habillée pour five o'clock en satin Liberty. La jupe, de forme cloche, est garnie de petits ruchés de mousseline de soie. Corsage ajusté. La partie du haut, en satin brodé, est découpée en barrettes posées à clair sur la peau et rattachées à l'encolure sous un col drapé en velours. Nœud de velours avec cœur de strass.



2. Robe de ville en covercoat. Jupe tailleur garnie d'un galon disposé en dents arrondies. Cor-sage ajusté, croisé, décolleté sur une chemisette de soie plissée en travers. Manche tailleur.



3. **Jacquette ajustée** de forme nouvelle en drap uni vert olive. Elle est coupée avec couture au milieu du dos; la basque est pointue devant et dos, plus courte sur les hanches et toute à fait plate. Les devants sont un peu croisés, fermés par des olives et garnis de deux revers ronds bordés de deux rangs de galons; un revers plus petit en astrakan est adapté sur le revers de drap. Col évasé doublé de même fourrure. Manche tailleur.



4. **Costume tailleur** en drap satin. Jupe en forme tout à fait collante du haut, ouverte au milieu du devant et découpée du bas sur tablier de drap blanc; la jupe encadrée de piqûres est fixée dans le bas par deux boutons de velours. Corsage ajusté formant l'habit derrière, découpé devant sur un gilet plat en drap brodé décolleté du haut sur un petit empiècement de velours, la basque en pointe s'ouvre à partir de la taille. La jupe et le corsage sont garnis de piqûres. Manche tailleur. Cravate de satin blanc.



5. Colet en drap uni très étroit du haut, l'ampleur retirée [par une pince sur l'épaule, garni de trois volants en forme posés en arrondi, surmontés d'un petit galon de passementerie. Motif de passementerie sur chaque épaule. Col évasé.



6. Robe pour fillette de 5 à 6 ans en lainage modéré. La jupe de forme demi-cloche, montée derrière par un petit groupe de fronces, est découpée dans le bas en dents arrondis, bordées de deux rangées de piqûres sur un bas de jupe en soie cerise plissée très finement en travers. Le corsage de forme blouse, fermé sous le bras, est découpé comme la jupe sur un empiècement plissé. Col montant également plissé. La manche est découpée sur un haut de manche de soie, la dent paraissant faire suite à celles du corsage.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES JOURNAUX DE MODES PROFESSIONNELS DES COUTURIÈRES ET CONFECTIONNEUSES. — Anc. Maison L. MICHAU, A.-J. Laroche, direct., succ., 8, rue de Richelieu, Paris. — Exposition universelle 1889, médaille d'or, concours commercial de Tunis. — *La Couturière*, organe professionnel; *L'Art de la Couture*, publication de grandes figurines; *L'Élégance*, robes et confection; *Les Toilettes modèles*, gr. édit. avec album; *Le Luxe*, gr. édit. parisienne; *Le Monde et les Théâtres*, arts, modes, illustrations, sports; *La Mode Tailleur pour Dames*; *La Modiste française*. — Travestissements. — Cours de coupe. — Fabrique de mannequins pour couturières. — Toutes les lettres, mandats, renseignements doivent être adressés à M. A.-J. LAROCHE, direct. — Adresse télégraphique : Licho-Paris. — Téléphone Paris-Province 111.27 — Spécimen sur demande.

Le Directeur-Gérant : A. STEENS.

Paris. — Typ. A. DAVY, 52, rue Madame. — Téléphone.

LES BUREAUX

DE LA

LIGNE "ALLAN"

SE TROUVENT

7. Rue Scribe, PARIS

GRANDE CHEMISERIE MODELE

168, boulevard St-Germain, 168

H. ANDRÉ

CHEMISES SUR MESURES

Trousseaux pour Hommes

CHAPELLERIE, GANTERIE, CHAUSSURES

REMISE 6 0/0 AUX ABONNÉS DE LA REVUE

HERNU, PÉRON & C^o L^{TD}
95, Rue des Marais — 61, Boulevard Haussmann
PARIS

Maisons à LONDRES, BOULOGNE-SUR-MER
LE HAVRE, MARSEILLE, MAZAMET, ANVERS, etc.

AGENCE MARITIME
Frêt, Passages, Émigration
ASSURANCES MARITIMES
Correspondants dans tous les principaux centres
du globe

AGENTS GÉNÉRAUX DE :

Dominion Line, Liverpool au Canada
tous les jeudis.
Beaver Royal Mail Line, Liverpool au
Canada tous les Samedis.
Canadian Pacific Ry. (Voyage autour du
monde).
Peninsular et Oriental S^{Co}, Indes, Chine,
Japon, Australie.
Lehigh Valley R. Rd des Etats-Unis

Renseignements immédiats sur demande à
HERNU, PÉRON Co Lid PARIS

95, rue des Marais..... POUR FRÊT.
61, boulevard Haussmann.... POUR PASSAGE

Anémie, Maux d'Estomac,
Fièvres

QUINA-LAROCHE

Médaille
D'OR

Exposition Internationale Vienne 1873

Médailles
D'OR

Expositions Paris 1879, Nice 1883, etc.

Récomp^{te} de 16,600 francs

LE MÊME
FERRUGINEUX

*Sang pauvre — Manque de forces
Croissance difficile — Lymphatisme,*
Très utile aux Nourrices et aux Enfants

LE MÊME
PHOSPHATÉ

PARIS, 23 ET 19 RUE DACOUT

LIBRAIRIE DES SCIENCES MÉDICALES

OLLIER HENRY

PARIS — 11 et 13, RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

Près de la Faculté de Médecine et de l'École
Pratique

Grand choix de livres de Médecine. Thèses
Mémoires, etc. Livres de Sciences, Littérature, Ins-
truments de Chirurgie et de Sciences, avec une très
forte réduction. — Impressions d'ouvrages, Thèses et
Mémoires. — Reliures.

Expédition en Province et à l'Étranger. — Port à
la charge du destinataire

Envoi du Catalogue des dernières Nouveautés franco
sur demande

Toute commande doit être accompagnée d'un Chèque
ou d'un Mandat-Poste sur Paris. — Les envois sont
toujours faits par le retour du courrier

Vous qui souffrez de

RHUMATISMES

DOULEURS, GOUTTE

SCIATIQUE, NÉURALGIE, LUMBAGO
COLIQUES HÉPATIQUES, GRAVELLE
et toutes les MALADIES ARTHRITIQUES
Vous serez guéri radicalement par le

TRAITEMENT DU CHARTREUX

Le plus Puissant Anti-Arthritique connu
Potion et Baume, prix 8 fr. franco. Env. franco de la Brochure
Milliers d'attestations. — Jamais d'insuccès

Dépôt : MALAVANT, pharmacien,
2, rue des 2 Ponts, Paris et chez A. DÉCARY,
pharmacien, Montréal (Canada).

**COMPAGNIE GÉNÉRALE
TRANSATLANTIQUE**

Paquebots-Poste Français

LIGNE DU HAVRE A NEW-YORK

Départs du Havre
et de New-York tous les samedis

LIGNE DES ANTILLES, DE COLON
ET DU MEXIQUE

Départs mensuels : Du Havre les 16 et 22,
de Saint-Nazaire les 9 et 21, de Bordeaux
les 19 et 26.

Pour la Guadeloupe, la Martinique,
Ste-Lucie, les Guyanes, St-Thomas, Por-
to-Rico, Haïti, St-Dominique, le Vene-
zuela, la Colombie, le Mexique, le Centre-
Amérique, le Sud et le Nord Pacifique.

LIGNES DE LA MÉDITERRANÉE

Départs quotidiens de Marseille

Pour Alger, Oran, Bône, Philippeville,
Tunis, Malte, Mehdià, Monastir et Sous-
se, etc.

BUREAUX A PARIS

6, RUE AUBER,
12, BOULEVARD DES CAPUCINES,
5, RUE DES MATHURINS

PHARMACIE
DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

18, Carrefour de l'Odéon
et 1, rue de l'Odéon
PARIS

REMÈDES AMÉRICAINS

Remise particulière aux Abonnés de la
Revue des deux Frances.

Maison BILLET
CHAPELLERIE DE CHOIX

Prix spéciaux pour les Abonnés

DE
La Revue des Deux Frances

SPECIALITÉS DE CHAPEAUX
ANGLAIS

PARIS — 43, rue de Rennes — PARIS

TÉLÉPHONE
810,38

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CHIRURGIE

TÉLÉPHONE
810,38

Instrumente de Chirurgie — Électricité Médicale

LOCATION D'APPAREILS

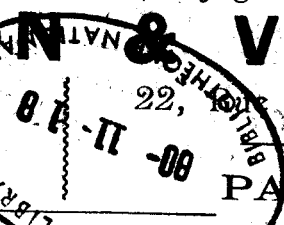
ET D'INSTRUMENTS POUR OPÉRATIONS — APPLICATION DES RAYONS ROENTGEN

Spécialité pour Oculistes et Laryngologistes

GENISSON & VAAST

Médaille d'Or 1894
Hors concours 1895

CATALOGUES
Spéciaux sur demande



22, de l'Odéon

PARIS

La maison GENISSON et VAAST se charge d'expédier, dans un
délai très bref, toutes les Commandes de ses Clients d'Amérique :

LIVRES DE MÉDECINE COMME INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

PATE ÉPILATOIRE DUSSEUR

Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans
aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. Sécurité, Efficacité garanties. — 50 ans de suc-
cès. — (Pour la barbe, 20 fr. ; 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. franco mandat.) — Pour les bras,
employer le PILIVORE. — DUSSEUR, 1, rue Jean-Jacques-Rousseau, PARIS.

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue des deux Frances sont
interdites dans tous les pays, y compris la Suède et la Norvège, à moins d'accord préalable
avec notre administration.

PARIS. — Typ. A. DAVY, rue Madame, 52. — Téléphone.